



UNIDROIT

INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW
INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

RAPPORT ANNUEL - 2025

Rome, 2026

UNIDROIT

INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVÉ

RAPPORT ANNUEL — 2025

Certaines années ne font qu'ajouter un chapitre à l'histoire d'une institution; d'autres en modifient le cours. Pour UNIDROIT, 2025 a indéniablement été l'une de ces dernières. Initialement destinée à être une année de préparation, de mise en œuvre en douceur et de transition, elle s'est avérée une année de transformation institutionnelle et d'expansion géographique. Une année appelée à marquer durablement les mémoires.

Un événement institutionnel exceptionnel a marqué cette année: le changement à la présidence de l'Institut. Le Professeur Enzo Moavero-Milanesi a été nommé nouveau Président, et son parcours remarquable, ainsi que son expérience nationale et internationale aux multiples facettes, constituent des atouts majeurs pour accompagner l'Institut vers de nouveaux horizons. Nous lui avons tous souhaité la bienvenue et nous nous réjouissons de notre collaboration dans les années à venir. Mais toute arrivée implique un départ. La Professeure Maria Chiara Malaguti a quitté la présidence après cinq années de service dévoué, loyal, imaginatif, dynamique et collégial au sein de l'Institut. Sa gentillesse et sa générosité resteront dans le cœur de tous les membres du Secrétariat. Sa nomination en tant que Présidente émérite nous permettra heureusement de continuer à bénéficier de ses nombreux talents.

Le Conseil de Direction est également entré dans une nouvelle phase, marquée par une intensification de ses activités et de son engagement. Il a tenu trois sessions en une seule année: une session en présentiel et deux par visioconférence. Il ne s'agissait pas simplement d'un ajustement pratique. Cela a marqué l'émergence d'une nouvelle manière de travailler. Le Conseil a démontré qu'il pouvait se réunir plus souvent, réagir plus rapidement et accompagner plus de près le Secrétariat et les États membres à une époque où l'agenda de l'Institut s'élargit, s'accélère et se mondialise. Dans un monde où les changements juridiques n'attendent plus les calendriers annuels, ce modèle de gouvernance plus agile constitue une avancée importante.

Le temps fort institutionnel de l'année a été la 85^{ème} session de l'Assemblée Générale. Il s'agissait d'une réunion exceptionnelle, tant sur le plan symbolique que sur le fond. L'Espagne a été nommée à la Présidence de l'Assemblée Générale pour la période 2025–2026 et présidera donc l'Assemblée tout au long du Centenaire. Parmi d'autres décisions de premier plan, l'Assemblée de cette année a notamment approuvé l'architecture institutionnelle du rôle d'UNIDROIT en tant qu'Autorité de surveillance du Registre international du Protocole MAC; mais, surtout, la décision la plus marquante – celle qui restera gravée dans la mémoire institutionnelle de l'Institut – a été l'autorisation de créer le Bureau de liaison d'UNIDROIT pour l'Asie-Pacifique à Hong Kong. Ce sera le premier bureau d'UNIDROIT hors de Rome dans l'histoire de l'Institut. Ce seul fait est remarquable et en dit long sur la confiance de l'Institut, son rayonnement croissant et sa volonté de se rapprocher des régions où ses instruments, ses projets et ses partenariats sont de plus en plus actifs. Il s'agit d'une décision véritablement historique qui marque le début d'une nouvelle ère.

L'Assemblée Générale a également approuvé le Programme de travail pour la période triennale 2026-2028, conformément à la recommandation du Conseil de Direction. Ce nouveau programme est ambitieux, moderne et résolument tourné vers l'avenir. Il comprend des projets relatifs au financement participatif fondé sur l'investissement, en collaboration avec la Banque mondiale; à l'insolvabilité des entreprises d'assurance; aux contrats de construction et d'ingénierie, en coopération avec la FIDIC; à la responsabilité civile liée aux risques numériques ainsi qu'aux brevets essentiels à une norme, en coopération avec l'OMPI. Ce programme témoigne de la capacité d'UNIDROIT à identifier les domaines dans lesquels le droit privé peine à suivre le rythme des évolutions économiques, technologiques et sociales, et à élaborer des solutions pratiques, équilibrées et d'utilité internationale. Nous saurons, sans aucun doute, relever une nouvelle fois ce défi.

L'année 2025 a également vu la finalisation de trois nouveaux instruments. Le Conseil de Direction a adopté le Guide législatif d'UNIDROIT sur la liquidation bancaire, élaboré en coopération avec la Banque des règlements internationaux. Ce Guide offre aux législateurs et aux décideurs politiques un cadre pour traiter la liquidation des banques non systémiques – un sujet techniquement complexe, économiquement sensible et essentiel pour la stabilité financière. Le Guide pour l'incorporation de la Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage a également été adopté, renforçant ainsi le cadre de mise en œuvre d'un instrument destiné à améliorer l'accès au crédit, en particulier pour les petites entreprises, là où il est le plus nécessaire. Enfin, les Principes relatifs aux contrats de réassurance ont été finalisés et leur publication autorisée, ajoutant ainsi un nouvel instrument sophistiqué à la famille d'UNIDROIT, dans un domaine essentiel pour la répartition mondiale des risques.

La coopération de l'Institut avec d'autres organisations s'est également approfondie de manière significative. Des lignes directrices pour la coopération avec la HCCH et la CNUDCI ont été approuvées, renforçant ainsi la coordination entre les trois principales organisations œuvrant à l'harmonisation du droit privé. Mais l'année 2025 a également été marquée par une forte expansion de la coopération avec les institutions multilatérales de développement – notamment la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Ces relations, de plus en plus concrètes et axées sur des projets, permettent de relier les instruments d'UNIDROIT et les réformes juridiques, grâce au rôle privilégié de ces institutions, actives sur le terrain et conscientes des

domaines où le changement est le plus nécessaire. Notre partenariat avec elles nous permet d'apporter une contribution concrète.

Derrière ces étapes publiques se cache un travail technique remarquable. Le Secrétariat, en collaboration avec les experts, les observateurs et les partenaires d'UNIDROIT, a accompli une tâche très lourde: seize sessions de groupes de travail réparties sur sept projets, ainsi que des dizaines de réunions intersessions. Ces chiffres sont importants car ils témoignent de la manière dont UNIDROIT travaille: avec patience, rigueur et dans un esprit collectif. Chaque instrument est le fruit de centaines d'heures de rédaction, de discussion, de compromis et d'analyse comparative. En 2025, cette dynamique a fonctionné – une fois de plus – à plein régime.

Parallèlement, les activités de diffusion et de renforcement des capacités d'UNIDROIT ont pris de l'ampleur et gagné en dynamisme. Le Centre de droit transnational asiatique (CDTA) a joué un rôle particulièrement marquant. Il a lancé le premier concours d'arbitrage international sur les Principes d'UNIDROIT, permettant ainsi à une nouvelle génération d'étudiants et de jeunes avocats spécialisés en arbitrage en Asie de se familiariser avec ces Principes. Il a également organisé la première Université d'été du CDTA à Wuhan, réunissant une centaine d'étudiants de 18 pays pour deux semaines de conférences, d'ateliers et d'échanges sur les instruments d'UNIDROIT et le droit privé transnational. Un autre signe de cette ouverture accrue a été la croissance de PIDD, qui est sans doute devenu le pont le plus efficace de l'Institut avec les communautés juridiques à travers le monde. Sa quatrième édition, désormais baptisée "Africa Plus", a réuni des professionnels du droit issus de quinze pays africains, sélectionnés parmi un grand nombre de candidatures remarquables; de plus, cette année a vu le lancement d'une nouvelle édition pilote, axée cette fois sur les Balkans, le Partenariat oriental, l'Asie centrale et le Caucase. Il ne s'agit pas d'activités périphériques. Elles font partie intégrante de la manière dont une institution prépare son avenir, en attirant son futur public, ses futurs utilisateurs et, très probablement, ses futurs experts.

L'Académie d'UNIDROIT a également confirmé l'attrait croissant de l'Institut. Le Programme de bourses, de stages et de recherche a suscité un intérêt record, avec 446 candidatures à des stages et 284 demandes de bourses en 2025. Le Secrétariat a accueilli des boursiers, des stagiaires et des chercheurs issus de nombreuses juridictions, tandis que pas moins de 17 nouveaux Protocoles d'accord ont été conclus avec des universités, des institutions d'arbitrage, des instances judiciaires et des autorités publiques dans plusieurs régions. Le message est clair: UNIDROIT ne se contente pas de produire des instruments; il devient également un lieu de plus en plus attractif pour la formation, la recherche, les échanges et le perfectionnement professionnel.

Dans l'ensemble, 2025 a été une année au cours de laquelle UNIDROIT s'est tourné à la fois vers l'intérieur et vers l'extérieur. Vers l'intérieur, en renouvelant sa direction, en adaptant sa gouvernance, en clarifiant ses responsabilités institutionnelles et en préparant le Centenaire. Vers l'extérieur, en élargissant ses partenariats, en intensifiant sa présence régionale, en touchant de nouveaux publics et en prenant la décision historique d'ouvrir son premier bureau en dehors de Rome. C'est cette combinaison qui a rendu cette année si particulière. Au lieu de se contenter de célébrer la continuité déjà acquise, UNIDROIT a fait du changement une composante essentielle de son identité institutionnelle. À l'approche de son Centenaire, l'Institut a montré qu'il élargissait son champ d'action, affinait ses outils et se préparait avec confiance à son deuxième siècle d'existence

*PROFESSEUR IGNACIO TIRADO
Secrétaire Général*

Sommaire

<i>À la Une</i>	1
I. ADMINISTRATION ET ORGANISATION	7
A. ORGANES DIRECTEURS	7
1. Présidence	7
2. Conseil de Direction	7
3. Assemblée Générale	8
4. Commission des Finances	9
5. Secrétariat	9
B. RELATIONS AVEC LES ÉTATS MEMBRES ET LES AUTRES GOUVERNEMENTS	9
1. Coordination avec les États membres	10
2. Consultations avec les États non membres	11
C. COORDINATION ENTRE LES ORGANISATIONS IMPLIQUÉES DANS L'ÉLABORATION DES RÈGLES DE DROIT PRIVÉ	13
1. Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH)	13
2. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI)	14
3. UNIDROIT, la CNUDCI et la HCCH	14
D. COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES AINSI QU'AVEC DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	14
1. Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique (AALCO)	14
2. Banque asiatique de développement (BAD)	15
3. Coopération économique Asie-Pacifique (APEC)	15
4. Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)	16
5. <i>Joint Network for Coordinating and Supporting Secured Transactions Reforms</i> (le "Réseau")	16
6. Groupe de travail de la Conférence des Parties sur le financement du commerce (TF COP)	17
7. Groupe de la Banque mondiale (GBM)	17
8. <i>World Jurist Association</i>	17
II. ACTIVITÉS LÉGISLATIVES ET PROMOTION	18
A. ACTIVITÉS LÉGISLATIVES	18
1. Guide pour l'incorporation de la Loi type sur l'affacturage	18
2. Procédure civile transnationale: meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces	18
3. Structures juridiques collaboratives pour les entreprises agricoles	20
4. Nature juridique des crédits carbone vérifiés	22
5. Contrats d'investissement internationaux	24
6. Collections d'art privées	26
7. Élaboration d'un document d'orientation sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans les chaînes de valeur mondiales	27
B. MISE EN ŒUVRE ET PROMOTION DES INSTRUMENTS ADOPTÉS PAR UNIDROIT	27
1. Garanties internationales portant sur les matériels d'équipement mobiles	28

a.	Protocoles qui ne sont pas encore entrés en vigueur	28
i.	Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (Protocole MAC)	28
ii.	Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux (Protocole spatial)	30
b.	Protocoles déjà entrés en vigueur	31
i.	Convention du Cap et Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques (Protocole aéronautique)	31
ii.	Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire (Protocole ferroviaire de Luxembourg)	32
2.	Protection internationale des biens culturels	35
a.	Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés	35
b.	Coopération institutionnelle	35
c.	Conférences et ateliers de renforcement des capacités	37
d.	Publications	38
3.	PRINCIPES d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (Principes d'UNIDROIT)	38
4.	Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé ("Principes ANDP")	41
5.	Loi type UNIDROIT-CNUDCI sur les récépissés d'entrepôt et Guide pour l'incorporation	42
6.	Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA	43
7.	Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles UNIDROIT/FIDA	44
8.	Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage	45
3.	GUIDE LÉGISLATIF D'UNIDROIT SUR LA LIQUIDATION BANCAIRE	46
8.	Formulation de Principes en matière de contrats de réassurance (PRICL)	48
9.	Procédure civile transnationale: Règles modèles ELI-UNIDROIT	49
III.	ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES – ACADEMIE D'UNIDROIT	51
A.	PROJETS ACADÉMIQUES	51
1.	Projet académique de la Convention du Cap	51
2.	Projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995	51
B.	INSTITUTS ACADÉMIQUES	51
1.	Centre de droit transnational asiatique (CDTA)	51
2.	Institut QMUL-UNIDROIT de droit commercial transnational (IDCT)	54
3.	Centre de droit nordique	55
4.	Centre Roma TRE-UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international	55
C.	PROGRAMME DE BOURSES, DE STAGES ET DE RECHERCHE	56
1.	Chercheurs invités	56
2.	Stagiaires et chercheurs	58
D.	PROGRAMME INTERNATIONAL D'UNIDROIT POUR LE DROIT ET LE DÉVELOPPEMENT (PIDD)	59
1.	PIDD Africa Plus	59

2.	Balkans, Partenariat oriental, Asie centrale et Caucase (BEPCAC)	59
E.	COOPÉRATION AVEC DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES OU À DES FINS ACADÉMIQUES	59
1.	Réunions et conférences	59
2.	Accords de coopération	61
F.	BIBLIOTHÈQUE	62
G.	BIBLIOTHÈQUES DE DÉPÔT POUR LA DOCUMENTATION UNIDROIT	62
H.	PUBLICATIONS	63
1.	La Revue uniforme de droit	63
2.	Autres publications	63
3.	Traductions	63
I.	STRATÉGIE DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE ET SENSIBILISATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX	64
1.	Site Internet d'UNIDROIT	64
2.	UNIDROIT sur les réseaux sociaux	64
J.	FONDATION D'UNIDROIT	64
K.	ARCHIVES D'UNIDROIT	65
ANNEXE I -	Liste des documents publiés par le Secrétariat d'UNIDROIT en 2025 dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme de travail	67
ANNEXE II -	Instruments élaborés par UNIDROIT	71

PARTIE I

Administration et organisation

I. ADMINISTRATION ET ORGANISATION¹

A. ORGANES DIRECTEURS

1. Présidence

Conformément au paragraphe 2 de l'article 6 du Statut organique d'UNIDROIT, le Gouvernement italien a nommé le Professeur Enzo Moavero-Milanesi Président d'UNIDROIT pour un mandat de cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2025. Sur sa proposition, l'Assemblée Générale, lors de sa 85^{ème} session, a nommé la Professeure Maria Chiara Malaguti Présidente émérite de l'Institut.

2. Conseil de Direction

La 104^{ème} session du Conseil de Direction s'est tenue en ligne à l'invitation de la Présidente d'UNIDROIT, Mme Maria Chiara Malaguti, afin d'examiner le rehaussement du niveau de priorité du projet sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans les chaînes de valeur, en vue de la 105^{ème} session. Le Conseil de Direction a été invité à prendre note des résultats de l'atelier exploratoire sur le projet visant à élaborer un document d'orientation sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans les chaînes de valeur, organisé à l'Institut les 27 et 28 mai 2024, et a décidé, en principe, de rehausser le niveau de priorité du projet, de moyen à élevé, sous réserve d'un examen plus approfondi à la lumière d'autres priorités éventuelles qui pourraient être définies lors de la 105^{ème} session du Conseil de Direction, du 20 au 22 mai 2025, et sous réserve également d'une éventuelle collaboration future avec la CNUDCI.

La 105^{ème} session du Conseil de Direction s'est tenue à Rome du 20 au 23 mai 2025 et a été ouverte et présidée par la Professeure Maria Chiara Malaguti, alors Présidente. La session a débuté par une cérémonie en l'honneur du Professeur Sir Roy Goode, pour marquer ses cinquante ans d'activité au sein de l'Institut. M. Jorge Sánchez Cordero et Mme Kathryn Sabo ont été nommés respectivement premier et deuxième Vice-Présidents du Conseil de Direction pour la période 2025-2026. Le Conseil de Direction a pris note de l'élargissement des activités menées par l'Institut en 2025 et a félicité le Secrétariat pour son travail acharné et son dévouement indéfectibles. Par ailleurs, il a pris note et a exprimé sa sincère gratitude pour les activités menées par la Fondation d'UNIDROIT.

Le Conseil de Direction a examiné les propositions reçues en vue de leur inclusion dans le Programme de travail 2026-2028 et a convenu de recommander l'inclusion a) d'un projet visant à élaborer une Loi type ou un Guide juridique sur les aspects juridiques et réglementaires du financement participatif (crowdfunding) fondé sur l'investissement (dette et fonds propres), à mener conjointement avec la Banque mondiale, avec une priorité élevée, b) d'un projet visant à élaborer un Guide juridique sur l'insolvabilité des entreprises d'assurance et l'harmonisation des régimes nationaux, avec une priorité élevée, c) d'un projet sur les Principes internationaux sur le droit des contrats de construction et d'ingénierie, fondé sur les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats de commerce international et la pratique contractuelle, à mener conjointement avec la Fédération internationale des ingénieurs-conseils (FIDIC), avec une priorité élevée, d) un projet sur la réglementation des risques numériques par le biais du droit de la responsabilité civile, avec une priorité moyenne pour la première phase, et e) un projet sur les brevets essentiels à une norme, en coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), avec une faible priorité.

De plus, le Conseil de Direction a convenu d'envisager de réexaminer l'inclusion du projet sur la *res judicata* dans l'arbitrage commercial international, sous réserve de la confirmation de son éventuel examen par la CNUDCI dans un avenir proche. Par ailleurs, le Conseil de Direction a recommandé de maintenir les projets suivants jusqu'à leur finalisation (ou l'entrée en vigueur des Protocoles), chacun bénéficiant d'une priorité élevée: les meilleures pratiques pour des procédures d'exécution

¹ Ce rapport couvre Les activités d'UNIDROIT du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

efficaces, les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international et contrats d'investissement, les structures juridiques collaboratives pour les entreprises agricoles, la nature juridique des crédits carbone vérifiés, les collections d'art privées (biens culturels orphelins), ainsi que le Protocole spatial et le Protocole MAC à la Convention du Cap.

Par ailleurs, le Conseil de Direction a recommandé de maintenir le projet relatif à l'élaboration d'un Guide juridique sur le financement agricole et de lui attribuer une priorité élevée, ainsi que le projet sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans les chaînes de valeur, avec une priorité élevée. Par ailleurs, le Conseil de Direction a recommandé de maintenir les projets suivants avec un niveau de priorité faible: la procédure civile internationale en Amérique latine, un Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques aux matériels de production d'énergie renouvelable, un Protocole à la Convention du Cap portant les navires et matériels de transport maritime, ainsi qu'un Guide pour l'adoption de la Loi type d'UNIDROIT sur la location et la location-financement.

Le Conseil de Direction a ensuite examiné quatre projets d'instruments, adoptant le Guide législatif sur la liquidation bancaire et le Guide pour l'incorporation de la Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage, approuvant en principe et autorisant la consultation publique du projet de meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces, et autorisant la publication des Principes relatifs aux contrats de réassurance. Des informations actualisées ont en outre été fournies sur les activités législatives en cours issues des Programmes de travail précédents (structures juridiques collaboratives pour les entreprises agricoles, nature juridique des crédits carbone vérifiés, Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international et contrats d'investissement, et collections d'art privées). Par ailleurs, le Conseil de Direction a été informé de la mise en œuvre et de la promotion des instruments d'UNIDROIT, de l'avancement des travaux de restauration de la Villa Aldobrandini, de la coordination avec d'autres organisations, ainsi que des nombreuses activités menées par l'Académie d'UNIDROIT.

Enfin, le Conseil de Direction a abordé des questions institutionnelles et administratives, notamment le Budget pour l'exercice financier 2026, établi pour être soumis aux États membres pour commentaires; la proposition de créer un Bureau de liaison dans la RAS de Hong Kong (République populaire de Chine, RPC), qui a été soutenue par une nette majorité; et des discussions approfondies sur le rapport du Comité spécial chargé de la mise à jour du Règlement d'UNIDROIT ainsi que sur les préparatifs du Centenaire en 2026. Le Conseil de Direction a également convenu de tenir des sessions en ligne afin de discuter de la stratégie proposée pour l'Organisation au-delà de la célébration imminente de son Centenaire ².

Le 7 novembre 2025, le Secrétariat, au nom du Président, a convoqué la 106^{ème} session, en ligne, conformément à l'article 1 du Règlement pour les sessions à distance du Conseil de Direction. La 106^{ème} session du Conseil de Direction a été convoquée afin d'examiner et d'approuver une série actualisée de propositions d'amendements au Règlement d'UNIDROIT, préparée par le Comité spécial chargé de la mise à jour du Règlement d'UNIDROIT depuis la 105^{ème} session du Conseil de Direction (mai 2025), avant sa diffusion aux États membres.

3. Assemblée Générale

La 85^{ème} session de l'Assemblée Générale s'est tenue à Rome le 11 décembre 2025 sous forme hybride ³. Dans son allocution d'ouverture, le Professeur Enzo Moavero-Milanesi s'est adressé à l'Assemblée Générale pour la première fois depuis son entrée en fonction. L'Espagne a été désignée pour assurer la Présidence de l'Assemblée Générale pour la période 2025-2026 et a présidé la session, représentée par M. Santiago Ripol Carulla, Chef du service des affaires juridiques au Ministère espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération.

L'Assemblée Générale a reçu un rapport sur les activités de l'Institut au cours de l'année 2025, a félicité le Secrétariat pour son travail acharné et son dévouement indéfectibles, et a approuvé le Programme de travail d'UNIDROIT pour la période triennale 2026-2028. L'Assemblée Générale a également approuvé la répartition des fonctions entre les différents organes d'UNIDROIT concernant

² Voir les [Conclusions sommaires](#) et le [Rapport](#) de la 105^{ème} session du Conseil de Direction.

³ Voir le [Rapport](#) de la 85^{ème} session de l'Assemblée Générale.

son rôle d'Autorité de surveillance du futur Registre international qui sera établi en vertu du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (Protocole MAC).

Une décision particulièrement digne d'intérêt a concerné l'autorisation donnée par l'Assemblée de créer en 2026 le Bureau de liaison d'UNIDROIT pour l'Asie-Pacifique dans la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong, marquant ainsi l'ouverture du premier bureau de l'Institut en dehors de son siège à Rome et une avancée significative supplémentaire dans son engagement international.

En ce qui concerne les questions financières, l'Assemblée Générale a pris note du Rapport du Président de la Commission des Finances sur sa 100^{ème} session. Elle a approuvé les modifications définitives apportées au Budget et aux Comptes pour l'exercice financier 2024, ainsi que les ajustements au Budget pour 2025 et le projet de Budget pour 2026. Une mise à jour a également été fournie concernant les arriérés de contributions des États membres.

L'Assemblée a également reçu des informations actualisées sur des questions administratives et institutionnelles, notamment sur le système de sécurité sociale appliqué au personnel d'UNIDROIT, les travaux du Comité spécial chargé de la mise à jour du Règlement d'UNIDROIT et les activités de l'Académie d'UNIDROIT. Enfin, l'Assemblée Générale a été informée des préparatifs et des événements prévus pour le Centenaire d'UNIDROIT en 2026, salué comme une célébration historique des réalisations de l'Institut.

4. Commission des Finances

La Commission des Finances ⁴ s'est réunie à deux reprises en 2025, la 99^{ème} session s'est tenue le 27 mars ⁵ et la 100^{ème} session le 30 octobre ⁶ –, d'abord sous la présidence du Ministre Michele Coduri (Suisse), puis sous la présidence par intérim du Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général. La Commission des Finances a discuté des Comptes pour l'exercice financier 2024, des informations sur les contributions en nature en 2024, des ajustements du Budget pour l'exercice financier 2025, du projet de Budget pour 2026, ainsi que d'une mise à jour concernant le système de sécurité sociale appliqué au personnel d'UNIDROIT. La Commission des Finances a également été informée des contributions extrabudgétaires reçues en 2025, des arriérés de contributions des États membres, de l'investissement des actifs du Fonds de roulement et des contributions spéciales pour le Centenaire d'UNIDROIT.

5. Secrétariat

Au 31 décembre 2025, le Secrétariat était composé de 19 membres, dont huit appartenant à la catégorie des Fonctionnaires et onze à celle des Services Généraux (assistants administratifs, bibliothécaires, personnel de secrétariat et personnel de soutien technique). Une assistance supplémentaire au Secrétariat a été fournie par six consultants et cinq fonctionnaires détachés, ainsi que par une équipe de stagiaires seniors parrainée par le Conseil chinois des bourses d'études.

B. RELATIONS AVEC LES ÉTATS MEMBRES ET LES AUTRES GOUVERNEMENTS

Au 31 décembre 2025, UNIDROIT comptait 65 États membres: Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Nigeria, Norvège, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République

⁴ Composition de la Commission des Finances (2024-2026): Allemagne, Brésil, Canada, Chine, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Indonésie, Iran, Italie, Japon, République de Corée, Royaume-Uni et Suisse.

⁵ Voir le [Rapport](#) de la 99^{ème} session de la Commission des Finances.

⁶ Voir le [Rapport](#) de la 100^{ème} session de la Commission des Finances.

tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Türkiye, Uruguay, et Venezuela.

1. Coordination avec les États membres

Les exemples suivants (non exhaustifs) illustrent les différentes formes de coordination entreprises avec les États membres d'UNIDROIT au cours de l'année 2025.

Égypte: le 13 mai 2025, UNIDROIT a reçu S.E. M. Ahmed Abboud, Conseiller et Président du Conseil d'État égyptien, accompagné d'une délégation de haut niveau du Conseil. Cette visite a marqué une avancée significative dans le renforcement de la coopération juridique, qui a abouti à la signature officielle d'un Protocole d'accord entre UNIDROIT et le Conseil d'État égyptien. Le Protocole d'accord a été signé par M. le conseiller Abboud et la Professeure Malaguti, alors Présidente, dans le but de renforcer les liens institutionnels, de promouvoir l'échange d'expertise juridique et de soutenir les efforts communs visant à faire progresser les normes juridiques internationales. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de S.E. M. Bassam Rady, Ambassadeur de la République arabe d'Égypte en Italie, qui a salué cette initiative comme une contribution précieuse à la collaboration juridique mondiale.

Lettonie: le 16 octobre 2025, UNIDROIT a accueilli une délégation de conseillers juridiques de la Cour suprême de Lettonie, dans le cadre d'une visite d'étude visant à approfondir la coopération et la compréhension dans le domaine du droit international privé. La délégation a été accueillie par la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, M. Rocco Palma, Fonctionnaire senior, Mme Philine Wehling, Fonctionnaire et par Mme Bettina Maxion, alors Bibliothécaire en chef de l'Institut.

République populaire de Chine: le 27 juin 2025, UNIDROIT, la Commission d'arbitrage de Pékin/Cour d'arbitrage international de Pékin (BAC/BIAC) et l'Université Sapienza de Rome ont conjointement organisé le Sommet de Rome 2025 sur le règlement des litiges commerciaux en Chine. Le Sommet a réuni des arbitres de premier plan, des juristes et des universitaires du monde entier afin d'examiner les principaux développements en matière de règlement des litiges commerciaux internationaux, en mettant l'accent sur les domaines émergents et sur l'évolution des pratiques et des réglementations.

Le 10 juillet 2025, UNIDROIT et le Ministère de la Justice du Gouvernement de la Région administrative spéciale de Hong Kong (RASHK) ont organisé conjointement, à Rome, un séminaire intitulé "Hong Kong as a Gateway to the Asia-Pacific", avec le soutien de la CCI Italie (Chambre de commerce internationale) et de la Chambre d'arbitrage de Milan. Le séminaire a été marqué par un discours liminaire prononcé par M. Lam Ting-Kwok Paul, GBS, SC, JP, Secrétaire à la Justice de la RASHK. Le séminaire s'est ouvert par des allocutions de bienvenue du Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, et de S.E. M. Jia Guide, Ambassadeur de la République populaire de Chine en Italie. Dans son discours liminaire, M. Lam a souligné le statut unique de Hong Kong et sa réputation de pôle de confiance pour l'arbitrage international, le droit commercial et le règlement des différends, portée par l'intégration des normes juridiques internationales et une pratique juridique multilingue. La table ronde qui a suivi, animée par la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a porté sur le rôle en pleine évolution de Hong Kong en tant que pont juridique entre l'Asie et le reste du monde, avec des intervenants issus des hautes juridictions italiennes (le Juge Luciano Panzani, ancien juge à la Cour suprême italienne et ancien Président de la Cour d'appel de Rome), de la Chambre de commerce internationale (représentée par M. Andrea Carlevaris), de la Chambre arbitrale de Milan (représentée par Mme Cecilia Carrara), de l'Université de Rome "Sapienza" (représentée par le Professeur Luca Di Donna), ainsi que du Centre de droit transnational asiatique (CDTA) d'UNIDROIT (la Professeure Meiling Huang, Fonctionnaire principale et co-Directrice du CDTA).

République de Corée: le 23 octobre 2025, le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, a rencontré à Incheon M. Chun Dae-yup, juge à la Cour suprême, ainsi que des hauts représentants de la Cour suprême et de l'Administration judiciaire nationale de la République de Corée. À cette

occasion, UNIDROIT et l'Administration judiciaire nationale du Tribunal suprême de Corée ont officialisé leur collaboration par la signature d'un Protocole d'accord. Ce Protocole d'accord établit un cadre de coopération institutionnelle, comprenant le détachement de membres de la magistrature coréenne auprès d'UNIDROIT et la coopération dans des domaines techniques relevant du mandat d'UNIDROIT.

Arabie Saoudite: le 21 octobre 2025, Son Excellence M. Mishal Ali Alblawi, Vice-ministre chargé de la législation et de la coopération internationale au Ministère de la Justice du Royaume d'Arabie saoudite, s'est rendu à UNIDROIT afin de signer un Protocole d'accord avec la Professeure Anna Veneziano. Ce Protocole d'accord établit un cadre général visant à renforcer la coopération entre UNIDROIT et le Ministère de la Justice, qui sera mis en œuvre au moyen d'accords futurs plus concrets relatifs à des activités spécifiques, telles que des actions de renforcement des capacités (formation des fonctionnaires aux instruments d'UNIDROIT et à leur mise en œuvre) ou des accords de détachement du personnel du Ministère de la Justice du Royaume d'Arabie saoudite auprès d'UNIDROIT.

Serbie: du 29 au 31 janvier 2025, le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, a effectué une mission à Belgrade, coordonnée par Mme Jelena Čeranić, Professeure à l'Institut serbe de droit comparé, point de contact institutionnel officiel entre UNIDROIT et le Gouvernement serbe. Le Secrétaire Général a rencontré le Secrétaire Général du Ministère serbe des Affaires étrangères, M. Dušan Kozarev, et le Chef du département de droit international, M. Vladimir Cvetkovic et a également participé à des réunions au Ministère des Sciences, au Ministère de la Justice, ainsi qu'au Ministère de l'Économie et à la Banque nationale de Serbie.

Espagne: le 22 octobre 2025, UNIDROIT a accueilli une délégation espagnole du Ministère de la Culture, composée de Mme Ángeles Albert de León, Directrice Générale des Beaux-Arts. La délégation a été reçue par la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe d'UNIDROIT, Mme Meiling Huang, Juriste principale, et Mme Priscila de Andrade, Fonctionnaire. Cette rencontre a permis d'évoquer les initiatives récentes entreprises par le Gouvernement espagnol pour lutter contre le trafic illicite de biens culturels et promouvoir la Convention de 1995.

Afrique du Sud: le 15 janvier 2025, le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, a rencontré M. Laher, Conseiller juridique en chef par intérim du DIRCO, lors d'une mission à Johannesburg et au Cap organisée pour assister à la vingtième réunion de haut niveau du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (en anglais *Basel Committee on Banking Supervision* ou BCBS) et de l'Institut de stabilité financière (en anglais *Financial Stability Institute*, FSI) pour l'Afrique.

États-Unis d'Amérique: les 18 et 19 février, une délégation composée du Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, de la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, et de M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, s'est rendue à Washington DC, afin de rencontrer la Chambre de commerce, l'Institut de droit international ainsi que le Groupe de la Banque mondiale. La délégation a également eu l'occasion d'avoir à des échanges informels avec le Ministère des Affaires étrangères au cours de cette visite.

2. Consultations avec les États non membres

Le Secrétariat a poursuivi ses consultations bilatérales et multilatérales avec plusieurs États non membres en vue de leur éventuelle adhésion au Statut organique d'UNIDROIT.

Angola: le 19 février 2025, UNIDROIT a reçu une visite officielle de Son Excellence Maria de Fatima Jardim, Ambassadrice de la République d'Angola en Italie, accompagnée de M. Heliodoro Abambres, qui ont été accueillis par la Professeure Maria Chiara Malaguti, alors Présidente, et de Mme Marina Schneider, Juriste principale et Dépositaire des traités. Cette visite a été l'occasion de renforcer les liens avec la République d'Angola, qui est déjà Partie à trois instruments d'UNIDROIT, la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles de 2001 et le Protocole de 2001 portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention du Cap, ainsi que la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés.

République dominicaine: le 30 avril 2025, le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, a participé à une réunion avec S.E. Ada Hernández, Ambassadrice de la République dominicaine auprès des agences des Nations Unies à Rome, en vue d'une mission à Saint-Domingue pour assister au Congrès mondial du droit.

Moldavie: UNIDROIT a eu l'honneur de participer à l'atelier sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, tenu à Chisinau du 18 au 20 novembre 2025, organisé par le Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la culture en Europe (Venise). L'événement a réuni des représentants gouvernementaux, des professionnels du patrimoine culturel, des services de police et de douanes et des partenaires internationaux afin de renforcer la coopération et d'échanger les meilleures pratiques dans la lutte contre le commerce illégal de biens culturels. Ce fut également une occasion pour UNIDROIT de rencontrer le nouveau Ministre de la Culture de la République de Moldavie, M. Cristian Jardan, ainsi que d'autres autorités nationales afin d'explorer les avantages de l'adhésion à la Convention de 1995, notamment une meilleure clarté juridique, un renforcement des procédures de restitution et un alignement plus étroit avec les normes internationales. Des échanges constructifs ont souligné la valeur de la Convention en tant qu'outil de soutien à la Stratégie nationale pour la culture et le patrimoine culturel 2035 en République de Moldavie.

Ouganda: du 9 au 11 septembre 2025, dans le cadre de la 63^{ème} session annuelle de l'AALCO, la Professeure Anna Venziano, Secrétaire Générale adjointe, a eu l'occasion de rencontrer M. Francis Mwebesa, Ministre ougandais du Commerce, de l'Industrie et des Coopératives, ainsi que Mme Mercy K. Kainobwiso, Conservatrice générale du Bureau des services d'enregistrement de l'Ouganda. Par ailleurs, des discussions très fructueuses et prometteuses ont également eu lieu concernant l'adhésion future de l'Ouganda à UNIDROIT et la mise en œuvre d'instruments clés avec M. Norbert Mao, Ministre de la Justice et des Affaires constitutionnelles de l'Ouganda, ainsi qu'avec M. Jeje Abubakhar Odongo, Ministre des Affaires étrangères de l'Ouganda. La mission de la Secrétaire Générale adjointe a été facilitée par l'Ambassade de l'Ouganda à Rome.

Vietnam: les 14 et 15 septembre 2025, le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, et la Professeure Meiling Huang, Juriste principale, ont été reçus par M. Le Anh Tuan, Vice-Ministre des Affaires étrangères, au Ministère des Affaires étrangères. Avant cette rencontre, la délégation d'UNIDROIT avait pris part à une table ronde organisée par le Ministère des Affaires étrangères, réunissant des représentants de plusieurs ministères, universités et instituts de recherche vietnamiens. La délégation d'UNIDROIT s'est également rendue au Ministère de la Justice pour s'entretenir avec M. Nguyen Huu Huyen, Directeur Général du Département de la coopération internationale. Enfin, la délégation d'UNIDROIT a rencontré Mme Trinh Thi Huong, Directrice Générale adjointe de l'Agence pour le développement des entreprises privées et des coopératives au Ministère des Finances.

Union européenne: le 26 février, le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, et M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, ont animé une réunion de consultation sur le thème "Advancing the MAC Protocol – Shaping the future of EU Equipment Financing" à Bruxelles. Des représentants des États membres de l'Union européenne ainsi que des principaux fabricants européens d'équipements ont participé à cet événement. Organisé par le Comité européen des équipements de construction (CECE) et le Comité Européen des groupements de constructeurs du machinisme agricole (CEMA), cet événement a mis l'accent sur le potentiel du Protocole MAC pour améliorer le financement des équipements en Europe et dans le monde.

Des réunions bilatérales ont également eu lieu avec un certain nombre d'États non membres, notamment, par exemple, à l'occasion du dépôt des déclarations en vertu de la Convention du Cap, avec M. Gérard Tumba, Directeur adjoint du cabinet du Premier ministre, accompagné de S.E. M. Paul-Emile Tshinga Ahuka, Ambassadeur de la République démocratique du Congo, le 28 avril 2025. En juillet, à l'occasion de la visite de S.E. Mme Elizabeth Paula Napeyok, Ambassadrice de l'Ouganda en Italie, au siège de la FAO, une réunion bilatérale a également été organisée avec Mme Ingenesia Inge Zaamwani, Ministre de l'Agriculture de la Namibie.

C. COORDINATION ENTRE LES ORGANISATIONS IMPLIQUÉES DANS L'ÉLABORATION DES RÈGLES DE DROIT PRIVÉ

1. Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH)

La Professeure Malaguti, alors Présidente, et la Professeure Veneziano, Secrétaire Générale adjointe d'UNIDROIT ont participé au Conseil des affaires générales et de la politique (CGAP) de la HCCH, qui s'est réuni du 4 au 7 mars 2025.

UNIDROIT a désigné trois représentants pour participer en tant qu'observateurs au Groupe d'experts de la HCCH sur les jetons numériques: le Professeur Charles Mooney (émérite, Université de Pennsylvanie), Mme Giulia Previti (Fonctionnaire, UNIDROIT) et Mme Theodora Kostoula (consultante juridique, UNIDROIT). En 2025, le Groupe d'experts de la HCCH sur les jetons numériques s'est réuni à deux reprises: du 16 au 18 juin et du 18 au 20 novembre. Il a recommandé au CGAP de la HCCH de poursuivre les travaux du groupe d'experts, y compris la tenue de deux réunions supplémentaires, ainsi que des travaux pendant l'intersession en 2026 avant la réunion du CGAP en 2027, au cours desquels l'étude des questions de droit international privé soulevées par les jetons numériques sera poursuivie.

Lors de sa réunion de mars 2025, le CGAP de la HCCH a donné mandat de créer un Groupe d'experts chargé d'étudier les questions de droit international privé découlant des marchés du carbone, en mettant dans un premier temps l'accent sur l'éventuelle inclusion d'une disposition relative à la loi applicable dans le projet des Principes d'UNIDROIT sur les crédits d'émission de carbone vérifiés ("les Principes CCV")⁷. Répondant à l'invitation du Bureau permanent (BP) de la HCCH, le Secrétariat d'UNIDROIT a désigné deux experts en droit international privé (les Professeurs Matthias Lehmann et Antonio Leandro) ainsi qu'une représentante du Secrétariat (Mme Giulia Previti) pour siéger en tant qu'observateurs au sein du groupe d'experts de la HCCH sur les marchés du carbone. Le Groupe d'experts de la HCCH sur les marchés du carbone s'est réuni à trois reprises en 2025: du 13 au 15 mai, du 8 au 10 octobre et du 4 au 6 décembre. Les représentants d'UNIDROIT ont présenté au Groupe d'experts de la HCCH l'Institut, sa méthodologie de travail et les Principes CCV, ainsi que le projet de Principe n°4 concernant la loi applicable. À la suite d'un échange de projets sur le Principe n°4 entre le groupe d'experts de la HCCH et le Groupe de travail d'UNIDROIT sur la nature juridique des CCV ("Groupe de travail sur les CCV"), le Groupe d'experts de la HCCH sur les marchés du carbone a estimé, lors de sa troisième réunion, qu'il n'était pas en mesure de soutenir la version actuelle du Principe n°4.



Du 8 au 10 octobre 2025, Groupe d'experts de la HCCH sur les marchés du carbone, La Haye (Pays-Bas)

⁷ Voir HCCH CGAP 2025, Conclusions & Decisions (C&D) 14-16, disponible à l'adresse suivante <https://assets.hcch.net/docs/f6e8f0ff-a5cf-4b50-8b00-3c0eefe71995.pdf>.

M. Christophe Bernasconi, Secrétaire Général de la HCCH, et Mme Gerardine Goh Escolar, Secrétaire Générale adjointe de la HCCH, ont participé à la septième session du Groupe de travail sur les CCV, tenue du 17 au 19 décembre 2025. À cette occasion, M. Bernasconi, a souligné l'importance de la coopération entre les deux Organisations et la volonté de la HCCH de poursuivre le dialogue. Le Secrétariat d'UNIDROIT a ainsi transmis au BP de la HCCH une version révisée du Principe 4 intégrant les derniers commentaires du Groupe d'experts de la HCCH sur les marchés du carbone.

Le BP de la HCCH a proposé que le CGAP prenne note de l'accomplissement par le Groupe d'experts de la HCCH de l'objectif initial de son mandat, à savoir l'étude de l'éventuelle inclusion d'une disposition relative à la loi applicable dans le projet des Principes CCV d'UNIDROIT. Dans le même temps, UNIDROIT a toutefois souligné sa volonté de poursuivre sa collaboration avec le groupe d'experts de la HCCH au moins jusqu'à l'examen final prévu des Principes CCV par ses organes directeurs en décembre 2026.

2. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI)

Le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, et M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, ont participé à un Colloque intitulé "Navigating the New Era of Digital Finance" organisé par la CNUDCI au siège des Nations Unies à New York, États-Unis (20-21 février 2025). Le Professeur Tirado a présidé une table ronde portant sur le financement de la lutte contre le changement climatique, au cours de laquelle il a été question du projet sur les CCV actuellement mené par UNIDROIT, et M. Brydie-Watson a présenté la Loi type sur l'affacturage dans le cadre d'une table ronde portant sur le thème "Secured Transactions Reforms by States and International Organisations".

3. UNIDROIT, la CNUDCI et la HCCH

La réunion habituelle de coordination entre les Secrétaires Généraux de la HCCH, de la CNUDCI et d'UNIDROIT s'est tenue au siège d'UNIDROIT à Rome le 5 juin 2025. M. Bernasconi, Secrétaire Général de la HCCH, a participé en personne; la délégation de la CNUDCI a participé en ligne. La réunion a notamment porté sur les lignes directrices en matière de coopération, une proposition du Canada concernant un modèle de présentation des propositions de projets aux trois organisations, les projets et activités en cours et à venir, ainsi que les activités en cours et prévues de chacune des trois Organisations.

D. COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES AINSI QU'AVEC DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Tout au long de l'année 2025, l'Institut a coopéré à divers projets et a été représenté à de nombreuses réunions organisées par d'autres organisations internationales et régionales. Ce ne sont là que quelques exemples représentatifs de coopération entre le Secrétariat d'UNIDROIT et d'autres organisations internationales (d'autres exemples sont présentés ci-dessous en lien avec les projets concernés).

1. Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique (AALCO)

Du 8 au 11 septembre 2025, la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a représenté UNIDROIT en tant qu'observateur lors de la 63^{ème} session annuelle de l'AALCO. Outre ses interventions sur les nombreux sujets d'intérêt commun abordés lors de la session, la Professeure Veneziano a également pu présenter le partenariat entre UNIDROIT et l'AALCO dans le cadre du Protocole d'accord signé en 2024, et exposer les instruments d'UNIDROIT relatifs à l'accès au crédit lors d'un événement parallèle. L'événement avait pour objectif de présenter UNIDROIT, d'exposer son Programme de travail et d'examiner plusieurs de ses instruments les plus importants, susceptibles d'aider les membres de l'AALCO à mettre en place un cadre juridique propice à l'accès au crédit.

2. Banque asiatique de développement (BAD)

À la suite de la visite fructueuse effectuée le 25 mars 2024 à UNIDROIT par une délégation de la BAD menée par M. Thomas Clark, Conseiller juridique en chef, la coopération avec la BAD a été poursuivie tout au long de l'année 2025 et s'est progressivement consolidée sur une base plus structurée. La Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a participé à plusieurs réunions organisées par la BAD sur le financement agricole, tandis que M. Daniele Quaggiotto, Conseiller principal de la BAD, a représenté la BAD au sein du Groupe de travail d'UNIDROIT sur les crédits carbone vérifiés (CCV). Au cours de l'été 2025, M. Rocco Palma, Fonctionnaire senior, a été accueilli en tant que fonctionnaire invité au siège de la BAD à Manille, où il a pu mener des consultations avec des responsables de la BAD issus de différents départements. Ces échanges ont abouti à un processus d'ateliers en deux étapes. Le premier atelier, organisé en ligne le 9 décembre 2025, a permis de présenter aux responsables de la BAD l'avant-projet d'instrument UNIDROIT-CCI sur les contrats d'investissement internationaux (CII). Un deuxième atelier était prévu pour février 2026. Enfin, UNIDROIT a poursuivi sa participation en ligne aux réunions du Comité consultatif sur la boîte à outils Agrifinance, mis en place par la BAD en coopération avec d'autres organisations, dont le FIDA, afin de discuter des versions successives d'une boîte à outils Agrifinance destinée aux pays d'intervention de la BAD.

3. Coopération économique Asie-Pacifique (APEC)

UNIDROIT bénéficie d'un statut d'invité au sein du Comité économique de l'APEC depuis 2017 et a participé à plus d'une douzaine d'ateliers techniques de l'APEC. Onze États membres d'UNIDROIT sont également des économies membres de l'APEC: l'Australie, le Canada, le Chili, la Chine, la Corée, les États-Unis, la Fédération de Russie, l'Indonésie, le Japon, le Mexique et Singapour.

Le 10 août 2025, UNIDROIT a fait une présentation en ligne lors d'une réunion de l'APEC consacrée au "Enhanced APEC Agenda for Structural Reform" (EAASR). M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, a expliqué comment les instruments d'UNIDROIT peuvent aider les économies membres de l'APEC à mettre en œuvre l'EAASR. La présentation a également porté sur la manière dont les projets en cours d'UNIDROIT et d'éventuels projets futurs pourraient soutenir les initiatives de réforme structurelle de l'APEC.

Du 6 au 8 octobre 2025, UNIDROIT a participé à un atelier organisé dans le cadre du forum de l'APEC sur le thème "Secured Finance to Facilitate Sustainable Economic Growth and Improve Food Security". L'objectif de cet atelier était d'examiner comment la mise en œuvre d'instruments internationaux pourrait améliorer l'accès au financement dans le secteur agricole de la région Asie-Pacifique. L'atelier a réuni plus de 60 participants inscrits issus des gouvernements, du secteur juridique, de l'industrie et du milieu académique, parmi lesquels figuraient des représentants gouvernementaux de la République populaire de Chine, d'Indonésie, de Malaisie, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Pérou, des Philippines, de Thaïlande et du Viet Nam. L'atelier était principalement axé sur les avantages du Protocole MAC à la Convention du Cap, tout en proposant des tables rondes sur la Loi type UNIDROIT-CNUDCI sur les récépissés d'entrepôt et la Loi type d'UNIDROIT sur la location et la location-financement.

Les 22 et 23 octobre 2025, UNIDROIT a participé à la réunion ministérielle de l'APEC sur la réforme structurelle à Incheon, en Corée. La réunion a réuni les ministres des 21 économies membres de l'APEC afin de lancer le Programme de réforme structurelle de l'APEC. Au cours de la réunion, le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, a présenté les travaux d'UNIDROIT aux ministres participants, en mettant en avant les principaux instruments d'UNIDROIT susceptibles de soutenir les objectifs de réforme structurelle de l'APEC. À la suite de cette collaboration, l'importance des travaux d'UNIDROIT visant à fournir des outils efficaces pour les réformes structurelles a été soulignée dans la Déclaration conjointe de la réunion ministérielle de l'APEC sur la réforme structurelle de 2025⁸.

⁸ La déclaration conjointe de la réunion ministérielle sur la réforme structurelle est disponible à l'adresse suivante: <https://www.apec.org/meeting-papers/sectoral-ministerial-meetings/structuralreform/2025-apec-ministerial-meeting-on-structural-reform> (en anglais).



22-23 octobre, réunion des Ministres des Finances de l'APEC, Incheon (République de Corée)

4. **Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)**

Tout au long de l'année 2025, UNIDROIT a poursuivi son étroite collaboration avec la BERD en vue de la mise en œuvre des instruments d'UNIDROIT destinés à faciliter l'accès au crédit sur les trois continents où la BERD exerce ses activités. De plus, le 5 septembre 2025, UNIDROIT et la BERD ont conjointement organisé une conférence internationale intitulée "*Facilitating economic growth and trade through equipment finance - a focus on the Mining, Agriculture and Construction (MAC) Protocol and Rail Protocol*". La conférence s'est tenue au siège de la BERD à Londres. Elle a réuni plus de 90 représentants diplomatiques, responsables gouvernementaux, représentants du secteur privé et experts juridiques de 25 pays afin de discuter du fonctionnement pratique des Protocoles MAC et ferroviaire et de leur contribution à l'expansion du crédit et au commerce international.



5 septembre 2025, Conférence de la BERD sur les Protocoles MAC et ferroviaires, Londres (Royaume-Uni)

5. **Joint Network for Coordinating and Supporting Secured Transactions Reforms (le "Réseau")**

Le "*Joint Network for Coordinating and Supporting Secured Transactions Reforms*" (le "Réseau") a été créé en 2021 pour coordonner les activités des organisations participantes en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités des États et des organisations dans le domaine des opérations garanties et des réformes connexes. Le Réseau conjoint organise des conférences annuelles de coordination sur les opérations garanties. UNIDROIT est un membre fondateur du Réseau et dispose d'un siège au sein du Comité exécutif du Réseau conjoint.

Les 27 et 28 novembre 2025, UNIDROIT a pris part à la huitième Conférence annuelle sur la coordination internationale de la réforme des opérations garanties, organisée à Hong Kong, RPC. Cet événement a réuni des décideurs clés, notamment des organismes internationaux de normalisation, des institutions multilatérales de développement, des agences gouvernementales, des régulateurs et des experts internationaux issus du milieu universitaire et de l'industrie, afin de discuter des "*Legal and Policy Reforms for Inclusive Digital Finance*". Le Professeur Ignacio Tirado,

Secrétaire Général, a présenté un aperçu des travaux actuels d'UNIDROIT sur l'accès au crédit lors de la séance d'ouverture et a également participé à la table ronde de clôture. La Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a présenté en ligne les travaux d'UNIDROIT sur l'exécution et ses règles spécifiques aux opérations garanties. Enfin, M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, a présenté les avantages du Protocole MAC à la Convention du Cap lors d'une table ronde sur le financement agricole et a animé une table ronde sur l'accès au crédit, le financement du commerce et la numérisation.

6. Groupe de travail de la Conférence des Parties sur le financement du commerce (TF COP)

En octobre 2025, UNIDROIT est devenu officiellement membre du Groupe de travail de la TF COP. La COP TF est un forum collaboratif créé conjointement par l'*International Trade and Forfeiting Association* (ITFA) et la Société financière internationale (IFC) en 2024, qui vise à rassembler les parties prenantes du secteur du financement du commerce afin de trouver des solutions pratiques et adaptées pour combler le déficit de financement du commerce à l'échelle mondiale. Son Groupe de travail, composé d'organismes et d'associations professionnels, d'associations de financement du développement, de banques commerciales, d'assureurs, de fintechs, de fonds d'investissement et d'autres institutions financières, mènera les travaux du nouveau forum et coordonnera les efforts des parties prenantes. En tant que nouveau membre du Groupe de travail, UNIDROIT a pu participer virtuellement à la réunion annuelle du Groupe de travail TF COP le 20 octobre 2025, axée sur le financement durable du commerce et sur la manière de combler le déficit de financement des PME du point de vue des acteurs du secteur.

7. Groupe de la Banque mondiale (GBM)

Dans le cadre de la Semaine du droit, de la justice et du développement 2025 (*LJD Week 2025*) du GBM, le 5 novembre 2025, la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a participé en ligne à une table ronde consacrée aux défis et aux solutions visant à combler le déficit de financement des petits exploitants agricoles, en évoquant les instruments juridiques pertinents d'UNIDROIT, notamment le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA, la Loi type sur l'affacturage, la Loi type UNIDROIT-CNUDCI sur les récépissés d'entrepôt et le Protocole MAC à la Convention du Cap.

8. World Jurist Association

Le 5 mai 2025, le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, a participé à une table ronde sur le renforcement des capacités lors du Congrès mondial du droit à Saint-Domingue, en République dominicaine, organisé par l'Association mondiale des juristes, à l'invitation du Ministère de la Justice de la Région administrative spéciale de Hong Kong de la RPC (RASHK). Le Secrétaire Général a souligné l'importance du renforcement des capacités pour la mise en œuvre des instruments d'UNIDROIT, notamment ses instruments de droit non contraignant, dont la transposition dans le contexte législatif interne nécessite une connaissance approfondie des normes très techniques du droit international.

PARTIE II

Activités législatives et promotion

II. ACTIVITÉS LÉGISLATIVES ET PROMOTION

A. ACTIVITÉS LÉGISLATIVES

1. *Guide pour l'incorporation de la Loi type sur l'affacturage*

Réunions du Groupe de travail

Troisième session (9-11 avril 2025)

[Site Internet du projet de Guide pour l'incorporation de la Loi type sur l'affacturage](#)

- **Développement du projet et du Groupe de travail**

L'élaboration de la Loi type sur l'affacturage (LTA) a été approuvée par l'Assemblée Générale d'UNIDROIT lors de sa 78^{ème} session en décembre 2019 en tant que projet hautement prioritaire pour le Programme de travail triennal 2020-2022. Les travaux ont débuté en 2020. Par la suite, l'élaboration d'un Guide pour l'incorporation a été approuvée en tant que projet hautement prioritaire dans le cadre du Programme de travail d'UNIDROIT pour la période triennale 2023-2025, tel qu'adopté par le Conseil de Direction d'UNIDROIT lors de sa 101^{ème} session en juin 2022 et par l'Assemblée Générale d'UNIDROIT lors de sa 81^{ème} session en décembre 2022. Suite à l'adoption de la LTA par le Conseil de Direction lors de sa 102^{ème} session en mai 2023, UNIDROIT a commencé les travaux sur le Guide, en convoquant le même Groupe de travail qui avait élaboré la LTA, présidé par le Professeur Henry Gabriel, membre du Conseil de Direction *ad honorem* d'UNIDROIT

La troisième session du Groupe de travail s'est tenue à Pékin, RPC, grâce au généreux soutien de la Commission d'arbitrage de Pékin. Lors de cette troisième session, le Groupe de travail a examiné l'ensemble du projet de Guide, apportant des modifications à sa structure, à son contenu et à sa formulation. Il a notamment révisé le projet de Guide afin de souligner l'importance pour les États adoptants d'intégrer les principales caractéristiques de l'instrument lors de la mise en œuvre de la LTA.

Lors de sa 105^{ème} session en mai 2025, le Conseil de Direction a adopté le Guide pour l'incorporation de la Loi type sur l'affacturage, sous réserve d'une relecture finale en consultation avec le Groupe de travail. Durant le reste de l'année 2025, le Secrétariat s'est chargé de la relecture et de la coordination linguistique du Guide pour l'incorporation, afin qu'il puisse être publié d'ici la 107^{ème} session du Conseil de Direction en mai 2026.

2. *Procédure civile transnationale: meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces*

Réunions du Groupe de travail

Dixième session (10-12 mars 2025)

Onzième session (13-15 octobre 2025)

[Site Internet du projet sur les meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces](#)

- **Développement du projet**

Le projet sur les Meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces (MPEE) a été lancé suite à une proposition de la Banque mondiale et inscrit au Programme de travail 2020-2022 avec une priorité élevée. Cette initiative reposait sur un consensus entre les différentes parties prenantes quant à l'importance fondamentale et au besoin actuel de procédures et de mécanismes visant à garantir des procédures d'exécution efficaces des créances, tant garanties que non garanties, y compris la prise en compte de l'impact des nouvelles technologies sur les procédures d'exécution. L'objectif principal du projet était donc de relever les nombreux défis qui entravent l'exécution dans

de nombreuses juridictions, ainsi que de répondre à l'absence, à l'heure actuelle, d'un instrument international complet et suffisamment détaillé fournissant des orientations aux législateurs nationaux pour surmonter ces défis. Le Groupe de travail (présidé par Mme Kathryn Sabo, membre du Conseil de Direction) s'est réuni en séance plénière à neuf reprises entre 2020 et 2024 et a poursuivi ses travaux intensifs entre les sessions par le biais de réunions de Sous-groupes et du Comité de rédaction.

- **Sessions du Groupe de travail**

La dixième session du Groupe de travail s'est tenue du 10 au 12 mars 2025 au siège d'UNIDROIT et en ligne. Le Groupe de travail a eu l'occasion d'examiner le projet d'instrument achevé, composé d'une Partie I sur l'exécution par l'autorité publique, d'une Partie II sur l'exécution des sûretés et d'une Partie III sur l'exécution sur les actifs numériques, fruit du travail mené par le Comité de rédaction et les membres du Groupe de travail pendant l'intersession. Cette session a confirmé la structure générale de l'instrument et a permis de finaliser plusieurs points faisant l'objet de discussions, notamment les limites dans lesquelles des documents privés peuvent être utilisés comme titres exécutoires dans le cadre de procédures impliquant une autorité publique, la disposition relative à une mesure de redressement rapide dans le cadre de l'exécution extrajudiciaire des sûretés, ainsi que la finalisation de la portée et du contenu de la section consacrée à l'exécution sur les actifs numériques.

L'avant-projet complet a été soumis au Conseil de Direction lors de sa 105^{ème} session en mai 2025. Les membres du Conseil de Direction ont fait part de leurs observations, qui ont été transmises au Groupe de travail pour examen. Le Conseil de Direction a approuvé le projet d'instrument dans son principe, autorisant le Secrétariat à lancer un processus de consultation publique et, par la suite, à lui présenter ce qui sera devenu le projet d'instrument.

La onzième et dernière session du Groupe de travail sur les MPEE s'est tenue du 13 au 15 octobre 2025 au siège d'UNIDROIT et en ligne. Le Groupe de travail a eu l'occasion d'examiner de manière approfondie l'ensemble des commentaires reçus lors de la consultation publique sur le projet d'instrument. Une partie des commentaires reçus lors de la consultation publique avait déjà été provisoirement intégrée au projet d'instrument lors de plusieurs réunions virtuelles du Comité de rédaction organisées pendant l'intersession, auxquelles avaient participé d'autres membres du Groupe de travail. Il a été demandé au Groupe de travail de traiter les questions politiques en suspens soulevées lors de la consultation, tandis que les autres questions ont été renvoyées aux réunions organisées après la session par le Comité de rédaction.

Le Comité de rédaction a poursuivi l'intégration des commentaires du Groupe de travail et de la consultation publique au cours du dernier trimestre de 2025. Le projet d'instrument a été transmis au Groupe de travail en décembre pour un examen visant à identifier les erreurs majeures, à l'issue duquel le texte révisé serait soumis au Conseil de Direction pour approbation.

- **Consultation publique**

Une consultation publique sur le projet sur les MPEE s'est déroulée du 1^{er} juillet au 15 septembre 2025. Quelque 19 contributeurs (parmi lesquels figuraient des universitaires et des praticiens à titre individuel, des groupes de recherche et des États membres) ont formulé 472 commentaires. Le processus de consultation publique visait à garantir que l'instrument soit bien adapté aux différents systèmes juridiques et d'exécution, et qu'il réponde de manière adéquate aux principaux défis qui se posent dans le cadre de l'exécution civile des droits des créanciers. La phase de consultation publique constitue un élément clé de l'élaboration de l'instrument sur les MPEE, afin de faciliter sa large application dans divers contextes, procédures et secteurs.

- **Présentations, conférences et ateliers**

Le projet sur les MPEE a fait l'objet de discussions lors de plusieurs ateliers et conférences en 2025.

L'avancement du projet a été discuté lors d'une réunion de consultation avec le Groupe de la Banque mondiale à Washington, D.C., aux États-Unis, les 18 et 19 février 2025.

Du 6 juin au 3 juillet 2025, les "meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces" ont été abordées dans le cadre de la quatrième édition du Programme international d'UNIDROIT pour le

droit et le développement (PIDD) – Africa Plus, qui a réuni des professionnels de quinze pays africains. En particulier, la Professeure Teresa Rodríguez de las Heras a donné une conférence sur l’impact des technologies sur les procédures civiles traditionnelles et l’exécution des créances.

Le 18 juin 2025, dans le cadre d’un webinaire sur l’exécution des créances sur les actifs numériques organisé par l’Institut de droit européen (ELI), la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a présenté un aperçu des développements du projet sur les MPEE à cet égard, qui avait atteint la phase de finalisation et faisait l’objet d’une consultation publique, et a mis en évidence les points de convergence entre les Principes et les lignes directrices de l’ELI pour l’exécution des décisions contre des actifs numériques et les meilleures pratiques d’UNIDROIT.

Les 9 et 10 octobre, lors de la Seizième édition de la réunion annuelle des enseignants de droit commercial transnational, organisée par l’Université de Tübingen, la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a présenté un aperçu complet du projet sur les MPEE, qui a fait l’objet de discussions fructueuses avec les participants.

Les 27 et 28 novembre 2025, le projet a été présenté et fait l’objet de discussions dans le cadre de la Huitième Conférence sur la coordination internationale des réformes du droit des opérations garanties, organisée à l’Université de Hong Kong (voir section I, D.5 ci-dessus). En particulier, la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, qui a participé en ligne, a donné un aperçu de la partie du projet consacrée à l’exécution des sûretés, tandis que M. Richard Kohn, Fondateur et Directeur du *Commercial Finance Group*, Goldberg Kohn Ltd, a présenté les recommandations relatives à des mesures d’urgence pour l’exécution extrajudiciaire.

3. Structures juridiques collaboratives pour les entreprises agricoles

Réunions du Groupe de travail

Septième session (9-11 avril 2025)

Huitième session (19-21 novembre 2025)

[Site Internet du projet sur les Structures juridiques collaboratives pour les entreprises agricoles](#)

• Développement du projet

L’élaboration du projet UNIDROIT/FAO/FIDA sur les “Structures juridiques collaboratives pour les entreprises agricoles” (“SJCEA”) a commencé au cours du Programme de travail 2020-2022, initialement avec un degré de priorité moyen, puis avec un degré de priorité élevé pour les travaux 2023-2025. Le projet sur les SJCEA est le troisième projet entrepris en partenariat avec l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) dans le domaine du droit privé et du développement agricole. Il vient compléter le Guide juridique sur l’agriculture contractuelle (finalisé en 2015 et publié en 2016) et le Guide juridique sur les contrats d’investissement en terres agricoles (finalisé en 2020 et publié en 2021).

Le Groupe de travail sur les SJCEA a été chargé d’élaborer un instrument international de droit non contraignant (document d’orientation) couvrant les formes juridiques collaboratives qui aident les petits exploitants et les petites entreprises (“agri-MPME”) à améliorer le développement agricole durable dans les chaînes d’approvisionnement agroalimentaires et à contribuer à la transformation des systèmes agroalimentaires. L’hypothèse de départ consiste à considérer que certains des défis liés à l’intégration dans les chaînes d’approvisionnement agroalimentaires, en particulier les chaînes de valeur mondiales, peuvent être relevés grâce à l’adoption de structures juridiques collaboratives visant à i) améliorer l’accès à des marchés viables, aux ressources de marché et à des services financiers inclusifs; ii) explorer les opportunités d’innovation tout en tenant compte des risques créés par la numérisation et les plateformes numériques; iii) remédier aux déséquilibres de pouvoir et à accroître la participation à la prise de décisions; et iv) proposer des mesures correctives en cas de pratiques commerciales déloyales.

Le futur Guide juridique portera principalement sur trois structures juridiques collaboratives: i) les contrats multipartites, ii) les coopératives, et iii) les partenariats et les sociétés. Par ailleurs, compte

tenu du fait que de nombreux coopératives, sociétés et contrats gérant des activités agricoles sont désormais numérisés dans le monde entier, le projet sur les SJCEA analyse également les plateformes numériques en tant que forme de collaboration. Toutefois, les plateformes numériques ne sont pas considérées comme une quatrième structure juridique de collaboration, formellement distincte des trois structures juridiques collaboratives couvertes par le projet sur les SJCEA.

Les similitudes et les différences fondamentales entre les formes juridiques couvertes par le Guide sur les SJCEA sont expliquées en examinant leurs objectifs, les conditions de formation et d'entrée, les procédures de gouvernance et de prise de décision, l'étendue des responsabilités, les recours et les sanctions en cas de manquement, ainsi que les conditions de sortie et de dissolution.

- **Sessions du Groupe de travail**

Le Groupe de travail sur les SJCEA est présidé par la Professeure Maria Ignacia Vial Undurraga, membre du Conseil de Direction (après avoir été présidé par le Juge Ricardo Lorenzetti, membre du Conseil de Direction *ad honorem*) et coordonné par le Professeur Fabrizio Cafaggi (Juge auprès du Conseil d'État italien et Professeur à l'Université de Trente et à la LUISS). Il est composé d'experts sélectionnés pour leur expertise dans les domaines du droit des contrats, du droit des sociétés, du droit commercial, droit des biens ?), du droit agricole, du numérique et du développement durable. Le Groupe de travail compte également des représentants de plusieurs départements de la FAO et du FIDA. Par ailleurs, le Groupe de travail compte un nombre important d'observateurs représentant des organisations intergouvernementales internationales et régionales, des associations d'agriculteurs, des organisations non gouvernementales et le secteur privé.

La septième session du Groupe de travail s'est tenue du 9 au 11 avril 2025 au siège d'UNIDROIT et en ligne. Le Groupe de travail a examiné les projets de documents de travail révisés concernant: i) les contrats multipartites, ii) les sociétés, iii) les coopératives et iv) les plateformes numériques, en mettant principalement l'accent sur le chapitre comparatif en cours d'élaboration et l'introduction générale du futur Guide.

Du 19 au 21 novembre 2025, la huitième session du Groupe de travail s'est tenue en ligne et au siège d'UNIDROIT à Rome. Le Groupe de travail a examiné le texte de référence, en concentrant ses discussions sur le projet de préface et d'introduction, ainsi que sur les cinq chapitres traitant des structures juridiques et de l'analyse comparative.



Du 19 au 21 novembre 2025, huitième session du Groupe de travail sur le SJCEA, UNIDROIT, Rome (Italie)

- **Présentations, séminaires et conférences**

Le 17 juin 2025, Mme Priscila de Andrade, Fonctionnaire, a présenté un exposé sur les développements du projet conjoint UNIDROIT/FAO/FIDA sur les SJCEA lors d'un atelier de consultation et d'un forum politique intitulé "Pathway to scaling-up and financial sustainability of farmers, organizations and cooperatives agri-entreprises", organisé par le FIDA (Asie-Pacifique) et l'Association des Agriculteurs Asiatiques pour le développement rural durable (AFA).

Le 19 juin 2025, le Secrétariat d'UNIDROIT a été représenté par Mme Andrade lors d'une session organisée par l'Institut international du développement durable (IIDD) dans le cadre du [Forum](#)

[foncier mondial 2025](#), organisé à Bogota (Colombie), sur les innovations juridiques en faveur des femmes et de la sécurité alimentaire dans l'agriculture contractuelle. La présentation a porté sur les innovations contractuelles et les structures juridiques visant à soutenir les femmes dans les systèmes agroalimentaires.

En 2025, le projet sur les SJCEA a été présenté conjointement par Mme Andrade (UNIDROIT) et M. Teemu Viinikainen (FAO) lors de deux sessions du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD): le projet a été présenté au PIDD Africa Plus le 18 juin et au PIDD BEPCAC le 23 septembre.

Le 24 octobre 2025, la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a présenté le projet sur les SJCEA lors du Symposium international sur les coopératives et le droit international tenu au Palais de la Paix à La Haye. Cet événement phare a été organisé par l'Alliance coopérative internationale afin d'explorer les liens entre les coopératives, le droit international et le développement durable.

4. **Nature juridique des crédits carbone vérifiés**

Réunions du Groupe de travail

Quatrième session (15-17 janvier 2025)

Cinquième session (2-4 avril 2025)

Sixième session (10-12 septembre 2025)

Septième session (17-19 décembre 2025)

[Site Internet du projet sur la Nature juridique des crédits carbone vérifiés](#)

• **Développement du projet**

Le 24 janvier 2022, l'*International Swaps and Derivatives Association* (ISDA) a soumis une proposition à UNIDROIT recommandant qu'UNIDROIT envisage un projet pour analyser la nature juridique des crédits carbone volontaires (CCV). La proposition de l'ISDA a été expressément appuyée par le Gouvernement paraguayen. Lors de sa 101^{ème} session (Rome, 8-10 juin 2022), le Conseil de Direction d'UNIDROIT a recommandé à l'unanimité l'inclusion d'un projet sur la Nature juridique des crédits carbone volontaires dans le Programme de travail 2023-2025 d'UNIDROIT, avec une priorité élevée. La recommandation a été approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale d'UNIDROIT lors de sa 81^{ème} session (15 décembre 2022).

Lors de sa 102^{ème} session en mai 2023, le Conseil de Direction a confirmé l'autorisation du Secrétariat de créer un Groupe de travail, en collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale, chargé d'élaborer un instrument de droit international pour fournir des orientations sur la nature juridique et d'autres aspects de droit privé des crédits carbone volontaires. Lors de sa 103^{ème} session en mai 2024, le Conseil de Direction a approuvé le remplacement du terme "volontaires" par "vérifiés" dans le titre du projet.

En août 2024, les États membres ont été invités à désigner des experts pour rejoindre un Comité consultatif. Ce comité a été officiellement créé le 28 février 2025 et est présidé par Mme Sharon Ong, membre du Conseil de Direction d'UNIDROIT et Directrice générale du Ministère de la Justice de Singapour. Le Comité est actuellement composé de 31 experts désignés par 20 États membres d'UNIDROIT¹. L'objectif principal du Comité est de fournir au Groupe de travail d'UNIDROIT sur la nature juridique des crédits carbone vérifiés (le "Groupe de travail") des conseils, des observations et des informations pertinentes d'un point de vue national et/ou régional, à mesure que les travaux sur le futur instrument avancent.

¹ Les membres du Comité ont été nommés par l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Autriche, le Brésil, le Canada, le Chili, la Chine, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, l'Iran, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Mongolie, le Pakistan, la Fédération de Russie, Singapour, la République tchèque et la Turquie.

- **Sessions du Groupe de travail**

La quatrième session du Groupe de travail s'est tenue du 15 au 17 janvier 2025 au siège d'UNIDROIT et en ligne. Elle a réuni 59 participants, parmi lesquels des experts juridiques, des observateurs issus d'organisations internationales, régionales et intergouvernementales, ainsi que des représentants du secteur privé et du milieu universitaire. Le Groupe de travail a examiné le projet de Principes relatifs à la nature juridique des crédits carbone vérifiés (les "Principes CCV"), élaboré par le Comité de rédaction. Il s'est notamment penché sur les formulations proposées concernant les registres, la conservation et les opérations garanties. Le Groupe de travail a également examiné la version révisée des Principes régissant la création, l'annulation, la révocation, le transfert et le retrait des CCV, ainsi que la définition des termes clés.

Du 2 au 4 avril 2025, la cinquième session du Groupe de travail s'est tenue à Rome et en ligne. Cette session a réuni 61 participants, dont des représentants d'organisations internationales, régionales et intergouvernementales, ainsi que du secteur privé et du milieu universitaire. S'appuyant sur les exposés d'experts de la *Global Carbon Market Utility* (GCMU), du *Climate Action Data* (CAD) *Trust*, de M. Cameron Prell (Consultant à la Banque mondiale) et du Professeur Dominik Skauradszun (représentant le projet TOSCA du Centre du numérique responsable / *Centre for Responsible Digitality*), le Groupe de travail a examiné les questions de l'interopérabilité des registres et de la tokenisation, et a évalué l'ampleur de leur impact sur le projet d'instrument. Le Groupe de travail a également examiné le projet révisé des Principes CCV. Il s'est notamment penché sur les modifications proposées aux dispositions relatives à l'annulation, à la révocation et à l'inversion, ainsi que sur les ajouts concernant les opérations garanties.

La sixième session du Groupe de travail s'est tenue du 10 au 12 septembre 2025, en ligne et au siège d'UNIDROIT. Elle a réuni 58 participants, parmi lesquels des représentants d'organisations internationales, régionales et intergouvernementales, ainsi que du secteur privé et du milieu universitaire. En sa qualité de Présidente du Comité consultatif, Mme Sharon Ong, Directrice Générale au Ministère de la Justice de Singapour et membre du Conseil de Direction d'UNIDROIT, a présenté au Groupe de travail un exposé résumant les commentaires formulés par le Comité consultatif. Par ailleurs, le Groupe de travail a examiné, entre autres, les modifications proposées aux définitions, ainsi que les révisions apportées à la section traitant de l'annulation d'un CCV. La question de la loi applicable a également été abordée, avec la contribution de la HCCH.

La septième session du Groupe de travail s'est tenue au siège d'UNIDROIT et en ligne du 17 au 19 décembre 2025. Le Groupe de travail a réuni 57 participants, parmi lesquels des experts individuels ainsi que des représentants d'organismes gouvernementaux, d'organisations intergouvernementales, d'associations professionnelles et d'organisations non gouvernementales. Le Groupe de travail a examiné le projet de Principes tel que révisé par le Comité de rédaction et, sous la direction de la Présidente du Comité consultatif, les observations fournies par les membres de ce Comité en réponse à la demande de contributions du Secrétariat. Le Groupe de travail s'est notamment penché sur les dispositions relatives à la loi applicable, au registre, à la conservation, à l'annulation, aux définitions, à l'acquisition de bonne foi, au droit procédural, à l'insolvabilité et aux opérations garanties. Le Groupe de travail a également examiné les commentaires sur le projet révisé d'introduction et a discuté des travaux futurs concernant une annexe sur la tokenisation.

- **Présentations, séminaires et conférences**

Le 17 février 2025, la Professeure Maria Chiara Malaguti, alors Présidente d'UNIDROIT, a participé au lancement du Groupe d'Amis sur la Désertification, la Dégradation des Terres et la Sécheresse, une table ronde réunissant des représentants de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), du FIDA, du PAM, du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GHIAR), du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCRROM) et de la FAO. La Professeure Malaguti a présenté le projet sur la nature juridique des crédits carbone vérifiés et, plus généralement, le rôle que peut jouer UNIDROIT dans la lutte contre le changement climatique.

Le 24 février 2025, Mme Giulia Previti, Fonctionnaire, a abordé les Principes CCV lors d'une conférence sur la tokenisation des crédits carbone organisée par le *Centre for Responsible Digitality*.

Le 21 mars 2025, Mme Previti a donné une conférence aux étudiants de l'Université Roma Tre dans le cadre d'un cours sur la fintech et la monnaie numérique, qui comprenait une introduction aux Principes CCV.

Le 19 mai 2025, Mme Previti a fait une présentation sur les travaux d'UNIDROIT en matière de droit et technologies, y compris les Principes CCV, lors de la Conférence Hallsworth organisée à l'Université de Manchester.

À la demande de la Banque mondiale, le 5 août 2025, Mme Previti a fait une présentation sur les Principes CCV devant des représentants du Gouvernement panaméen.

Le 9 août 2025, Mme Priscila Andrade, Fonctionnaire, a représenté le Secrétariat à la XVIIIe Conférence de l'Association américaine de droit international privé (ASADIP) sur le thème "Regional imaginaries, global resonance: Inter-American Private International Law and the world stage", tenue à Rio de Janeiro (Brésil). Le projet sur les CCV a été présenté lors d'une table ronde intitulée "Carbon credits and Private International Law: their possible impact on the region".

Le 27 novembre 2025, Mme Previti, Fonctionnaire, a donné une conférence aux étudiants du Master en droit international des affaires à l'Université Sapienza de Rome, au cours de laquelle elle a présenté les travaux d'UNIDROIT sur les CCV.

5. Contrats d'investissement internationaux

Réunions de groupes de travail

Cinquième session (1-3 avril 2025)

Sixième session (10-12 juin 2025)

Septième session (27-29 octobre 2025)

Réunion de suivi virtuelle de la septième session (21 novembre 2025)

[Site Internet du projet Contrats d'investissement internationaux](#)

• **Développement du projet**

Le projet sur les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats de commerce international (Principes d'UNIDROIT) et aux contrats d'investissement (projet sur les contrats d'investissement internationaux, ou CII) a été inclus dans le Programme de travail 2023-2025 d'UNIDROIT en 2022. En 2025, l'Assemblée Générale a confirmé la recommandation du Conseil de Direction de maintenir le projet dans le Programme de travail 2026-2028 en tant qu'activité hautement prioritaire jusqu'à son achèvement prévu en 2026.

Le projet est mené par UNIDROIT en partenariat avec l'Institut du droit commercial international de la Chambre de commerce internationale (CCI). Co-présidé par la Professeure Maria Chiara Malaguti et M. Eduardo Silva Romero, le Groupe de travail sur les CII élabore actuellement un ensemble de principes, de commentaires et de clauses types visant à favoriser la modernisation et la normalisation des contrats d'investissement internationaux. S'appuyant sur les Principes d'UNIDROIT, le projet cherche à établir un juste équilibre entre les intérêts des États et ceux des investisseurs.

En 2023, un Comité consultatif a été établi pour impliquer des experts désignés par les États (comprenant à la fois les États membres et, depuis 2024, également les États non membres ayant des relations d'investissement importantes) afin de veiller à ce que les sensibilités et les réalités nationales et régionales soient prises en compte. Le Comité consultatif est présidé par M. José Antonio Moreno Rodríguez, membre du Conseil de Direction.

• **Sessions du Groupe de travail**

Entre le 1^{er} et le 3 avril 2025, le Groupe de travail s'est réuni pour sa cinquième session à Paris et en ligne. Les discussions au cours de cette session ont porté sur les premières sections d'un avant-projet de texte du futur instrument, qui avait été élaboré par le Comité de rédaction à la suite de la quatrième session, sur la base des contributions fournies par les Sous-groupes thématiques pour ce projet. Le Groupe de travail a notamment examiné des questions telles que les aspects

précontractuels (Chapitre 3), la formation et la validité des CII (Chapitres 4 et 5), les clauses de "stabilisation" et de renégociation, le *hardship* et la force majeure (Chapitre 7), ainsi que les éléments caractéristiques liés à la protection des investisseurs, tels que la protection physique et la sécurité, et la protection contre l'expropriation (Chapitre 6).

La sixième session du Groupe de travail s'est tenue à Paris et en ligne du 10 au 12 juin 2025. Les discussions ont porté sur l'avant-projet de texte de référence du futur instrument, qui avait été affiné par le Comité de rédaction pendant la période intersessionnelle. Le Groupe de travail a notamment examiné un projet de principes généraux applicables aux CII (chapitre 2, traitant de sujets tels que la forme des CII), les CII et la durabilité (Chapitre 5, traitant de questions telles que le devoir de diligence en matière de durabilité, l'engagement des parties prenantes et la transmission des obligations tout au long de la chaîne d'approvisionnement), les recours (Chapitre 8, s'inspirant largement des Principes d'UNIDROIT) et le choix de la loi applicable et le règlement des différends (Chapitre 9, abordant des thèmes tels que la possibilité de choisir le futur instrument comme loi applicable, ainsi qu'une série d'options de règlement des différends, notamment les négociations directes, la médiation, l'arbitrage ou les procédures devant les tribunaux).

La septième session du Groupe de travail s'est tenue au siège d'UNIDROIT à Rome du 27 au 29 octobre 2025. Au cours de cette session, le Groupe de travail a examiné le projet de texte de référence révisé du futur instrument. Par ailleurs, le Groupe de travail a examiné les commentaires sur le projet d'instrument formulés par le Comité consultatif, composé d'experts désignés par 27 États membres d'UNIDROIT et huit États non membres ayant d'importantes relations d'investissement. Des discussions supplémentaires ont eu lieu lors d'une réunion de suivi virtuelle de la septième session le 21 novembre 2025, afin d'examiner un chapitre du projet d'instrument (Chapitre 7 sur les recours) que le Groupe de travail n'avait pas pu examiner lors de cette session faute de temps.

- **Groupe de recherche**

Parallèlement au Groupe de travail, le groupe de recherche constitué dans le cadre de l'Institut Roma Tre-UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage d'investissement a poursuivi ses recherches sur le contenu des CII accessibles au public, sous la supervision du Secrétariat d'UNIDROIT. En 2025, le groupe de recherche a présenté les résultats de ses recherches sur l'expropriation (notamment l'indemnisation et les dommages-intérêts), la protection physique et la sécurité, ainsi que sur les clauses de coopération et d'assistance de l'État, analysées dans plus de 195 CII (sur un échantillon initial de 230) provenant de 53 juridictions. D'autres recherches sont en cours sur les recours et les obligations en matière de durabilité (notamment les normes de diligence raisonnable) dans les CII.

- **Présentations, séminaires et conférences**

Les 13 et 14 mars 2025, Mme Myrte Thijssen, Fonctionnaire senior, a participé à l'événement intitulé "*Leading the sustainable transition*", organisé conjointement par l'Université de Trente et la Banque européenne d'investissement à Luxembourg. Cet événement a permis d'examiner le rôle des institutions financières multilatérales dans l'avancement des normes de durabilité à travers les chaînes de valeur mondiales.

Le 20 juin 2025, la Professeure Maria Chiara Malaguti, Présidente d'UNIDROIT de l'époque et actuelle Présidente du Groupe de travail sur les Principes d'UNIDROIT et les CII, et M. Rocco Palma, Fonctionnaire senior, ont participé à un séminaire sur le thème "*Clear language and International Investment Contracts*", présentant respectivement une introduction au projet et un exposé sur les questions de clarté et de rédaction abordées dans le cadre des travaux en cours du Groupe de travail sur le futur instrument. Le séminaire s'est tenu à Lillehammer, à l'Université des sciences appliquées de Norvège intérieure, dans le cadre du réseau d'activités organisées par le Groupe de travail. Il a réuni plusieurs spécialistes de la rédaction de contrats, qui ont fourni aux participants d'UNIDROIT des informations utiles sur le style rédactionnel des CII.

Le 9 décembre 2025, le projet sur les CII a été présenté au personnel de la Banque asiatique de développement lors d'une table ronde virtuelle.

Par ailleurs, le projet a été examiné lors du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD Africa Plus en juin 2025 et PIDD BEPCAC en septembre 2025).

6. Collections d'art privées

Réunions du Groupe de travail

Troisième session (17-19 mars 2025)

Quatrième session (1^{er}-3 décembre 2025)

[Site Internet du projet Collections d'art privées](#)

• **Développement du projet**

Lors de sa 101^{ème} session en mai 2022, le Conseil de Direction a appuyé la demande du Secrétariat de rehausser la priorité du projet sur les Collections d'art privées de faible à moyenne, concentrant les travaux sur les biens orphelins et autorisant la création d'un Groupe de travail. L'Assemblée Générale, à sa 81^{ème} session le 15 décembre 2022, a approuvé le reclassement du niveau de priorité. Le projet est soutenu par la Fondation Gandur pour l'Art et le Centre du droit de l'art de l'Université de Genève, avec lesquels UNIDROIT a conclu un Protocole d'accord.

• **Sessions du Groupe de travail**

La troisième session du Groupe de travail s'est tenue au siège d'UNIDROIT et en ligne du 17 au 19 mars 2025. Les discussions ont principalement porté sur la diligence raisonnable et la recherche de provenance pour les biens culturels pour lesquels les informations sont incomplètes ou inexistantes, ainsi que sur la rédaction de propositions pour les lignes directrices soumises par les Sous-groupes constitués lors de la deuxième session du Groupe de travail (décembre 2024).

La quatrième session du Groupe de travail s'est déroulée au siège d'UNIDROIT et en ligne du 1^{er} au 3 décembre 2025 et a débuté par un Colloque de recherche d'une journée sur le thème "*Orphan Objects: Curatorial, Ethical, and Legal Aspects*". De nombreux experts (notamment des chercheurs en provenance, affiliés à des organisations nationales ou financées par l'État, à des organisations à but non lucratif ou à des groupes de recherche sur la provenance au sein d'institutions culturelles) ont été invités à aborder des sujets spécifiques en répondant à une série de questions prédéfinies. Au cours de la session, le Groupe de travail a poursuivi l'examen du projet de lignes directrices à la lumière des présentations faites lors du colloque de recherche et des documents préparés par le Secrétariat.



Quatrième session du Groupe de travail sur les biens orphelins, UNIDROIT, Rome (Italie)

• **Présentations, séminaires et conférences**

Le 22 mai 2025, le Professeur Marc-André Renold, membre du Groupe de travail et partenaire du projet, a présenté les travaux du Groupe de travail, au nom d'UNIDROIT, lors de la treizième session du Comité subsidiaire de la Réunion des États parties à la Convention de l'UNESCO de 1970.

Le 12 novembre 2025, Mme Marina Schneider, Juriste principale et Dépositaire des traités, a participé à l'événement parallèle organisé dans le cadre de la Conférence générale du Conseil international des musées (ICOM) à Dubaï, aux Émirats arabes unis; l'une de ses présentations a porté sur le projet consacré aux collections d'art privées et aux biens culturels orphelins, mettant en évidence le développement potentiel d'une plateforme dédiée destinée à favoriser la clarté, la transparence et des pratiques responsables dans la gestion de ces biens culturels. Elle a chaleureusement invité les professionnels des musées à se joindre au dialogue et à apporter leur expertise à mesure que cette initiative poursuit son évolution.

7. Élaboration d'un document d'orientation sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans les chaînes de valeur mondiales

En 2022, le Secrétariat a reçu des propositions distinctes de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et de l'Organisation internationale pour le droit du développement (OIDD) visant à inclure des travaux sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans les chaînes de valeur mondiales dans le Programme de travail 2023-2025, compte tenu de l'expertise reconnue d'UNIDROIT en droit des contrats. Le Conseil de Direction a accueilli favorablement ces propositions et a recommandé l'inclusion d'un projet sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans le Programme de travail. Cette recommandation a ensuite été approuvée par l'Assemblée Générale, qui a attribué à ce projet une priorité moyenne.

Conformément à ce niveau de priorité, le Secrétariat a entamé des travaux exploratoires, notamment en organisant, les 27 et 28 mai 2024 au siège de l'Institut, un atelier exploratoire réunissant des experts de premier plan. Les participants sont parvenus à la conclusion qu'un futur instrument d'UNIDROIT pourrait combler d'importantes lacunes du cadre international existant et ont recommandé à UNIDROIT de poursuivre le projet.

Sur la base de ces conclusions, le Secrétariat a soumis un rapport au Conseil de Direction, accompagné d'une proposition visant à rehausser le niveau de priorité du projet de moyen à élevé. Le Conseil de Direction a examiné cette proposition pour la première fois le 29 avril 2025 dans le cadre d'une procédure à distance engagée afin de poursuivre ses délibérations. Au cours de cette session, le Conseil a décidé, en principe, de rehausser le niveau de priorité du projet, décision confirmée officiellement lors de sa 105^{ème} session, tenue du 20 au 22 mai 2025.

Concernant le calendrier du projet, le Conseil de Direction a noté que les travaux devraient débuter conformément à l'échéancier convenu lors de la session, selon lequel le projet devrait débuter au premier semestre 2027. Le Conseil a également noté que ce calendrier pourrait être ajusté pour tenir compte d'une éventuelle collaboration avec la CNUDCI.

Lors de sa 58^{ème} session en juillet 2025, la Commission de la CNUDCI a examiné la proposition d'UNIDROIT visant à coopérer et à entreprendre des travaux conjoints sur ce sujet. Tout en se félicitant de cette invitation, la Commission a décidé de ne pas s'engager dans le projet à ce stade, tout en demandant à être tenue informée des développements futurs ¹.

B. MISE EN ŒUVRE ET PROMOTION DES INSTRUMENTS ADOPTÉS PAR UNIDROIT

En 2025, le Secrétariat a poursuivi ses efforts visant à promouvoir les Conventions d'UNIDROIT et les autres instruments adoptés, notamment en les présentant lors de conférences, en assurant la liaison avec les gouvernements, en collaborant avec des organisations internationales et en publiant des articles sur le sujet.

Pour un aperçu des instruments élaborés par UNIDROIT, voir l'Annexe II.

¹ Voir le Rapport de la CDNUCI A/80/17, para. 221 *et suiv.*, disponible [ici](#).

1. Garanties internationales portant sur les matériels d'équipement mobiles

a. Protocoles qui ne sont pas encore entrés en vigueur

i. Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (Protocole MAC)

Réunion du Groupe de travail sur la ratification

20 juin 2025

• **Dépositaire**

UNIDROIT a été désigné Dépositaire du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction (Protocole MAC) en vertu de son article XXXVII(1). Au 31 décembre 2025, le Protocole avait été signé par quatre États (Congo, États-Unis d'Amérique, Gambie, Nigeria) et une organisation régionale d'intégration économique (l'Union européenne). À cette même date, le Protocole MAC avait été ratifié par un seul État (le Paraguay) et entrera en vigueur lorsque les conditions énoncées au paragraphe 1 de l'article XXV, auront été remplies.

• **Commission préparatoire MAC**

Conformément à la Résolution 1 de la Conférence diplomatique, une Commission préparatoire a été créée pour faire office d'Autorité de surveillance provisoire jusqu'à l'entrée en vigueur du Protocole. La Commission préparatoire fonctionne sous la direction du Conseil de Direction et de l'Assemblée Générale d'UNIDROIT.

Bien que la Commission préparatoire ne se soit pas réunie en 2025, des progrès ont été réalisés entre les sessions concernant ses trois principales responsabilités: i) la désignation d'une Autorité de surveillance, ii) la sélection d'un Conservateur chargé de gérer le Registre international du Protocole MAC, et iii) la préparation d'une première version du Règlement du Registre international.

UNIDROIT a été officiellement désignée comme Autorité de surveillance en vertu du Protocole MAC par la Commission préparatoire MAC en 2024, cette désignation prenant effet dès l'entrée en vigueur du Protocole. Lors de sa 105^{ème} session en mai 2025, le Conseil de Direction a examiné comment structurer au mieux les fonctions de l'Autorité de surveillance au sein des organes d'UNIDROIT. À l'issue des discussions, le Conseil de Direction a recommandé à l'Assemblée Générale de créer un Comité de l'Autorité de surveillance chargé d'assumer à la fois les fonctions formelles et générales de l'Autorité de surveillance, sous la supervision du Conseil de Direction et de l'Assemblée Générale. Lors de sa 85^{ème} session en décembre 2025, l'Assemblée Générale a adopté la recommandation du Conseil de Direction et a convenu de créer un Comité de l'Autorité de surveillance, qui commencerait à fonctionner dès l'entrée en vigueur du Protocole MAC.

Concernant la sélection d'un Conservateur, la Commission préparatoire a approuvé le projet de Contrat du Registre tel que négocié entre l'Équipe de négociation des contrats (mise en place par la Commission préparatoire) et le candidat retenu, *Information Services Corporation (ISC)*, sous réserve d'un examen externe indépendant du contrat (fourni gracieusement par DLA Piper). Tout au long de l'année 2025, l'Équipe de négociation des contrats a poursuivi les négociations avec le candidat retenu afin de traiter les questions en suspens. En décembre, la Commission préparatoire MAC a approuvé le Contrat avec le candidat retenu, qui a été dûment signé le 23 décembre 2025.

Concernant la préparation de la première édition du Règlement du Registre international, la Commission préparatoire MAC avait précédemment approuvé un projet révisé du Règlement lors de sa sixième session en avril 2024, lequel a été intégré en tant que Règlement de référence dans une annexe du Contrat du Registre.

- **Groupe de travail sur la ratification**

Lors de sa cinquième session en novembre 2022, la Commission préparatoire a décidé de créer un Groupe de travail sur la ratification du Protocole MAC (GTR) pour soutenir la mise en œuvre du Protocole MAC. Le GTR est un groupe informel de parties prenantes intéressées qui se réunit régulièrement pour coordonner la stratégie et les initiatives visant à promouvoir et à mettre en œuvre le Protocole MAC. Le GTR est composé i) d'États membres qui soutiennent la ratification, ii) d'organisations intergouvernementales et d'organisations internationales non gouvernementales également favorables, iii) du Groupe de travail MAC (représentant les parties prenantes du secteur privé), iv) du Conservateur du Registre international pour les matériels d'équipement MAC (une fois nommé), et v) du Secrétariat d'UNIDROIT, qui est également maintenant l'Autorité de surveillance. La participation au GTR se fait sur une base volontaire et ne comporte aucune obligation financière pour les membres.

Le GTR a tenu sa cinquième session en ligne le 20 juin 2025, permettant aux participants de discuter des différentes initiatives en cours (indiquées ci-dessous) visant à promouvoir la ratification du Protocole MAC à travers le monde. Le GTR a notamment examiné le site Internet récemment lancé consacré au Protocole MAC (<https://www.macprotocol.org/>), conçu comme une ressource pour les États intéressés et les acteurs du secteur, et a coordonné davantage les efforts visant à faire progresser la ratification dans les États cibles ayant déjà entamé leurs processus de ratification au niveau national.

- **Promotion**

Outre les efforts déployés par le Groupe de travail sur la ratification du Protocole MAC, le Secrétariat a poursuivi, en 2025, la promotion de la mise en œuvre du Protocole MAC, notamment par l'organisation de plusieurs ateliers, conférences et séminaires:

- réunion de consultation sur le thème "Advancing the MAC Protocol – Shaping the future of EU Equipment Financing", organisée par UNIDROIT, le Comité européen des équipements de construction (CECE) et le Comité Européen des groupements de constructeurs du machinisme agricole (CEMA) à Bruxelles, en Belgique (26 février 2025);
- consultations avec des représentants du gouvernement sud-africain (Pretoria, janvier 2025);
- consultations avec l'Institut de droit international, l'Organisation des États américains, le Groupe de la Banque mondiale, la Chambre de commerce des États-Unis d'Amérique et l'Association of Equipment Manufacturers (Washington, D.C., février 2025);
- réunion de consultation sur les avantages du Protocole MAC pour l'Union européenne, en partenariat avec le Comité européen des équipements de construction (CECE) et le Comité Européen des groupements de constructeurs du machinisme agricole (CEMA) (Bruxelles, février 2025);
- présentation du Protocole MAC à des responsables africains de quatorze États dans le cadre du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement – Africa Plus (Rome, juin 2025);
- consultations avec les parties prenantes brésiliennes (Brasilia, août 2025);
- sessions consacrées au Protocole MAC lors de la Quatorzième Conférence du Projet académique relatif à la Convention du Cap (Cambridge, septembre 2025);
- Conférence internationale avec la BERD sur les Protocoles MAC et ferroviaire (Londres, septembre 2025);
- présentation du Protocole MAC à 100 participants issus de 18 pays lors de la première édition de l'Université d'été 2025 du Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT (Wuhan, République populaire de Chine, septembre 2025);
- présentation du Protocole MAC à des représentants de quatorze États des Balkans, du Partenariat oriental, d'Asie centrale et du Caucase (BEPCAC) dans le cadre du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement – BEPCAC (Rome, octobre 2025);
- atelier de l'APEC sur le financement agricole, avec une journée consacrée au Protocole MAC (Tokyo, Japon, octobre 2025);

- consultations avec les parties prenantes japonaises (Tokyo, octobre et novembre 2025);
- organisation d'une réunion de consultation avec les parties prenantes chinoises sur les avantages du Protocole MAC pour la Chine (Pékin, novembre 2025);
- présentation du Protocole MAC lors de la réunion annuelle de la *Trade Finance Coalition of Parties (TFCOP)* (Londres, Royaume-Uni, novembre 2025);
- Session consacrée à la Convention du Cap lors de la huitième Conférence sur la coordination internationale des réformes du droit des opérations garanties (Hong Kong, République populaire de Chine, novembre 2025);
- réunions virtuelles régulières avec le Groupe de travail MAC, y compris la collaboration au lancement d'un nouveau site Internet pour le Groupe de travail MAC, mis en ligne en avril 2025 (<https://www.macprotocol.org/>, en anglais seulement).

Par ailleurs, le Secrétariat d'UNIDROIT a continué d'apporter une assistance continue aux États et aux groupes d'États envisageant de ratifier le Protocole MAC, notamment le Brésil, la République démocratique du Congo, le Japon, Maurice, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'Union européenne.

ii. **Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux (Protocole spatial)**

• **Dépositaire**

UNIDROIT a été désigné Dépositaire du Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux en vertu de son article XXXIV(1). Le Protocole spatial a été adopté le 9 mars 2012 lors d'une Conférence diplomatique tenue à Berlin. Au 31 décembre 2025, quatre États (Allemagne, Arabie saoudite, Burkina Faso et Zimbabwe) avaient signé le Protocole, et un État (Paraguay) y avait adhéré. Le Protocole spatial entrera en vigueur lorsque les conditions du paragraphe 1 de l'article XXXVIII auront été remplies.

• **Coopération institutionnelle**

Au cours de l'année 2025, le Secrétariat d'UNIDROIT a poursuivi sa coopération avec des experts ainsi qu'avec plusieurs organisations et institutions afin de mieux faire connaître et comprendre le Protocole spatial dans divers forums, parmi lesquels:

- la présentation d'une déclaration du Secrétaire Général devant la Sous-commission juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS) lors de sa 64^{ème} session (5-16 mai 2025);
- la participation en tant qu'institution observatrice au 76^{ème} Congrès international d'astronautique de la Fédération internationale d'astronautique (IAC-IAF) à Sydney, en Australie (30 septembre-1er octobre 2025), qui a notamment donné lieu à une présentation par M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, en collaboration avec M. Hamza Hameed, ainsi qu'à la participation à des réunions parallèles;
- une présentation devant le Comité pour la liaison avec les organisations internationales et les pays en développement (*Committee for Liaison with International Organisations and Developing Nations*, CLIODN) en tant qu'institution observatrice (1^{er} octobre 2025);
- une présentation lors du septième Forum international sur l'espace au niveau ministériel, section Asie du Sud-Est (*Seventh International Space Forum at Ministerial Level, Southeast Asia Chapter*) à Manille, aux Philippines (4 décembre 2025), avec la participation de ministres, de responsables d'agences spatiales et de délégations nationales d'Asie du Sud-Est (grâce à la participation de M. Hameed en tant que Président du groupe de réflexion récemment créé (voir ci-dessous)).

• **Groupe de réflexion sur la mise en œuvre du Protocole**

Le Secrétariat d'UNIDROIT a créé un Groupe de réflexion sur la mise en œuvre du Protocole spatial, chargé de promouvoir le soutien des gouvernements et du secteur privé. Ce Groupe est présidé par

M. Hamza Hameed, *Head of Space & Development* auprès de *Access Partnership* et ancien membre du Secrétariat d'UNIDROIT.

Le Groupe de réflexion coordonnera et accélérera les activités visant à faciliter l'entrée en vigueur et le fonctionnement efficace du Protocole.

- **Promotion et diffusion**

Par ailleurs, le Protocole spatial a fait l'objet de plusieurs conférences et ateliers, notamment une conférence sur le rôle potentiel du Protocole pour faciliter le financement de nouvelles activités spatiales dans les pays africains dans le cadre de l'édition 2025 du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD) "Africa Plus" (juin 2025); une conférence donnée dans le cadre du Master en droit des affaires internationales à l'Université Sapienza de Rome (Italie), à laquelle ont participé des étudiants issus de divers pays d'Amérique latine (juillet 2025); et une présentation d'une étude de cas dans le cadre du Programme PIDD 2025 pour les Balkans, le Partenariat oriental, l'Asie centrale et le Caucase (BEPCAC) (septembre 2025).

b. Protocoles déjà entrés en vigueur

i. Convention du Cap et Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques (Protocole aéronautique)

- **Dépositaire**

UNIDROIT a été désigné comme Dépositaire de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (Convention du Cap) en vertu de l'article 62(1) de la Convention et de l'article XXXVII(1) du Protocole aéronautique, qui sont tous deux entrés en vigueur le 1^{er} mars 2006.

Au 31 décembre 2025, la Convention comptait 90 États contractants et une Organisation régionale d'intégration économique contractante, et le Protocole aéronautique comptait 87 États contractants et une Organisation régionale d'intégration économique contractante (l'Union européenne).

Le 20 mars 2025, Son Excellence Mme Corinne Brunet, Ambassadrice du Bénin en France, a personnellement déposé auprès d'UNIDROIT l'instrument d'adhésion du Bénin à la Convention et au Protocole aéronautique.

Le 28 août 2025, Son Excellence Mme Tamuna Liluashvili, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de Géorgie en Italie, accompagnée de Mme Diana Liparteliani, Représentante de l'Ambassade de Géorgie, a déposé auprès d'UNIDROIT l'instrument d'adhésion de la Géorgie à la Convention et au Protocole aéronautique.

Le 29 août 2025, Mme Laura Tilūnaitė, Ministre Conseillère à l'Ambassade de la République de Lituanie en Italie, accompagnée de Mme Jurgita Laurinėnaitė, Première Secrétaire de l'Ambassade de la République de Lituanie en Italie, a déposé auprès d'UNIDROIT l'instrument d'adhésion de la Lituanie à la Convention et au Protocole aéronautique.

- **Promotion**

En 2025, le Secrétariat d'UNIDROIT a pu mener des actions de promotion supplémentaires concernant la Convention du Cap et le Protocole aéronautique, grâce à un financement supplémentaire fourni par Aviareto. Parmi les activités menées en 2025 figuraient:

- des consultations bilatérales avec le Bénin, la France, la Géorgie, le Guatemala, l'Italie, le Japon, la Lituanie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Pologne, Maurice, l'Ouganda et la Serbie sur la promotion, l'adhésion et la ratification de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique, ainsi que des consultations bilatérales avec la République démocratique du Congo sur la mise en œuvre et la conformité à la Convention du Cap et au Protocole aéronautique;
- l'organisation d'un cours de formation sur le fonctionnement juridique de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique à l'intention du personnel du Registre international établi en vertu du Protocole aéronautique (Aviareto) (Dublin, Irlande, mars 2025);

- une présentation de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique à 26 représentants gouvernementaux de seize pays africains dans le cadre du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement – Africa Plus (Rome, juin 2025);
- une présentation de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique à 20 représentants gouvernementaux de neuf pays des Balkans, du Partenariat oriental, d'Asie centrale et du Caucase (BEPCAC) dans le cadre du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement – BEPCAC (Rome, juin 2025);
- une présentation de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique à 100 participants issus de 18 pays lors de l'Université d'été 2025 du Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT (Wuhan, RPC, septembre 2025);
- des séances consacrées au Protocole aéronautique lors de la quatorzième Conférence de la Convention du Cap (Cambridge, Royaume-Uni, septembre 2025);
- une présentation de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique lors d'une conférence internationale en partenariat avec la BERD (Londres, septembre 2025);
- une présentation sur le rôle d'UNIDROIT dans la facilitation des échanges commerciaux, mettant l'accent sur les travaux de l'Institut dans les domaines des transports et des actifs numériques, lors d'une conférence organisée par le Centre d'arbitrage international de Shanghai (SHIAC) et organisée conjointement par le SHIAC, la CNUDCI et l'Université maritime de Shanghai, portant sur les opportunités et les défis du secteur maritime).

En coordination avec les travaux de mise en œuvre entrepris par UNIDROIT et l'OACI, la mise en œuvre du Protocole aéronautique a été également assurée par le Groupe de travail aéronautique (GTA/AWG). Le GTA est une entité juridique à but non lucratif composée de membres issus des différents secteurs de l'industrie aéronautique, qui contribuent à l'élaboration de politiques, de lois et de règlements visant à faciliter le financement et le crédit-bail dans le domaine de l'aviation internationale. En 2025, le GTA a entrepris plusieurs activités de promotion concernant le Protocole aéronautique, qui complètent les activités du Secrétariat en matière de promotion du Protocole.

ii. **Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire (Protocole ferroviaire de Luxembourg)**

Autorité de surveillance

Deuxième session (23 avril 2025)

Groupe de travail sur la ratification

23 avril 2025

Commission d'experts pour l'autorité de surveillance

20 novembre 2025

• **Dépositaire**

UNIDROIT a été désigné Dépositaire du Protocole de Luxembourg portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire en vertu du paragraphe 1 de l'article XXXIV du Protocole ferroviaire. Le Protocole ferroviaire de Luxembourg a été adopté le 23 février 2007 lors d'une Conférence diplomatique qui s'est tenue à Luxembourg et est entré en vigueur le 8 mars 2024. Au 31 décembre 2025, il comptait six États contractants (Afrique du Sud, Gabon, Espagne, Luxembourg, Paraguay et Suède) et avait été approuvé par une Organisation contractante d'intégration économique régionale (l'Union européenne), auxquels s'ajoutaient six autres États signataires (Allemagne, France, Italie, Mozambique, Royaume-Uni et Suisse).

Le 27 janvier 2025, Son Excellence Mme Nosipho Nausca-Jean Jezile, Ambassadrice d'Afrique du Sud en Italie, et Mme Mmathari Mashao, Ministre plénipotentiaire, ont officiellement déposé l'instrument de ratification de la République d'Afrique du Sud du Protocole ferroviaire de Luxembourg.



27 janvier 2025, dépôt de la ratification du Protocole ferroviaire de l'Afrique du Sud, UNIDROIT, Rome (Italie)

- **Autorité de surveillance**

Le 23 avril 2025, la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a participé à la deuxième session de l'Autorité de surveillance du Protocole ferroviaire de Luxembourg, organisée à Berne, en Suisse, et en ligne, sous l'égide de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF), qui assure le Secrétariat de l'Autorité de surveillance. L'Autorité de surveillance (AS) est composée de représentants désignés par l'Espagne (Présidence), la Suède (premier vice-Président), l'Afrique du Sud (deuxième vice-Président), la France, le Luxembourg, le Paraguay, la Türkiye, le Royaume-Uni et l'Union européenne en tant qu'Organisation d'intégration économique régionale, ainsi que d'observateurs du Groupe de travail ferroviaire, d'UNIDROIT et d'experts individuels. La réunion a été ouverte par M. Aleksandr Kuzmenko, Secrétaire général de l'OTIF, et par Mme Teresa Rodriguez de las Heras Ballell, représentant l'Espagne en tant que Présidente de l'Autorité de surveillance. Au cours de cette deuxième session, l'Autorité de surveillance a notamment approuvé les Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire, telles que modifiées le 13 novembre 2024 par le Comité de révision, aux fins du Règlement du Registre international du matériel roulant ferroviaire, et a examiné les révisions des Statuts et du Règlement intérieur de l'Autorité de surveillance, en particulier l'approbation d'une procédure à distance pour les sessions extraordinaires de l'Autorité de surveillance en cas d'approbations urgentes. L'Autorité de surveillance a également nommé des membres supplémentaires à la Commission d'experts de l'Autorité de surveillance. Par ailleurs, l'Autorité de surveillance a examiné i) un rapport du Dépositaire (UNIDROIT) sur l'état de mise en œuvre des ratifications et les activités menées depuis la première session de l'Autorité de surveillance, ii) un rapport de l'OTIF sur les activités du Secrétariat concernant le fonctionnement du système d'inscription international, et iii) des informations sur les activités organisées par le Groupe de travail ferroviaire, présentées par son Président, M. Howard Rosen.

- **Groupe de travail sur la ratification**

À la suite de la deuxième session de l'Autorité de surveillance du 23 avril 2025, le Groupe de travail sur la ratification du Protocole ferroviaire (GTR) a tenu une réunion en présentiel et en ligne à Berne, sous la Présidence d'UNIDROIT. Les participants ont reçu des informations actualisées et ont discuté des activités de promotion et de mise en œuvre menées depuis la dernière réunion du GTR en juillet 2024, notamment de la mise en œuvre au Luxembourg en tant qu'État du siège du Conservateur, de la mise en œuvre dans d'autres États contractants, des progrès réalisés en vue de la ratification dans d'autres États, de l'activité du Registre international, des activités et événements prévus pour 2025 et 2026, ainsi que d'autres initiatives. Les États participants et les observateurs ont été invités à intervenir.

- **Commission d'experts pour l'Autorité de surveillance**

La première session de la Commission d'experts s'est tenue en présentiel et en ligne le 20 novembre 2025 à Berne, Suisse, sous l'égide du Secrétariat de l'Autorité de surveillance, l'OTIF. La Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a participé en ligne au nom d'UNIDROIT. La Commission d'experts a élu ses membres pour un mandat de deux ans et a défini ses modalités de

fonctionnement. Elle a examiné son mandat, qui consiste à assister l'Autorité de surveillance, ainsi que la procédure d'adoption de son Règlement intérieur. Par ailleurs, la Commission d'experts a examiné les suggestions de modification du Règlement et des procédures du Registre international du matériel roulant ferroviaire et a convenu que le Secrétariat transmettrait les propositions de modification au Conservateur. Enfin, la Commission d'experts a discuté de manière générale des moyens de mieux faire connaître le Protocole ferroviaire de Luxembourg.

- **Coopération avec la CEE-ONU et le Comité des transports intérieurs des Nations Unies**

Au cours de l'année 2025, UNIDROIT a poursuivi le suivi des travaux du Comité de révision des Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire dans le cadre du Protocole de Luxembourg adopté par le Comité des transports intérieurs des Nations Unies, en mettant l'accent sur le développement de solutions numériques pour le marquage permanent du matériel roulant.

- **Soutien apporté par des organisations intergouvernementales et d'autres institutions**

Au cours de l'année 2025, le Protocole ferroviaire de Luxembourg a bénéficié d'un soutien supplémentaire de la part d'autres organisations. En particulier, la communication de l'Union européenne de 2025 intitulée "Relier l'Europe par le transport ferroviaire à grande vitesse" a reconnu le Protocole ferroviaire comme un instrument essentiel pour atteindre l'objectif d'un réseau ferroviaire européen à grande vitesse entièrement interconnecté, principalement en encourageant les investissements privés et en facilitant l'accès aux capitaux privés.

Par ailleurs, l'*Export Credit Insurance Corporation* (ECIC) d'Afrique du Sud a officiellement annoncé en août 2025 que, lorsque le Protocole ferroviaire de Luxembourg sera en vigueur dans l'État du débiteur, l'ECIC appliquera une réduction pouvant aller jusqu'à 20 % sur sa prime de risque lors de la souscription d'un financement de matériel roulant (sous réserve des règles minimales de l'ECIC en matière de contenu local sud-africain, de conformité au Protocole et d'autres conditions de souscription).

- **Promotion et diffusion**

Au cours de l'année 2025, le Secrétariat a mené plusieurs activités visant à promouvoir l'adoption du Protocole, notamment en coopération avec le Groupe de travail ferroviaire (GTF). Il s'agissait notamment de réunions avec des représentants des gouvernements et du secteur privé (entre autres d'Afrique du Sud, d'Arabie saoudite, de la République populaire de Chine, de Colombie, de la République de Corée, d'Inde, d'Italie, de Lettonie, de Mongolie, d'Ouganda et du Royaume-Uni), ainsi que de la préparation de documents complémentaires à l'intention des gouvernements intéressés (notamment la République démocratique du Congo, le Ghana, Maurice, l'Ouzbékistan, la Serbie, la Tunisie et l'Ukraine).

Par ailleurs, le Secrétariat a continué à promouvoir une acceptation plus large du Protocole ferroviaire par le biais de plusieurs conférences, ateliers et exposés, organisés également avec le soutien d'autres organisations, parmi lesquels:

- un séminaire en ligne organisé par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), dans le cadre de sa coopération avec UNIDROIT, afin de sensibiliser en interne aux Protocoles ferroviaire de Luxembourg et MAC, avec la participation de la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, et de M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior (17 juillet 2025);
- une conférence internationale organisée conjointement par UNIDROIT et la BERD, intitulée "Facilitating economic growth and trade through equipment finance - a focus on the Mining, Agriculture and Construction (MAC) Protocol and Rail Protocol" (Londres, Royaume-Uni, 5 septembre 2025 –voir Section I, D.4 ci-dessus);
- une conférence internationale organisée conjointement par UNIDROIT, l'Université chinoise de sciences politiques et de droit (CUPL) et la Société chinoise de droit international privé, sur les avantages des Protocoles ferroviaire de Luxembourg et MAC pour la Chine, avec la participation

de la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, et de M. Brydie-Watson, Fonctionnaire senior (Pékin, RPC, 7 novembre 2025);

- des conférences thématiques dans le cadre de divers programmes universitaires et de renforcement des capacités: au Programme international pour le droit et le développement (PIDD) – Africa Plus (juillet 2025) et lors de la première édition du PIDD - Balkans, Partenariat oriental, Asie centrale et Caucase (BEPCAC) (septembre 2025), tous deux organisés par UNIDROIT à Rome avec la coopération et le soutien du Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, lors de la section spécialement consacrée aux instruments d'UNIDROIT dans le cadre du Master en droit des affaires internationales de l'Université Sapienza de Rome, un programme trilingue auquel participent des étudiants internationaux, notamment d'Amérique latine (juin 2025), et lors de l'Université d'été du Centre de droit transnational asiatique (CDTA), en coopération avec l'Université d'économie et de droit de Zhongnan (ZUEL), consacrée, entre autres, aux instruments d'UNIDROIT relatifs à l'accès au crédit (Wuhan, République populaire de Chine, septembre 2025).

Le Protocole ferroviaire du Luxembourg a été présenté à plusieurs reprises dans le cadre de présentations générales consacrées au système de traités de la Convention du Cap, notamment lors d'un événement parallèle à la 63^{ème} session annuelle de l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique (AALCO), au cours duquel la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a fait un exposé sur le rôle central des instruments d'UNIDROIT dans la facilitation de l'accès au crédit, UNIDROIT participant en tant qu'observateur (Kampala, Ouganda, 8 septembre 2025), et lors d'une présentation du Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, sur la Convention du Cap et ses Protocoles, dans le cadre du programme "Legal Practical Training Counselling for Chinese Enterprises Going Abroad" organisé par le Ministère de la Justice de la RAS de Hong Kong (20 octobre 2025).

2. Protection internationale des biens culturels

a. Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés

La Convention d'UNIDROIT de 1995 est entrée en vigueur en 1998. Au 31 décembre 2025, la Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés comptait 56 États contractants.

b. Coopération institutionnelle

UNIDROIT a poursuivi sa collaboration avec plusieurs organisations dans ce domaine, telles que l'UNESCO, INTERPOL, UNODC, le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), l'OTAN, l'Union africaine, la CEDEAO, le Conseil international des Archives (CIA), la Antiquities Coalition ou encore la Bibliothèque nationale du Qatar.

- **G20**

Dans le cadre du Groupe de travail sur la culture du G20, sous la présidence sud-africaine, une série de webinaires thématiques a été organisée. Le 2 avril 2025, UNIDROIT a été invité à participer au premier webinaire thématique du Groupe de travail sur la culture consacré à la priorité n° 1 "Sauvegarde et restitution du patrimoine culturel pour protéger les droits de l'homme", pour intervenir lors d'une session et modérer une autre session. Cet exercice axé sur l'action visait à favoriser le partage des connaissances et l'échange de bonnes pratiques, à identifier les lacunes et les priorités, et à formuler des recommandations à l'intention du Groupe de travail sur la culture du G20. Mme Marina Schneider, juriste principale et dépositaire des traités, a tout d'abord présenté le rôle significatif des instruments d'UNIDROIT, tels que la Convention de 1995 et les Dispositions modèles définissant la propriété de l'État sur les biens culturels non découverts, dans le soutien aux objectifs du Groupe de travail et, en tant qu'instruments juridiques essentiels, dans l'incarnation des principes de solidarité, d'égalité et de durabilité – thème de la présidence sud-africaine du G20.

UNIDROIT a salué la Déclaration de KwaDukuza des Ministres de la Culture du G20, adoptée le 29 octobre 2025. La Déclaration réaffirme l'importance de la culture en tant que moteur du développement durable et souligne la nécessité de renforcer la coopération internationale pour sauvegarder et restituer le patrimoine culturel, notamment par la mise en œuvre effective d'instruments multilatéraux clés tels que la Convention de 1995. Elle fait explicitement référence aux travaux d'UNIDROIT à deux reprises (paragraphe 14 et 34). Cette Déclaration a été suivie par le Sommet du G20 en Afrique du Sud: Déclaration des dirigeants adoptée le 23 novembre, qui reconnaît "l'importance que les pays d'origine accordent au retour ou à la restitution des biens culturels qui revêtent pour eux une valeur spirituelle, historique et culturelle fondamentale, afin qu'ils puissent constituer des collections représentatives de leur patrimoine culturel" et réaffirme le "soutien à un dialogue ouvert et inclusif sur le retour et la restitution des biens culturels, tout en reconnaissant la prise de conscience croissante de leur valeur pour le renforcement de la cohésion sociale".

- **ICESCO**

Lors de sa 45^{ème} session tenue à Tunis les 25 et 26 février 2025, le Conseil exécutif de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) a officiellement approuvé le statut d'observateur d'UNIDROIT. Cette décision souligne l'alignement des missions des deux organisations en matière de protection des biens culturels et reflète le potentiel d'une collaboration mutuellement bénéfique à l'avenir. Ce partenariat contribuera de manière significative à la réalisation d'objectifs communs, notamment en ce qui concerne le renforcement du cadre législatif pour la protection du patrimoine culturel dans les États membres de l'ICESCO, en particulier pour la restitution et le retour des biens culturels volés ou illicitement exportés.

- **Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN)**

En tant que partenaire et partie prenante, UNIDROIT a été invité à contribuer à la fois à la révision en cours du Plan stratégique de l'ASEAN pour la culture et les arts (2016-2025) et à l'élaboration d'un nouveau plan de travail (2026-2035).

- **Sous-groupe d'experts de la Commission européenne sur le dialogue avec le marché de l'art**

Le sous-groupe d'experts de la Commission sur le dialogue avec le marché de l'art est une composante du Plan d'action de la Commission européenne contre le trafic de biens culturels 2022-2025 (AP), vise à établir un dialogue régulier avec le marché de l'art sur des sujets relatifs notamment à la lutte contre le trafic illicite de biens culturels.

Les 18 et 19 février 2025, UNIDROIT a été représenté par le Professeur Manlio Frigo à la troisième réunion en ligne du sous-groupe d'experts qui a discuté de la législation de l'UE sur l'introduction et l'importation de biens culturels (Règlement (UE) 2019/880); du défi de définir les "trésors nationaux" en vertu de l'article 36 du TFUE; l'étude menée par la DG GROW sur l'échelle et les dimensions économiques du marché de l'art de l'UE; les conclusions de l'étude indépendante sur la traçabilité des biens culturels menée par la DG HOME (visant à examiner l'état, les lacunes et les solutions possibles pour les bases de données sur les biens culturels volés et à explorer les prochaines étapes au niveau de l'UE); la lutte contre le trafic de biens culturels sur les plateformes en ligne et la loi sur les services numériques comme outil possible.

- **ICOM**

Le 11 mars 2025, le Comité national hellénique du Conseil international des musées (ICOM), en collaboration avec le Ministère hellénique de la Culture, a présenté la nouvelle "Liste rouge des biens culturels grecs en péril" au Musée de l'Acropole, en présence de la Ministre hellénique de la Culture, Mme Lina Mendoni, et de Mme Medea S. Ekner, Directrice Générale de l'ICOM. Mme Schneider, juriste principale, a participé à une table ronde pour soutenir ce nouvel outil, qui renforcera la mise en œuvre du concept de diligence raisonnable inscrit dans la Convention d'UNIDROIT de 1995. Ce fut également l'occasion de célébrer le 25^{ème} anniversaire des Listes rouges de l'ICOM.

Le 12 novembre 2025, Mme Schneider a participé à un événement parallèle à la Conférence générale de l'ICOM à Dubaï, aux Émirats arabes unis. Sa première présentation a mis en évidence la manière dont les outils numériques développés par les partenaires d'UNIDROIT favorisent une meilleure mise en œuvre de la Convention d'UNIDROIT de 1995, tandis que sa deuxième présentation a porté sur le projet consacré aux biens culturels orphelins ainsi que l'intérêt pour les musées de se joindre au dialogue et de partager leurs meilleures pratiques dans ce domaine.

c. Conférences et ateliers de renforcement des capacités

UNIDROIT a été invité à participer à divers autres programmes universitaires et conférences, ateliers de renforcement des capacités et réunions d'experts organisés en 2025; la liste suivante n'est qu'une illustration non exhaustive.

- Le 24 janvier 2025, UNIDROIT a participé à la cérémonie de clôture de la Semaine de la culture syrienne, organisée par l'université Roma Tre en collaboration avec l'Institut international du patrimoine, sur le thème "Les axes d'action de la coopération au développement à la croisée des chemins pour la protection du patrimoine culturel en péril".
- Le 6 mars 2025, UNIDROIT a participé à un webinaire organisé par le Groupe d'experts contre le vol, le trafic et la falsification (EGATTT) du Conseil international des archives (ICA). Mme Marina Schneider, juriste principale et dépositaire des traités, a présenté la pertinence de la Convention de 1995 pour la restitution du patrimoine documentaire.
- UNIDROIT a participé à une formation sur la "Protection du patrimoine culturel" à Vicence, en Italie, organisée par les Carabiniers italiens chargés de la protection du patrimoine culturel, en collaboration avec le Centre d'excellence pour les unités de police de stabilisation (CoESPU) destinée aux pays de l'ASEAN. Les participants venaient du Brunei Darussalam, du Cambodge, d'Indonésie, du Laos, de Malaisie, des Philippines, de Thaïlande, du Timor-Leste et du Vietnam.
- Le 26 mars 2025, UNIDROIT a participé à la "Formation initiale en ligne sur la protection des biens culturels et le trafic illicite au Soudan", organisée par la Fondazione Santagata sous les auspices du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Égypte et le Soudan et avec le soutien de l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS). Mme Schneider a présenté les avantages de la Convention d'UNIDROIT de 1995 et des Dispositions modèles définissant la propriété de l'État sur les biens culturels non découverts.
- Le 26 mars 2025 également, UNIDROIT a participé à un séminaire intitulé "Synergie des professions pour le patrimoine culturel – Documentation et responsabilité face à la circulation illicite des biens culturels", organisé par le Département histoire, patrimoine culturel, éducation et société de l'Université de Rome Tor Vergata et le Groupe d'intérêt thématique sur la diversité culturelle et le droit international et européen de la Société italienne de droit international (SIDI).
- UNIDROIT a été invité à participer au Forum international "Éducation culturelle pour la protection intégrée du Patrimoine", suivi d'un module éducatif sur la protection intégrée du patrimoine – axé sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels au sein du Conseil de coopération du Golfe (CCG), tenu à Abou Dhabi, Émirats arabes unis, du 2 au 6 mai 2025 et organisé par le Département de la Culture et du Tourisme – Abou Dhabi (DCT). Mme Schneider faisait partie du Comité scientifique.
- Le 8 mai 2025, la Présidente Maria Chiara Malaguti, a ouvert la Conférence sur l'arbitrage 2025 à l'Université Bocconi à Milan, en Italie, sur le thème "Guerre & Paix et arbitrage international", avec une série de sessions et de tables rondes réunissant certaines des figures les plus influentes de l'arbitrage international. La Convention d'UNIDROIT de 1995 a été mise en avant dans les remarques introductives de la Professeure Malaguti ainsi que dans les discussions.
- Les 18 et 19 mai 2025, UNIDROIT a été invité par le Ministère algérien de la Culture et des Arts et le Bureau régional de l'UNESCO concerné à participer à une réunion des pays nord-africains sur "La préservation et la promotion des musées et des collections, leur diversité et leur rôle dans la société".
- UNIDROIT a été invité à intervenir lors de la conférence internationale intitulée "La lutte contre le trafic illicite de biens culturels: une action coordonnée à travers la diplomatie, le droit, les

technologies et le rôle des Carabiniers”, organisée par la Direction académique de l’Institut international du patrimoine et les Carabiniers italiens, tenue les 1^{er} et 2 juillet 2025 à Rome.

- Les 21 et 24 septembre 2025, Mme Schneider a participé à la quatrième conférence de Doha sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, organisée par la Bibliothèque nationale du Qatar, sous le thème “Préparation aux crises et protection du patrimoine culturel – Prévention et restitution”.
- Les 21 et 23 octobre 2025, UNIDROIT a participé à une conférence internationale et un atelier de renforcement des capacités sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels à Karachi, Pakistan. Mme Schneider a présenté la Convention de 1995 à l’invitation de l’UNESCO et de la Direction générale des Antiquités et de l’Archéologie du Gouvernement du Sindh.
- Les 29 et 30 octobre 2025, UNIDROIT a participé à la Conférence internationale sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels à Riyad, en Arabie Saoudite. Mme Schneider a présenté la Convention de 1995 et comment promouvoir la ratification des pays du Conseil de coopération du Golfe.



29-30 octobre, Conférence internationale sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels à Riyad, (Arabie Saoudite)

- Les 18 et 20 novembre 2025, Mme Schneider a participé à un atelier organisé à Chisinau, en Moldavie, organisé par le Bureau régional de l’UNESCO pour la science et la culture en Europe et financé par l’Union européenne.
- UNIDROIT a également participé en 2025 à plusieurs activités nationales de renforcement des capacités organisées par l’UNESCO, parmi lesquelles à l’attention de l’Albanie (magistrats), la Palestine, le Costa Rica, la Mongolie, l’Afrique de l’Est et l’Ukraine.

d. Publications

Le premier commentaire en un seul volume consacré aux Conventions de 1970 et 1995 a été publié en 2024 dans le cadre de la collection [Oxford Commentaries on International Cultural Heritage Law](#). Il propose une analyse article par article de l’histoire, de l’interprétation et de l’application des traités, offre un aperçu historique et thématique critique des règles de droit international public et privé régissant le commerce des biens culturels, et présente une analyse dans le contexte d’autres conventions culturelles et de domaines connexes du droit international (notamment le droit humanitaire, le droit pénal, les droits de l’homme et le droit économique). Il identifie et explique les tendances actuelles du domaine ainsi que les évolutions futures possibles.

UNIDROIT a contribué au lancement du Commentaire sur les Conventions de l’UNESCO de 1970 et d’UNIDROIT de 1995 lors d’un événement parallèle à la 105^{ème} session du Conseil de Direction à Rome (mai 2025).

3. PRINCIPES D’UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (Principes d’UNIDROIT)

Tout au long de 2025, le Secrétariat a assuré une promotion active des Principes d’UNIDROIT à travers toute une série d’activités de sensibilisation, de renforcement des capacités et de coopération. Ces efforts visaient plusieurs objectifs complémentaires, notamment: mieux faire connaître les Principes

d'UNIDROIT aux praticiens du droit, renforcer la coopération avec les institutions d'arbitrage et les associations professionnelles, impliquer les étudiants et les jeunes chercheurs par le biais de l'enseignement universitaire et d'initiatives de simulation de procès, mener une promotion ciblée au niveau régional, en mettant particulièrement l'accent sur l'Afrique et l'Asie, et encourager l'utilisation des Principes d'UNIDROIT en tant que corpus flexible de droit général des contrats pouvant être adapté à des types de contrats spécifiques.

Par ailleurs, les Principes d'UNIDROIT ont été promus par le biais de publications, de conférences, d'ateliers et de cours organisés par les Correspondants d'UNIDROIT et d'autres experts actifs dans différents pays et régions.

- **Conférences et ateliers**

Les activités auxquelles le Secrétariat d'UNIDROIT a participé directement comprenaient des conférences, des ateliers spécialisés, des programmes de renforcement des capacités et une initiative de simulation de procès, notamment les suivantes:

- Le 3 mars 2025, un atelier en ligne a été organisé conjointement avec la Fédération internationale des ingénieurs-conseils (FIDIC), avec la participation de Mme Daduna Kokhraidze, Conseil général et directrice des services juridiques et contractuels, et d'autres experts de haut niveau, ainsi que du Secrétaire Général d'UNIDROIT, de la Secrétaire Générale adjointe et des Fonctionnaires seniors, Mme Myrte Thijssen et M. Rocco Palma. Cet atelier, accessible uniquement sur invitation, a exploré l'application des Principes d'UNIDROIT aux contrats de construction et d'ingénierie, ainsi que les perspectives d'un nouveau projet d'UNIDROIT dans ce domaine.
- Le 16 mai 2025, UNIDROIT et l'ICC Tunisie ont organisé conjointement à Tunis une conférence historique intitulée "Les Principes d'UNIDROIT et l'arbitrage international : un cadre émergent pour le règlement des conflits dans la région MENA". Cet événement en présentiel, en langue française, a réuni plus de 100 participants, parmi lesquels des arbitres, des juges, des avocats, des représentants gouvernementaux, des universitaires et des étudiants, pour une discussion de haut niveau sur l'importance croissante des Principes d'UNIDROIT dans l'arbitrage international à travers la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). La conférence a été organisée en étroite collaboration avec le Correspondant d'UNIDROIT en Tunisie, M. Dhafer Dridi. La Professeure Maria Chiara Malaguti, alors Présidente d'UNIDROIT, et Mme Selma Babbou, Vice-Présidente de l'ICC Tunisie, ont prononcé les allocutions d'ouverture et de clôture. La Professeure Malaguti a également participé à la deuxième table ronde, où elle a présenté un exposé intitulé "Les contrats d'investissement et les Principes d'UNIDROIT". La Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a présenté un exposé intitulé "Les Principes d'UNIDROIT : un ensemble équilibré de règles pour les contrats du commerce international", tandis que Mme Philine Wehling, Fonctionnaire, a présenté "Les fonctions des Principes d'UNIDROIT et leur influence sur la région MENA". Ces deux interventions s'inscrivaient dans le cadre de la première table ronde de la conférence, intitulée "Les Principes d'UNIDROIT: un cadre d'harmonisation pour le commerce international".
- Le rôle des Principes d'UNIDROIT dans la recherche de solutions aux nouveaux défis de l'arbitrage international a également été mis en avant lors du septième Forum international d'arbitrage de Shanghai, organisé le 8 novembre 2025, où la Secrétaire Générale adjointe a prononcé un discours liminaire dans le cadre de l'atelier intitulé "Connecting Asia-Pacific, Serving the World: New Developments in International Dispute Resolution Mechanisms".
- Le 3 décembre 2025, la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a donné une conférence en ligne dans le cadre de la série "Martes de UNIDROIT", intitulée "Aspectos esenciales sobre los Principios UNIDROIT", une initiative organisée par le Correspondant d'UNIDROIT pour le Pérou, le Professeur Sergio Alonso Garcia Long. Sa présentation portait sur le thème "Contractual remedies in the UPICC and their application to specific contracts: need for further guidance?". Cette série, conçue en vue de préparer le concours de plaidoirie péruvien (voir ci-dessous), a vu la participation d'éminents experts issus de différentes juridictions, notamment les membres du Conseil de Direction, le Professeur José Antonio Moreno Rodriguez et la

Professeure Maria Ignacia Vial Undurraga, ainsi que la Présidente émérite d'UNIDROIT, la Professeure Maria Chiara Malaguti. La série est disponible [en ligne](#).

- **Initiatives de concours de plaidoirie**

Plaidoiries du CDTA – Une initiative majeure visant à impliquer les jeunes générations a été le lancement, en 2025, de la première édition du concours international de plaidoirie en arbitrage des Principes d'UNIDROIT. Le concours a été organisé conjointement par le Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT (CDTA) et la Commission d'arbitrage économique et commercial international de Shanghai (Centre d'arbitrage international de Shanghai, SHIAC), et était ouvert aux équipes issues d'universités et d'instituts de recherche de toute l'Asie. Les épreuves préliminaires se sont déroulées à Shanghai du 3 au 5 novembre 2025, avec la participation de 26 équipes provenant de dix pays asiatiques, tandis que les épreuves finales étaient prévues pour janvier 2026 au siège d'UNIDROIT. De plus amples informations sur ce concours sont fournies à la Section III, C.1 (UNIDROIT CDTA).

Concours de plaidoirie péruvien – L'initiative du CDTA a suscité un intérêt bien au-delà de la région asiatique et a inspiré des activités connexes, notamment l'organisation d'un concours de plaidoirie péruvien sur l'application des Principes d'UNIDROIT, organisé par le Concours de plaidoirie péruvien (*Moot de Arbitraje Peruano*) en collaboration avec l'Université andine de Cuzco (*Universidad Andina del Cusco*, UAC).

- **Programmes de renforcement des capacités et conférences**

Parallèlement, le Secrétariat d'UNIDROIT a poursuivi la diffusion des Principes d'UNIDROIT à travers de nombreuses conférences universitaires et programmes de formation, notamment:

- une présentation donnée par Mme Philine Wehling, Fonctionnaire, devant une délégation d'étudiants en droit de la Faculté de droit de l'Université de Séoul, accompagnée du Professeur Byoung-Ho Jung, à UNIDROIT (4 février 2025);
- une conférence donnée par Mme Wehling dans le cadre du programme de Master en droit commercial international (LL.M.) au Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail (ITC-OIT) (21 mai 2025);
- une présentation de Mme Wehling devant les membres de la Cour suprême de Lettonie lors de leur visite officielle à UNIDROIT (16 octobre 2025);
- des contributions aux sessions organisées dans le cadre du Programme d'UNIDROIT pour le droit international et le développement (PIDD), notamment le Programme Africa Plus (17 juin 2025) et le Programme BEPCAC (Balkans, pays du Partenariat oriental, Asie centrale et Caucase) (16 septembre 2025), auxquels ont participé des membres du personnel d'UNIDROIT et des experts externes ¹;
- une conférence donnée par Mme Wehling dans le cadre du Master en droit international des affaires à l'Université Sapienza de Rome (26 juin 2025);
- la participation à l'Université d'été 2025 du Centre de droit transnational asiatique (CDTA) d'UNIDROIT, organisée à Wuhan, RPC, en collaboration avec l'Université d'économie et de droit de Zhongnan (ZUEL) et inaugurée officiellement le 8 septembre 2025
- un atelier dédié aux étudiants en Master de droit (LLM) animé par Mme Wehling à l'Université Prince Mohammad Bin Fahd (PMU) à Dammam, en Arabie saoudite (1^{er} décembre 2025).

¹ En particulier, lors du programme PIDD Africa Plus, à la suite d'une présentation des Principes d'UNIDROIT et de leurs clauses types par la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, et la Professeure Meiling Huang, Juriste principale, M. Mohamed Ismail, Conseiller et Vice-Président du Conseil d'État égyptien et juge à la Cour administrative suprême d'Égypte, a pris la parole sur l'utilisation des Principes d'UNIDROIT dans la région MENA, en dialogue avec la Mme Philine Wehling, Fonctionnaire. Au cours du Programme BEPCAC, la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a abordé les questions relatives à la rédaction des contrats en matière d'arbitrage avec M. Michele Ius, Responsable des contrats au sein de Danieli Group.

- **Soutien et coopération institutionnels**

La promotion institutionnelle des Principes d'UNIDROIT a été renforcée le 8 octobre 2025, lorsque le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, a signé la résolution adoptée par l'Association internationale des jeunes avocats (AIJA). Par cette résolution, approuvée par Mme Kato Aerts, Présidente de l'AIJA, l'association recommande que les Principes d'UNIDROIT 2016 soient considérés par ses membres ainsi que par la communauté juridique internationale comme une option importante pour la rédaction, l'interprétation et le règlement des différends relatifs aux contrats internationaux. La cérémonie s'est déroulée en ligne et a également réuni la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, ainsi que le Professeur Eckart Brödermann (Université de Hambourg), qui a soutenu la résolution.

4. PRINCIPES D'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé ("Principes ANDP")

Les exemples suivants constituent une liste non exhaustive d'événements et d'initiatives organisés en 2025 auxquels le Secrétariat d'UNIDROIT a participé afin de promouvoir les Principes ANDP.

- Le 28 janvier 2025, les Principes ANDP ont constitué le thème de la séance inaugurale de la série de séminaires du Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT (CDTA). Axé sur le thème "Digital Assets and Their Legal Application and Development in Asia", cet événement a réuni plus de 70 participants et a donné lieu à des interventions du Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, de M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior et co-Directeur du CDTA, du Professeur K. Berk Kapanci de l'Université MEF (Turquie), de Mme Giulia Previti, Fonctionnaire, du Professeur Weixing Shen de l'Université Tsinghua, du Professeur Luca Di Donna de l'Université Sapienza de Rome et de Mme Chi Wing Cheuk, Juriste, ainsi qu'une table ronde animée par Mme Theodora Kostoula, Consultante juridique.
- Le 30 janvier 2025, le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, a abordé les Principes ANDP avec des représentants de la Banque centrale de Serbie.
- Le 30 janvier 2025, Mme Previti a fait une présentation sur les Principes ANDP lors d'un séminaire organisé par la Division juridique et des traités du Ministère indien des Affaires étrangères.
- Le 6 février 2025, Mme Kostoula a participé à la septième "Conférence Rencontre entre la Science et le Droit dans le Numérique" organisée par l'Université de Lausanne dans le cadre de sa Semaine de la Digitalisation. Mme Kostoula a fait une présentation sur les Principes ANDP et a participé à une table ronde sur divers aspects des actifs numériques.
- Le 21 mars 2025, Mme Previti a présenté les Principes ANDP à un groupe d'étudiants internationaux de troisième cycle dans le cadre d'un cours sur la fintech et la monnaie numérique dispensé par des représentants du Ministère italien des Finances à l'Université Roma Tre.
- Le 8 avril 2025, la "International Conference on Global Challenges in the Digital Era: Digital Asset Transaction and Legal Protection", organisée conjointement par UNIDROIT, la Commission d'arbitrage de Pékin/Centre d'arbitrage international de Pékin (BAC/BIAC) et le Centre international de règlement des différends de Pékin (BIDRC), avec le soutien de l'Université d'économie et de droit de Zhongnan (ZUEL), s'est tenue à Pékin, en République populaire de Chine. Dans son allocution liminaire, le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, a présenté les Principes ANDP et leur potentiel pour renforcer la sécurité juridique et soutenir les marchés liés aux actifs numériques. Il a souligné que l'élaboration des Principes ANDP s'était appuyée sur une participation régionale inclusive et sur les meilleures pratiques de l'ensemble du secteur numérique. Le point marquant de la conférence a été l'annonce officielle de la préparation de trois nouvelles traductions des Principes ANDP (en chinois, vietnamien et turc) par l'intermédiaire du CDTA.
- Le 25 septembre 2025, UNIDROIT a participé à une conférence organisée par le Centre d'arbitrage international de Shanghai (SHIAC), conjointement organisée avec la CNUDCI et l'Université maritime de Shanghai, consacrée aux opportunités et aux défis du secteur du transport maritime. Mme Previti a présenté un exposé sur le rôle d'UNIDROIT dans la facilitation

des échanges commerciaux, en mettant l'accent sur les travaux de l'Institut dans les domaines du transport et des actifs numériques. Elle a notamment donné un aperçu des Principes ANDP, en expliquant le focus de cet instrument sur le droit de la propriété et son approche des actifs liés. Plus de 1 100 personnes ont participé à l'événement, en présentiel et en ligne.

- Le 26 septembre 2025, UNIDROIT a participé au quatrième Forum sur l'État de droit dans le commerce numérique, organisé à Hangzhou, RPC. Mme Previti a présenté une vue d'ensemble du cadre des Principes ANDP relatif aux droits de propriété et a abordé les dispositions clés concernant le contrôle, l'acquisition de bonne foi, les sûretés, le dépôt, les actifs liés et les conflits de lois. Elle a également souligné les contributions de la Chine à l'élaboration et à la promotion des Principes ANDP.



26 septembre, présentation sur les actifs numériques, Hangzhou (Chine)

- Le 27 novembre 2025, Mme Previti a donné une conférence sur les travaux d'UNIDROIT dans le domaine du droit et de la technologie à l'Université Sapienza de Rome, au cours de laquelle elle a présenté les Principes ANDP aux étudiants.

- UNIDROIT, en partenariat avec DARTE (*Digital Assets Round Table Experts Series*), a organisé une série de discussions d'experts consacrées aux défis spécifiques liés à l'application du droit privé aux actifs numériques, en accordant une attention particulière aux Principes ANDP. La première de ces discussions s'est tenue le 5 décembre 2025 au siège d'UNIDROIT à Rome et a porté sur l'interaction des Principes ANDP avec les systèmes juridiques nationaux dans les juridictions de droit civil et de droit mixte. L'ordre du jour a porté sur trois thèmes stratégiques: i) les principaux défis juridiques et opérationnels auxquels est confronté le secteur des actifs numériques, présentés par M. Georg Harer de Bybit, ii) la mise en œuvre pratique du concept de "contrôle" dans les transferts d'actifs numériques, abordée par M. Tomáš Kozárek du Ministère tchèque de l'Industrie et du Commerce, et iii) l'application des Principes ANDP aux instruments financiers, analysée par Mme Tecla Rodi du Ministère italien de l'Économie et des Finances. La session a été ouverte par un discours de bienvenue du Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, et s'est conclue par un discours liminaire de M. Joachim Schwerin (Commission européenne).

5. **Loi type UNIDROIT-CNUDCI sur les récépissés d'entrepôt et Guide pour l'incorporation**

La Loi type UNIDROIT-CNUDCI sur les récépissés d'entrepôt a été officiellement lancée le 23 mai 2025, lors d'un événement parallèle à la 105^{ème} session du Conseil de Direction, intitulé "UNIDROIT'S Contribution to Private Law and Agricultural Development – Focus on Warehouse Receipts and Contract Farming". L'événement, organisé conjointement par UNIDROIT et la CNUDCI au siège d'UNIDROIT à Rome, a débuté par les allocutions d'ouverture du Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, et de Mme Anna Joubin-Bret, Secrétaire de la CNUDCI, qui ont présenté la Loi type et retracé son historique. L'ouverture a été suivie d'une table ronde explorant le potentiel

transformateur de la Loi type pour faciliter l'accès au financement, réduire les coûts d'emprunt pour les agriculteurs, promouvoir les investissements dans les infrastructures agricoles et soutenir la sécurité alimentaire mondiale. Présidée par Mme Philine Wehling, Fonctionnaire, la table ronde a donné lieu à des présentations de Mme Eugenia Dacoronia, membre du Conseil de Direction, de M. Luca Castellani, Conseiller juridique à la CNUDCI, du Professeur Hiroo Sono, de l'Université d'Hokkaido, et de M. Marek Dubovec, Directeur des programmes de réforme du droit à l'Institut de droit international.

Tout au long de l'année 2025, plusieurs activités de promotion ont mis en avant la pertinence et l'application pratique de la Loi type. Par exemple, le 14 avril 2025, la Société financière internationale (SFI) a organisé un webinaire consacré à la Loi type, intitulé "The Role of Modern Law on Warehouse Receipts in Increasing Investable Opportunities". Mme Wehling a présenté la Loi type et a participé activement aux discussions. Le webinaire a attiré 94 participants, principalement des représentants d'institutions financières, témoignant du grand intérêt du secteur financier pour la Loi type.

Par ailleurs, le Secrétariat d'UNIDROIT a assuré une large diffusion de la Loi type sur les récépissés d'entrepôt par le biais d'une série de présentations, de webinaires et de programmes de formation, notamment:

- la Professeure Dora Neo, membre du Groupe de travail d'UNIDROIT chargé de l'élaboration de la Loi type, a présenté cette dernière lors du Colloque de la CNUDCI sur le thème " Navigating the New Era of Digital Finance" (21-22 février 2025);
- la participation à une Conférence internationale sur le thème "Optimising Supply Chain Finance" à Londres, conjointement organisée par l'Institut de droit commercial transnational de l'Université Queen Mary de Londres et par UNIDROIT, la Chambre de commerce internationale (Royaume-Uni), la CNUDCI, la BERD, le *Factors Chain International* (FCI) et la *UK Warehousing Association* (UKWA) – M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, a présenté la Loi type sur les récépissés d'entrepôt à un public composé d'experts gouvernementaux et de représentants du secteur (12 mai 2025);
- Mme Philine Wehling, Fonctionnaire, a présenté la Loi type sur les récépissés d'entrepôt à des professionnels du droit issus de pays africains lors du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD) Africa Plus, organisé à Rome (20 juin 2025);
- dans le cadre du Master en droit des affaires internationales de l'Université Sapienza de Rome, Mme Philine Wehling a donné une conférence sur la Loi type sur les récépissés d'entrepôt, en présence de praticiens qualifiés d'Amérique latine (10 juillet 2025);
- dans le cadre du PIDD BEPCAC, Mme Wehling a présenté la Loi type sur les récépissés d'entrepôt, aux professionnels du droit participant au Programme (24 septembre 2025).

En plus des activités de promotion, UNIDROIT, en partenariat avec la CNUDCI, a reçu des demandes de plusieurs gouvernements souhaitant obtenir des conseils en matière de réforme juridique.

La Loi type sur les récépissés d'entrepôt et son Guide pour l'incorporation sont disponibles en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe sur le site Internet d'UNIDROIT ¹.

6. GUIDE juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA

Au fil des ans, UNIDROIT a poursuivi son action de promotion du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA. Le Secrétariat travaille en collaboration avec des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Fonds international de développement agricole (FIDA) et s'appuie sur d'anciens membres et observateurs du Groupe de travail pour assurer la diffusion de cet instrument.

Le dixième anniversaire de l'adoption du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA a été célébré lors d'un événement parallèle à la 105^{ème} session du Conseil de Direction, intitulé "UNIDROIT's Contribution to Private Law and Agricultural Development – Focus on

¹ Voir à <https://www.unidroit.org/instruments/wr/uncitral-unidroit-model-law-on-warehouse-receipts-language-versions/>.

Warehouse Receipts and Contract Farming". Des allocutions liminaires ont été prononcées par le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, M. Guido Acquaviva, Conseiller juridique adjoint de la FAO, et Mme Katherine Meighan, Cheffe des services juridiques et de la gouvernance du FIDA. Une table ronde spéciale, présidée par la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a donné lieu à des interventions du Professeur Henry D. Gabriel, membre du Conseil de Direction *ad honorem*, de Mme Carmen Bullon, Fonctionnaire à la FAO, du Professeur Carlos A. da Silva, Consultant en développement de l'agroalimentaire au Brésil, et du Professeur Letzadzo Isaac Kometsi, Doyen de la Faculté de droit de l'Université nationale du Lesotho.

Par ailleurs, le thème du concours d'essais 2025 d'UNIDROIT était "A Decade of the UNIDROIT/FAO/IFAD Legal Guide on Contract Farming: Sustainable Agriculture and Food Security in a Changing World", soutenu par l'Institut de droit international (ILI) et facilité par la Fondation d'UNIDROIT. Le 15 décembre 2025, les lauréats ont présenté leurs travaux de recherche lors d'un webinaire organisé par UNIDROIT.

- **Conférences, exposés et ateliers de renforcement des capacités**

Le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA a été présenté lors de plusieurs séminaires, conférences et exposés organisés par des institutions universitaires concernées au cours de l'année 2025. Les exemples suivants illustrent la participation du Secrétariat d'UNIDROIT à ces événements:

- Les 18 juin et 23 septembre 2025, le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA a été présenté par Mme Philine Wehling, Fonctionnaire, respectivement lors des événements PIDD Africa Plus et BEPCAC organisés par UNIDROIT.
- Le 19 juin 2025, Mme Priscila de Andrade, Fonctionnaire, a présenté les innovations contractuelles du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA visant à soutenir les femmes lors du [Global Land Forum](#).
- Le 3 juillet 2025, Mme Philine Wehling, Fonctionnaire, a donné une conférence devant des étudiants du Master en droit des affaires internationales de l'Université Sapienza de Rome, en Italie.

7. Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles UNIDROIT/FIDA

Dans le but de promouvoir le deuxième Guide juridique élaboré dans le cadre du partenariat tripartite avec les organisations intergouvernementales ayant leur siège à Rome et actives dans le domaine du développement agricole, le Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles UNIDROIT/FIDA ("Guide CITA") a été présenté lors de divers événements au cours de l'année 2025, notamment:

- le 19 juin 2025, le Guide CITA a été présenté par Mme Priscila de Andrade (Fonctionnaire) lors d'une table ronde organisée par l'Institut international du développement durable (IIDD) dans le cadre du [Global Land Forum](#).
- Le 3 juillet 2025, Mme Philine Wehling, Fonctionnaire, a présenté le Guide CITA à des étudiants du Master en droit des affaires internationales de l'Université Sapienza de Rome, en Italie;
- dans le cadre du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD), le Guide CITA a été présenté le 18 juin 2025 au PIDD Africa Plus par M. Lorenzo Cotula (Institut international pour l'environnement et le développement) et Mme de Andrade, et le 22 septembre 2025 dans le cadre du PIDD BEPCAC par Mme Jeannette Tramhel (Consultante juridique senior) et Mme de Andrade.

Par ailleurs, la version française du Guide CITA a été publiée début 2025 et officiellement lancée lors d'un séminaire en présentiel et en ligne le 1^{er} juillet 2025, dans le cadre du PIDD Africa Plus. La publication de l'édition française élargit l'accessibilité et l'application pratique du Guide à travers divers systèmes juridiques. L'événement de lancement a réuni 55 participants et s'est ouvert par des allocutions du Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, et de Mme Katherine Meighan,

Cheffe des services juridiques et de la gouvernance du FIDA. Une table ronde d'experts animée par Mme de Andrade a examiné l'impact pratique du Guide CITA. Parmi les éminents intervenants figuraient des membres et des observateurs du Groupe de travail CITA; le Professeur Pierre Étienne Kenfack (Université de Yaoundé 2), M. Yannick Fiedler (FAO), Mme Emma Jessie McGhie (FAO) et Mme Suzy Nikièma (IIDD).



1^{er} juillet 2025, lancement de la version française du Guide CITA, UNIDROIT, Rome (Italie)

8. **Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage**

La Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage (LTA) a été adoptée par le Conseil de Direction d'UNIDROIT lors de sa 102^{ème} session (Rome, 10-12 mai 2023) et publiée en septembre 2023. Lors de l'adoption de la LTA, le Conseil de Direction a également chargé le Secrétariat d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de mise en œuvre de la LTA ¹. La stratégie de mise en œuvre de la LTA comprend quatre volets: i) positionner la LTA comme un instrument essentiel facilitant le financement du commerce, l'accès au crédit et le développement économique, ii) sensibiliser le public à la LTA dans les grands forums multilatéraux pertinents, iii) appuyer la mise en œuvre nationale de la LTA, et (iv) veiller à ce que la LTA soit largement accessible.

En ce qui concerne la présentation de la LTA dans les principaux forums multilatéraux, en 2025 i) la LTA a été présentée lors d'un Colloque de la CNUDCI intitulé "Navigating the New Era of Digital Finance" au siège des Nations Unies (New York, février 2025), ii) la LTA a été présentée comme un instrument susceptible de faciliter le commerce mondial lors d'une conférence de la Chambre de commerce internationale sur le thème on "Optimising Supply Chain Finance" (Londres, mai 2025), iii) elle a été présentée lors de la huitième Conférence sur les opérations garanties consacrée au rôle de la LTA dans le soutien aux réformes de l'accès au crédit en Asie (Hong Kong, novembre 2025), et iv) elle a également été présentée lors du Forum sur l'avenir de la propriété intellectuelle organisé par le Conseil international pour la commercialisation de la propriété intellectuelle ("IIPC") (Shanghai, novembre 2025).

En ce qui concerne la mise en œuvre nationale de la LTA, UNIDROIT a travaillé avec des organisations partenaires (la BERD, la SFI, la BAD, la CNUDCI, le TFCOP et l'ILI) pour soutenir des projets de réforme du droit national en Géorgie, en Jordanie, en Malaisie, en Ouzbékistan, en Türkiye et en Ukraine. UNIDROIT a participé directement à la présentation de la LTA aux parties prenantes en Macédoine du Nord (Skopje, avril 2025) et en Ouzbékistan (Tachkent, octobre 2025). La LTA a été présentée à des professionnels d'Afrique, des Balkans, du Partenariat oriental, d'Asie centrale et du Caucase (BEPCAC) par l'intermédiaire du PIDD BEPCAC d'UNIDROIT (Rome, juillet et octobre 2025), et a également été présentée aux 100 participants issus de 18 pays lors de l'Université d'été 2025 du Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT (Wuhan, septembre 2025).

¹ Voir [UNIDROIT 2023 - C.D. \(102\) 5](#), "Adoption de projets d'instruments d'UNIDROIT - Loi type sur l'affacturage", paras 27-28.

- **Conférences et ateliers de renforcement des capacités**

La LTA a été présentée lors de nombreux événements en 2025; les exemples suivants illustrent la portée de cette initiative, sans toutefois en donner une liste exhaustive.

- Le 29 avril 2025, UNIDROIT a participé à une conférence internationale sur l'affacturage et le financement de la chaîne d'approvisionnement dans les Balkans occidentaux, organisée par la BERD, le programme de facilitation des échanges de la BERD et le *Factors Chain International* (FCI). Au cours de cette conférence, qui a réuni plus de 80 participants provenant de Bulgarie, de Grèce, du Kosovo, de Macédoine du Nord, du Monténégro et de Serbie, M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, a présenté un exposé en ligne intitulé "The role of the UNIDROIT Model Law on Factoring in facilitating factoring reform in the Western Balkans".
- Le 7 août 2025, UNIDROIT a participé en ligne à un atelier de l'APEC sur le thème "Intellectual Property Finance: Barriers and Breakthroughs" à Incheon, en République de Corée, organisé par le Ministère de la Propriété Intellectuelle (MOIP) et conjointement animé par le Groupe d'experts de l'APEC sur les droits de propriété intellectuelle (IPEG) et le Conseil consultatif des entreprises de l'APEC (ABAC), en collaboration avec le Forum financier Asie-Pacifique (APFF).
- Le 24 octobre 2025, UNIDROIT a participé à une conférence internationale sur le thème "Unlocking Trade Finance: Factoring & Supply Chain Solutions for Central Asia" à Tachkent, en Ouzbékistan. Organisée par la BERD, le Programme de facilitation des échanges de la BERD et du *Factors Chain International* (FCI), cet événement a réuni des banques, des organismes de réglementation, des décideurs politiques, des entreprises, des PME et des experts du secteur afin d'examiner les tendances macroéconomiques, les évolutions en matière de réglementation et les nouvelles opportunités de marché pour le financement de la chaîne d'approvisionnement. M. William Brydie-Watson a présenté les principales caractéristiques de la LTA lors d'une table ronde d'experts sur le thème "Enabling the Implementation of Factoring Laws and Regulations".
- Le 6 novembre 2025, la LTA a été présentée lors du Forum sur l'avenir de la propriété intellectuelle organisé par le Conseil international pour la commercialisation de la propriété intellectuelle ("IIPCC") à Shanghai, en République populaire de Chine. M. William Brydie-Watson a expliqué comment la LTA offre un cadre juridique permettant aux PME de céder des créances issues de la cession ou de la concession de licence de propriété intellectuelle.

9. **Guide législatif d'UNIDROIT sur la liquidation bancaire**

Le Guide législatif d'UNIDROIT sur la liquidation bancaire a été adopté par le Conseil de Direction d'UNIDROIT lors de sa 105^{ème} session en mai 2025. Le Conseil de Direction a salué sa grande qualité et reconnu sa valeur significative pour la communauté internationale.

Le Guide législatif est le fruit du projet sur l'insolvabilité bancaire, entrepris par UNIDROIT en coopération avec l'Institut de stabilité financière (ISF) de la Banque des règlements internationaux (BRI). Le Guide vise à aider les législateurs et les décideurs politiques à élaborer des cadres juridiques efficaces pour la liquidation des banques dont la défaillance n'a pas d'incidence systémique. Il contribue à réduire les coûts économiques et sociaux de la défaillance bancaire en promouvant des outils et des mécanismes qui préservent la valeur et protègent les déposants.

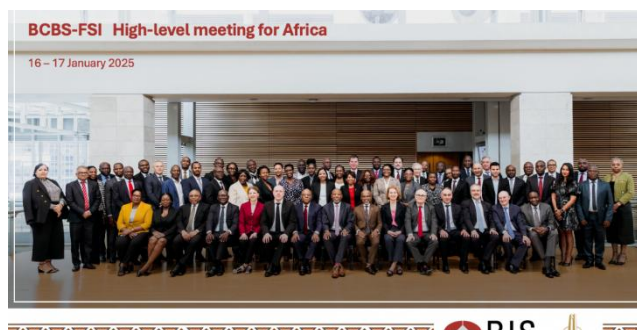
À la suite de l'adoption du Guide législatif par le Conseil de Direction, le Secrétariat a mis en œuvre une stratégie de promotion articulée autour de quatre volets principaux: a) diffusion et sensibilisation du public; b) présentations ciblées lors d'événements clés; c) large accessibilité grâce à la publication du Guide en plusieurs langues; et d) appui aux efforts de mise en œuvre au niveau national.

La version anglaise officielle du Guide législatif a été publiée en septembre 2025 (voir [ici](#)). La traduction en japonais, élaborée par la *Deposit Insurance Corporation* du Japon, a été publiée en novembre 2025 (voir [ici](#)).

- **Présentations, séminaires et conférences**

Les 17 et 18 janvier 2025, le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, a participé à la réunion "High-Level Meeting for Africa" du CBCB et de l'ISF à Cape Town, organisée par le Comité de Bâle

sur le contrôle bancaire (CBCB) et l'ISF, en coordination avec la Banque centrale d'Afrique du Sud. Le Secrétaire Général a présenté le projet de Guide législatif sur la liquidation bancaire lors d'une table ronde intitulée "Strengthening bank insolvency regimes", dont l'objectif était d'étudier les moyens d'améliorer l'efficacité des procédures de liquidation bancaire, et a notamment fourni des informations sur le Guide et son élaboration.



17-18 janvier 2025, présentation du Guide sur la liquidation bancaire, *Le Cap (Afrique du Sud)*

Le 27 janvier 2025, UNIDROIT a présenté le projet de Guide législatif aux experts du Parlement européen lors d'un webinaire dédié.

Les 13 et 14 février 2025, UNIDROIT a participé au Colloque international organisé en mémoire de Luís Silva Morais sur le thème "Capital Markets and Banking Unions, Law and the Courts: Challenges and Perspectives" à Bologne, en Italie, organisé conjointement par l'Institut bancaire européen, l'Université de Bologne et le *Real Colegio de España* à Bologne. Le Secrétaire Général, le Professeur Ignacio Tirado, a présidé une session sur le thème "Corporate-law and insolvency-law disputes in Europe: Are specialised courts more responsive to effectiveness of EU law?", lors de laquelle ont été examinées les considérations clés relatives au rôle des tribunaux et des autorités bancaires dans la liquidation des banques.

Les 5 et 6 juin 2025, le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, a présenté le Guide législatif lors d'une conférence sur la liquidation des banques organisée par la Banque d'Espagne à Madrid.

Le 9 juillet 2025, UNIDROIT et l'Institut de stabilité financière (ISF) de la Banque des règlements internationaux (BRI) ont organisé conjointement une réunion politique sur la liquidation bancaire. Organisée au siège de la BRI à Bâle, cette réunion avait pour objectif de discuter de la manière dont le Guide législatif sur la liquidation bancaire pourrait être appliqué dans la pratique dans différents systèmes juridiques et dispositifs institutionnels. Elle a réuni plus de 200 experts, dont des représentants des autorités publiques chargées de la gestion des défaillances bancaires, des universitaires et des praticiens de l'insolvabilité.

Le 18 juillet 2025, Mme Thijssen a donné une conférence sur la liquidation des banques aux étudiants du Programme conjoint de master en droit international des affaires organisé par UNIDROIT en collaboration avec l'Université Sapienza de Rome.

Le 11 septembre 2025, Mme Thijssen a donné une conférence virtuelle aux étudiants en droit de l'Université Makerere en Ouganda, dans le cadre du cours sur le droit bancaire dispensé par cette université.

Le 17 octobre 2025, Mme Thijssen a participé virtuellement à la réunion du Comité européen du *European Forum of Deposit Insurers (EFDI)*, organisée par le Fonds de garantie des dépôts de Hongrie (NDIF) à Budapest. Sa présentation a porté sur le rôle des assureurs des dépôts dans les procédures de liquidation bancaire.

Le 17 octobre 2025, Mme Thijssen a prononcé un discours liminaire sur le Guide législatif lors du quinzième *International Congress on Insolvency and Restructuring* à Madrid.

Le 22 octobre 2025, Mme Thijssen a présenté le Guide législatif lors de la quatrième conférence italo-norvégienne, organisée par l'Institut italo-norvégien de recherche en droit et en économie (INRILE) à l'Université Luiss Guido Carli de Rome.

Le 22 octobre 2025, Mme Thijssen a participé virtuellement à une réunion de haut niveau pour les Amériques sur la surveillance bancaire à Port of Spain (Trinité-et-Tobago), organisée conjointement par l'Association des superviseurs bancaires des Amériques (*Association of Supervisors of Banks of the Americas*, ASBA), le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et l'Institut de stabilité financière de la Banque des règlements internationaux. Les principaux éléments du Guide législatif ont été examinés lors d'une session consacrée aux régimes d'insolvabilité bancaire et ont suscité un grand intérêt parmi les participants.

Le 12 décembre 2025, UNIDROIT a participé à une conférence intitulée "The Single Resolution Mechanism, ten years since", organisée par la Banque d'Italie. Au cours de la Session III, intitulée "Emerging challenges and possible way forward", Mme Thijssen a présenté les principales conclusions du Guide législatif sur la liquidation bancaire pour la gestion efficace des défaillances bancaires non systémiques, expliquant comment le Guide pouvait constituer un outil précieux pour renforcer et promouvoir la convergence entre les cadres nationaux d'insolvabilité bancaire des États membres de l'UE.

Par ailleurs, le Guide législatif sur la liquidation bancaire a été examiné dans le cadre du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD Africa Plus en juin 2025 et de la première édition du PIDD Balkans, Partenariat oriental, Asie centrale et Caucase (BEPCAC) en septembre 2025).

De plus, une introduction au Guide législatif sur la liquidation bancaire a été incluse dans le numéro de juin 2025 d'INSOL I-Read ([ici](#)) (en anglais), et un podcast conjoint d'INSOL et de l'International Insolvency Institute sur le Guide législatif sur la liquidation bancaire a été publié en septembre 2025 ([ici](#)) (en anglais).

10. Formulation de Principes en matière de contrats de réassurance (PRICL)

Le projet de développement des Principes de droit des contrats de réassurance (Projet sur les PRICL), dirigé par les Universités de Zurich et de Francfort (anciennement Université de Vienne), et avec la participation d'universitaires et de praticiens de différentes juridictions, ainsi que d'UNIDROIT, a été mis en place dans le but de formuler une "redéfinition" du droit de la réassurance mondial existant. Après la publication de la première partie de l'instrument en 2019, couvrant une partie générale et des chapitres sur les obligations, les recours, l'agrégation et la répartition, l'Assemblée Générale d'UNIDROIT a entériné la décision du Conseil de Direction de maintenir le projet dans le Programme de travail 2023-2025 afin de le finaliser.

Un avant-projet de la deuxième édition des PRICL a été examiné les 9 et 10 janvier 2025, lors du "Zurich Forum on transnational insurance law – Soft Law in Insurance", organisé par l'Université de Zurich, coparrainé par UNIDROIT et financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. La Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a prononcé un discours liminaire sur le thème "Soft-Law Instruments in Contract Law".

Au cours de l'année 2025, le Groupe de travail sur les PRICL a finalisé le texte des dispositions et commentaires de l'instrument, en y incluant des principes relatifs à la "durée du contrat de réassurance", à la "couverture adossée" et aux règles en matière de rétention.

Lors de la présentation du projet finalisé lors de sa 105^{ème} session en mai 2025, le Conseil de Direction a pris note avec satisfaction de la finalisation de la deuxième partie des PRICL préparée par le Groupe de travail, a salué l'utilisation de Principes d'UNIDROIT comme modèle pour les règles générales de droit des contrats et a autorisé la publication de l'instrument.

Les PRICL ont été officiellement lancés le 3 novembre 2025 lors d'un événement organisé au Lloyd's de Londres (Royaume-Uni), intitulé "Principles of Reinsurance Contract Law: Continuity, Consistency and Constructive Change". Cet événement, coparrainé par UNIDROIT et organisé conjointement par la *Lloyd's Market Association*, l'Université de Zurich, la House of Finance de l'Université Goethe de Francfort et la Faculté de droit de l'*University College London* (UCL), s'est déroulé en présence du Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général. Il a été suivi d'une réunion du Groupe de travail sur les PRICL afin de discuter de la promotion et de la mise en œuvre de cet instrument.

À cette fin, le 15 août 2025, UNIDROIT et l'Université de Zurich ont signé un Protocole d'accord visant à faciliter la promotion, la diffusion et la mise à jour (si nécessaire) des PRICL. Le Protocole d'accord prévoit des activités telles que l'organisation d'ateliers conjoints et d'événements publics afin de mieux faire connaître les Principes auprès des parties intéressées, la promotion des PRICL en tant qu'outil pédagogique pour les cours sur le droit de la réassurance, et l'exploration de possibilités de soutien financier, notamment par le biais de la Fondation de l'Université de Zurich.

Les PRICL sont désormais disponibles en version imprimée (Heiss/Wandt (dir.), UNIDROIT, Rome 2025) et [en ligne](#) (en anglais).

11. Procédure civile transnationale: Règles modèles ELI-UNIDROIT

En 2025, les Règles modèles européennes de procédure civile ELI-UNIDROIT, adoptées par les deux organisations en 2020, ont été présentées et examinées à plusieurs reprises lors d'événements universitaires organisés par des membres des Groupes de travail et d'autres experts.

En ce qui concerne les activités menées par le Secrétariat d'UNIDROIT, les Règles types ont été présentées lors du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (Africa Plus, juin-juillet 2025).

Par ailleurs, en 2025, la finalisation de la traduction en ukrainien des dispositions des Règles types ELI-UNIDROIT a été réalisée et mise à disposition sur les sites Internet de l'ELI et d'UNIDROIT.

PARTIE III

Activités non législatives – Académie d'UNIDROIT

III. ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES – ACADEMIE D'UNIDROIT

A. PROJETS ACADÉMIQUES

1. *Projet académique relatif à la Convention du Cap*

Le Projet académique relatif à la Convention du Cap est un partenariat entre UNIDROIT et la Faculté de droit de l'Université de Cambridge, sous les auspices du *Centre for Corporate and Commercial Law (3CL)*. Le Groupe de travail aéronautique est le sponsor fondateur du projet.

La quatorzième [Conférence annuelle du Projet académique de la Convention du Cap](#) s'est tenue les 2 et 3 septembre 2025 au Robinson College de l'université de Cambridge, réunissant 65 experts de premier plan et 46 participants en ligne pour aborder le thème "Treaty implementation and the Cape Town Convention". Ces deux journées ont été consacrées à des aspects juridiques et pratiques spécifiques de la mise en œuvre et de la conformité aux traités de droit commercial international.

2. *Projet académique relatif à la Convention d'UNIDROIT de 1995*

Le Projet académique relatif à la Convention d'UNIDROIT de 1995 (UCAP) vise à mieux faire connaître la Convention d'UNIDROIT de 1995, ainsi qu'à promouvoir et relier les recherches nationales et internationales pertinentes menées par les entités et les universités qui enseignent dans le domaine du droit du patrimoine culturel.

En 2025, l'UCAP a accueilli trois nouveaux partenaires: Mme Sarah Boxer (candidate au doctorat en droit, Harvard Law School, titulaire d'une maîtrise en droit, Université de Cambridge, 2025, Royaume-Uni), Mme Elaine Tornes Blanco (Faculté de droit de l'Université de Miami, États-Unis) et Mme Varna Vadász (Chercheuse et responsable scientifique, Institut d'études juridiques ELTE CSS, Hongrie).

Plusieurs conférences sur les instruments d'UNIDROIT et les travaux relatifs aux biens culturels ont été organisées en 2025 dans le cadre de l'UCAP par le Secrétariat ou des partenaires de l'UCAP, parmi lesquelles un séminaire en ligne intitulé "Private International Law and restitution of cultural Objects", organisé par l'Université Carlos III de Madrid (Espagne), un webinar intitulé "Challenges of the restitution of cultural property. The 30th anniversary of the 1995 UNIDROIT Convention", organisé par le Département de droit de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Universidad Loyola Andalucía, le Département de droit civil et le Département de droit des affaires de la Faculté de droit de l'Universidad Externado de Colombia et l'UCAP; ainsi que la conférence annuelle à la Luiss Guido Carli dans le cadre du Master en droit de l'art.

B. INSTITUTS ACADÉMIQUES

Dans le cadre de l'Académie d'UNIDROIT, UNIDROIT a créé des centres et des instituts en partenariat avec des institutions académiques.

1. *Centre de droit transnational asiatique (CDTA)*



Le CDTA a été établi en 2024 en tant que centre juridique de premier plan pour le droit transnational asiatique au siège de l'Institut à Rome. Ses objectifs sont de promouvoir les travaux d'UNIDROIT en Asie et de renforcer les liens entre UNIDROIT et les parties prenantes concernées en Asie (institutions académiques, instituts régionaux, cabinets d'avocats et secteur privé). Le fonctionnement et les activités du CDTA sont entièrement financés par des contributions extrabudgétaires des parties prenantes intéressées.

S'appuyant sur ses activités de réflexion menées en 2024, le CDTA a poursuivi sa mission en 2025 à travers plusieurs initiatives clés. Le présent document donne un aperçu des activités menées par le CDTA en 2025, conformément à la mission et aux objectifs du Centre tels qu'énoncés dans son mandat.

- **Initiatives phares**

L'Université d'été du CDTA d'UNIDROIT 2025 (Première édition): l'Université d'été a été officiellement inaugurée le 8 septembre 2025 à l'Université d'économie et de droit de Zhongnan (ZUEL) à Wuhan, en République populaire de Chine. L'événement a réuni des représentants d'UNIDROIT, de la ZUEL, de l'Académie de formation des talents juridiques internationaux de Hong Kong (HKILTTA) et de la Commission d'arbitrage de Pékin/Cour d'arbitrage international de Pékin (BAC/BIAC), ainsi que des invités issus du milieu judiciaire, d'institutions d'arbitrage et d'associations juridiques. Pendant deux semaines, une centaine d'étudiants en droit issus de 18 pays ont suivi un programme intensif comprenant des conférences universitaires sur les instruments d'UNIDROIT, des ateliers thématiques et des activités culturelles destinés à enrichir leurs perspectives et à les inciter à contribuer à l'unification et à l'harmonisation du droit privé.

Concours international d'arbitrage sur les Principes d'UNIDROIT (Première édition): dédié à l'étude des applications et des implications des Principes d'UNIDROIT dans la pratique arbitrale, ce concours marque une étape importante dans la promotion de cet instrument au sein de la communauté arbitrale asiatique en pleine expansion. Après son lancement officiel en 2024, les épreuves préliminaires de la première édition se sont déroulées avec succès à Shanghai du 3 au 5 novembre 2025. L'événement a attiré 26 équipes issues de onze juridictions, avec la participation d'arbitres provenant de sept pays différents. Quatre équipes se sont qualifiées pour les demi-finales et la finale, qui se dérouleront en janvier 2026 à Rome.



3-5 novembre 2025, épreuves préliminaires Concours international d'arbitrage sur les Principes d'UNIDROIT

Série de séminaires du CDTA: la série de séminaires du CDTA invite des juristes d'Asie et d'ailleurs à examiner les liens entre les projets d'UNIDROIT et l'Asie, ainsi que l'impact des instruments d'UNIDROIT sur la région. Chaque session est consacrée à un thème ou à un sujet spécifique lié aux projets, aux instruments ou aux domaines d'activité d'UNIDROIT.

- Le premier séminaire du CDTA a été consacré aux Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé et à leur application juridique en Asie (Rome, janvier 2025).
- Le deuxième séminaire du CDTA a été organisé conjointement avec le Département de la justice du Gouvernement de la Région administrative spéciale de Hong Kong (RASHK), sous le titre "Hong Kong as a Gateway to the Asia-Pacific" (Rome, juillet 2025).
- Le troisième séminaire du CDTA s'est tenu le 26 novembre 2025, en collaboration avec l'Institut asiatique de droit financier international (*Asian Institute of International Financial Law, AIIFL*) de l'Université de Hong Kong (HKU), sous le titre "*Transnational Commercial Law: Trade and Finance in the Digital Age: UNIDROIT's Role and Future Work*".

- **Institutionnel**

Création du centre de recherche du CDTA: début 2025, le CDTA a obtenu un soutien financier supplémentaire afin de créer le Centre de recherche du CDTA au sein de la Bibliothèque d'UNIDROIT. Cet espace dédié est conçu pour compléter les activités du Centre grâce à i) une capacité d'accueil accrue pour la collection de droit asiatique, ii) des espaces de travail pour les chercheurs et stagiaires

parrainés par le CDTA et originaires de la région Asie-Pacifique, et iii) des espaces de réunion destinés aux discussions et à la collaboration entre experts. En juillet 2025, le Centre de recherche du CDTA a été officiellement inauguré lors d'une cérémonie, avec coupure du ruban, présidée conjointement par des représentants d'UNIDROIT, du Département de la justice de la Région administrative spéciale de Hong Kong de la République populaire de Chine, de l'Ambassade de la République populaire de Chine en Italie et d'un cabinet d'avocats international partenaire.

Enrichissement de la collection "Asian Transnational Law Collection" (collection de droit transnational asiatique): suite à l'acquisition d'une centaine d'ouvrages juridiques asiatiques en 2024, le CDTA a acquis 74 titres supplémentaires entre décembre 2024 et janvier 2025, dont 34 ouvrages japonais et 40 ouvrages coréens, enrichissant ainsi davantage ses ressources de recherche.

Bourses, stages et opportunités de recherche: en 2025, cinq chercheurs et deux stagiaires de la région Asie-Pacifique ont bénéficié d'un financement du CDTA.

- **Autres activités**

En plus des activités prévues dans son mandat, le CDTA mène diverses initiatives complémentaires dans le cadre de sa mission. En 2025, ces activités comprenaient:

- Facilitation d'accords de coopération: le CDTA a activement collaboré avec des institutions universitaires au Cambodge, en Thaïlande et au Vietnam afin d'explorer des pistes de collaboration potentielles. Ces efforts ont abouti à la signature de Protocoles d'accord avec l'Université de droit de l'Université nationale du Vietnam à Hanoï le 14 septembre 2025, et avec l'Université royale de droit et d'économie au Cambodge le 26 septembre 2025. Ces Protocoles d'accord visent à renforcer la coopération institutionnelle entre UNIDROIT et les universités dans les domaines de la recherche et de la formation juridiques. Le 26 novembre 2025, la CDTA d'UNIDROIT et l'*Asian Institute of International Financial Law* (AIIFL) de l'Université de Hong Kong (HKU) ont signé un Accord de coopération renforcée. S'appuyant sur le Protocole d'accord signé en 2020 entre UNIDROIT et HKU, cet Accord de coopération renforcée prévoit des initiatives conjointes entre le CDTA et l'AIIFL visant à étudier et à promouvoir l'impact des instruments d'UNIDROIT en Asie dans les domaines de l'accès au crédit, des marchés financiers, des contrats internationaux, du droit des investissements, des technologies numériques et du développement durable.
- Création du *Réseau juridique* du CDTA: le réseau juridique du CDTA est conçu comme une plateforme reliant les universités, les associations juridiques et les organismes de recherche afin de promouvoir les travaux d'UNIDROIT et de favoriser la collaboration. Les premiers travaux visant à mettre en place ce Réseau juridique ont été entrepris en 2025.

- **Événements et conférences**

En 2025, le CDTA a organisé ou co-organisé sept événements et conférences visant à promouvoir les travaux d'UNIDROIT dans la région Asie-Pacifique:

- Conférence internationale sur les transactions d'actifs numériques et la protection juridique: organisée conjointement par UNIDROIT, le Centre international de règlement des différends de Pékin (CIDR) et le BAC/BIAC, avec le soutien de l'Université d'économie et de droit de Zhongnan, la conférence s'est tenue le 8 avril 2025 à Pékin. Elle a réuni des experts de premier plan issus des secteurs juridique, financier et technologique du monde entier afin d'aborder des questions juridiques complexes liées aux transactions sur les actifs numériques et aux mécanismes de coopération internationale, dans le but de promouvoir la mise en place d'un cadre de gouvernance plus sûr, transparent et efficace pour l'économie numérique. Environ 30 intervenants provenant de plus de dix pays et plus de 400 participants ont assisté à la conférence, parmi lesquels des représentants du Ministère chinois de la Justice et de la Cour populaire suprême de Chine.
- Conférence sur les questions de droit privé dans le métavers: organisée le 13 juin 2025 au siège d'UNIDROIT à Rome, cette conférence universitaire ("The Digitalised World and the Transformation of Private Law: Cybernetic Avatars and Beyond") a été organisée conjointement par le CDTA, en collaboration avec le *Moonshot Research & Development Program*, un projet de

recherche du Gouvernement japonais. Elle a réuni des universitaires et des praticiens du droit afin d'examiner comment les avancées rapides de l'intelligence artificielle, des technologies du métavers et des agents cybernétiques redéfinissent les concepts traditionnels du droit privé et les cadres juridiques transnationaux.

- Sommet de Rome 2025 sur le règlement des litiges commerciaux en Chine: organisé le 27 juin 2025 à l'Université Sapienza de Rome, ce sommet a réuni des arbitres de premier plan, des praticiens du droit et des universitaires du monde entier afin d'examiner les principales évolutions en matière de règlement des litiges commerciaux internationaux, en mettant l'accent sur les domaines émergents ainsi que sur l'évolution des pratiques et des réglementations.
- Conférence internationale sur la théorie et la structure du droit des biens au Vietnam: le 14 septembre 2025, l'Université nationale du Vietnam à Hanoï et UNIDROIT ont conjointement organisé une conférence internationale intitulée "Reforming property law in the new era: International and Vietnamese Perspectives" à Hanoï, au Vietnam. La conférence a servi de plateforme scientifique pour discuter de la mise en place d'un cadre juridique moderne et efficace en matière de droit des biens, en phase avec les réformes juridiques et économiques du Vietnam.
- Forum Chine-ASEAN sur le droit commercial – Session de Nanning de la Semaine chinoise de l'arbitrage 2025: organisé le 18 septembre 2025 avec le soutien d'UNIDROIT, ce forum de haut niveau a réuni des décideurs politiques, des experts juridiques et des institutions d'arbitrage afin de discuter du règlement des litiges commerciaux transfrontaliers et des stratégies visant à renforcer la sécurité juridique tout en réduisant les coûts de transaction dans les échanges commerciaux et les investissements régionaux.
- Quatrième Forum international (du XXI^{ème} siècle) des Doyens de Facultés de droit et des juristes intitulé "World Rule of Law Forum in the Era of AI": dans le cadre de cette conférence, organisée par la *Renmin University of China* (RUC) les 3 et 4 octobre 2025, le CDTA, en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université Renmin de Chine, a organisé le forum thématique intitulé "Global Legal Responses to Digital Assets".
- Conférence internationale sur la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles: organisée le 7 novembre 2025 à Pékin, RPC, et organisée conjointement par le CDTA d'UNIDROIT, la Société chinoise de droit international privé et l'Université chinoise de sciences politiques et de droit (CUPL), cette conférence a réuni des juges éminents, des représentants gouvernementaux, des praticiens, des universitaires de premier plan et des arbitres pour un échange approfondi sur la manière dont la Convention du Cap et ses Protocoles peuvent soutenir le développement d'un cadre moderne et efficace en matière d'opérations garanties en Chine.

2. Institut QMUL-UNIDROIT de droit commercial transnational (IDCT)

L'Institut de l'Université Queen Mary de Londres (QMUL)-UNIDROIT pour le droit commercial transnational est une *joint-venture* entre UNIDROIT et le *Centre for Commercial Law Studies (CCLS)* de l'Université Queen Mary de Londres (QMUL). Les objectifs de l'Institut sont les suivants: i) dispenser un enseignement de troisième cycle au CCLS et superviser et examiner les candidats aux diplômes de recherche de la QMUL dans le domaine du droit commercial transnational et dans des domaines connexes, en particulier sur les projets et instruments d'UNIDROIT; ii) réaliser des recherches juridiques, y compris des travaux internationaux, comparatifs et interdisciplinaires, par le personnel de l'Institut, qu'il soit mandaté ou de sa propre initiative, en particulier sur les projets et instruments d'UNIDROIT; iii) publier ces recherches et assurer d'autres formes de diffusion des connaissances dans le domaine du droit commercial transnational par le biais de conférences, de séminaires et de cours conjoints CCLS-UNIDROIT de courte durée sur le droit commercial transnational et ses implications sociales et économiques; iv) collaborer à la présentation et à la promotion des instruments d'UNIDROIT dans le domaine du droit commercial transnational; et v) offrir des possibilités de stage à UNIDROIT aux étudiants de l'Institut, à l'issue de leurs études de troisième cycle au CCLS ou au cours de celles-ci.

Le 12 mai 2025, l'Institut QMUL – UNIDROIT pour le droit commercial transnational a organisé, en partenariat avec l'ICC UK, la CNUDCI, la BERD, *Factors Chain International* (FCI), *UK Warehousing Association* et le *Centre for Applied Sustainable Transition Law*, une conférence intitulée "Optimising Supply Chain Finance: Unlocking Safe, Secure, Affordable Solutions" à Londres, au Royaume-Uni. Cet événement, axé sur la pratique, s'est concentré sur la manière dont la Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage et la Loi type UNIDROIT-CNUDCI sur les récépissés d'entrepôt fournissent des cadres juridiques internationaux aidant les entreprises à accéder à des financements fiables, sécurisés et peu coûteux pour soutenir leur croissance et leur productivité.

Le 15 octobre 2025, la Professeure Maria Chiara Malaguti, Présidente émérite d'UNIDROIT, a prononcé l'allocution inaugurale de la série de conférences du Conseil consultatif international de l'Institut QMUL-UNIDROIT pour le droit commercial transnational, sur le thème "The role of UNIDROIT in the harmonisation of law". La série s'est poursuivie en 2025 avec une conférence donnée le 5 novembre par le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, intitulée "The liquidation of banks and the birth of a new international standard". Il est prévu que la série se poursuive tout au long de l'année 2026 avec la participation des membres du Conseil consultatif et sur un grand nombre de sujets variés.

3. Centre de droit nordique d'UNIDROIT

Le Centre d'études nordiques et de droit privé transnational ("Centre de droit nordique" – CDN) est un centre de recherche qui favorise la coopération entre les pays nordiques et UNIDROIT dans le domaine du droit privé. Le Centre a été créé en mai 2023 et est soutenu par des institutions du Danemark, de Finlande, d'Islande, de Norvège et de Suède. Le Centre de droit nordique d'UNIDROIT vise à mieux faire connaître le droit nordique à l'échelle internationale et à améliorer la diffusion des travaux d'UNIDROIT dans la région nordique.

Le 29 octobre 2025, UNIDROIT a organisé le séminaire intitulé "*Cross-Border Assignment in Private International Law – Nordic Perspectives*", organisé sous forme hybride à Rome et en ligne. Le séminaire a porté sur les effets des cessions de créances sur les tiers dans le contexte des règles de conflit de lois. Il a débuté par une analyse de la proposition de règlement de la Commission européenne, longtemps débattue, établissant des règles de conflit de lois sur les aspects contractuels des cessions. Les discussions ont ensuite porté sur la manière dont les cessions transfrontalières sont actuellement traitées dans plusieurs pays nordiques, notamment au Danemark, en Suède, en Finlande et en Norvège, ainsi qu'en République tchèque, inscrivant ces expériences dans un contexte européen plus large.

4. Centre Roma Tre-UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international

Constitué en 2023 dans le cadre de la mise en œuvre concrète du Protocole d'accord conclu en 2021 entre l'Université Roma Tre et UNIDROIT, le Centre Roma Tre-UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international a pour objectif de promouvoir la recherche et les études universitaires dans le domaine du droit commercial transnational et de l'arbitrage international.

Le 12 novembre 2025, sous les auspices du Centre Roma Tre-UNIDROIT, la douzième conférence annuelle sur l'arbitrage, organisée conjointement par l'Université Roma Tre et UNIDROIT, s'est tenue au siège d'UNIDROIT, sur le thème "The Notion of 'Context' in International Arbitration", avec une présentation de M. Eduardo Silva Romero, associé fondateur de Wordstone, Président de l'Institut du droit commercial international de la CCI et Co-président du Groupe de travail sur les Principes d'UNIDROIT et les CII. Puis, le 13 novembre 2025, le Centre Roma Tre-UNIDROIT a tenu sa deuxième conférence annuelle à la Banque d'Italie, sur le thème "The Governance of Risk in a Risk Society: Perspectives from Private, Public and International Law". La conférence comportait quatre sessions portant respectivement sur les thèmes "The Role of Risk Regulation and Oversight in a Rapidly Changing World", "Governing Risk Through Private Law", "Governing Risk Through Private Law" et "Risk, Causation and Damages in International Disputes". Le Secrétaire Général a participé à la première session ("The Role of Risk Regulation and Oversight in a Rapidly Changing World" ?), au cours de laquelle il a abordé le thème "Managing legal risk at a time of digitalisation: the international unification experience".

Par ailleurs, le groupe de recherche sur les CII et les sentences arbitrales, créé en 2023 au sein du Centre Roma Tre-UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international, a intensifié ses travaux de recherche sur les CII accessibles au public sous la supervision de M. Rocco Palma, Fonctionnaire senior, afin de soutenir le projet consacré aux Principes d'UNIDROIT et aux CII. En 2025, après avoir achevé les mémorandums sur le changement de circonstances et le choix de la loi applicable et le règlement des différends dans les CII, l'équipe de recherche a transmis au Groupe de travail trois mémorandums sur l'expropriation, la protection physique et la sécurité, et l'assistance et la coopération de l'État à l'investisseur. À ce jour, plus de 20 chercheurs seniors et juniors issus de quinze pays ont rejoint l'équipe de recherche.

UNIDROIT et la Faculté de droit de l'Université Roma Tre, en collaboration avec le *Centro di Ricerca interdipartimentale sulle Politiche spaziali "Roma Tre Research Center on Space Policy"* (CRIPS) (centre de recherche interdépartemental sur les politiques spatiales de l'Université Roma Tre), ont signé un Protocole additionnel au Protocole d'accord (21 juillet 2025), visant à mener un projet conjoint dans le secteur spatial, dans le cadre de leur coopération existante. S'appuyant sur le précédent Protocole d'accord de collaboration universitaire signé par UNIDROIT et le Département de droit de l'Université Roma Tre (15 novembre 2021), ce Protocole additionnel prévoit un projet académique conjoint sur la responsabilité civile et les questions contractuelles dans le secteur spatial. L'objectif de ce projet académique est d'étudier et de comprendre comment les questions juridiques traditionnelles du droit privé peuvent s'appliquer au secteur spatial, notamment en matière de responsabilité civile et de contrats. Le projet cherchera également à impliquer des experts internationaux issus du milieu académique, de centres de recherche, d'organismes professionnels et, éventuellement, de représentants d'agences spatiales, d'institutions nationales et de gouvernements, ainsi que d'autres organisations internationales. Parmi les institutions dont la participation est confirmée figure le *Centro di Ricerca "Diritto, Innovazione e Sostenibilità – Law, Innovation and Sustainability"* (CELIS) de la Faculté de droit de l'Université de Milan-Bicocca.

C. PROGRAMME DE BOURSES, DE STAGES ET DE RECHERCHE

Le Programme de bourses, de stages et de recherche est l'un des outils les plus importants de l'Institut pour promouvoir les travaux d'UNIDROIT et la recherche dans les domaines du droit international privé, du droit du commerce international et du droit comparé. Depuis son lancement en 1993, le Programme a permis à l'Institut d'accueillir plus de 800 chercheurs et stagiaires de plus de 76 pays pour mener des recherches et des stages. Tous les participants au Programme sont sélectionnés à l'issue d'un processus de sélection solide et compétitif, qui a attiré en 2025 un nombre record de 446 demandes de stage et de 284 demandes de bourses d'études.

Le Programme a été entièrement financé par des contributions volontaires extrabudgétaires depuis 2014, en s'appuyant exclusivement sur la générosité des sponsors du Programme. En 2025, des donations ont été reçues du Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT, du Ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM), de la Fondation d'UNIDROIT, du cabinet d'avocats MadrugaBTW (Brésil) et de membres du Conseil de Direction d'UNIDROIT.

1. Chercheurs invités

En 2025, le Secrétariat a accueilli 16 chercheurs de quatorze pays différents:

M. CHU Joseph (Australie), Doctorant, *The Queen's College*, Université d'Oxford – Recherche: "Rail, MAC and Space Protocols to the Cape Town Convention" - Chercheur invité - Récipiendaire de la bourse Sir Roy Goode 2025/2026 (18 mars 2025 – 28 février 2026)

Mme VINCENT Alix (France), Doctorante, Université Paris-Saclay – Recherche: "The use of foreign private investment by states for operations involving the exploitation, research, or enhancement of archaeological heritage" - Chercheuse invitée – Bourse du Fonds d'UNIDROIT – (1^{er} avril – 31 mai 2025)

Mme XU Tengjiao (RPC), Doctorante à l'Université de Southampton – Recherche "Proprietary right of electronic documentary intangibles: learn from digital assets" - Chercheuse invitée - Bourse

- du Ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM) – (2 mai - 1^{er} juillet 2025)
- Mme RAZAVI Arezoo (Iran), Master en droit, Université de Téhéran, Avocate - Recherche: "Principles in Practice: The Impact of the UNIDROIT Principles on Damage Awards in Arbitration" - Chercheuse invitée - Bourse du Centre de droit transnational asiatique – (2 mai – 30 septembre 2025)
- M. PAKPAHAN Daniel (Indonésie), Chercheur associé, Centre de droit international, Université nationale de Singapour – Recherche: "Apparent Authority and the Formation of International Investment Contracts" - Chercheur invité - Bourse du Centre de droit transnational asiatique (5 mai - 4 juillet 2025)
- Mme RAJSINGH Soumya (Inde), Doctorante, South Asian University, New Delhi - Recherche: "The Scope of Investors' Human Rights and Other Social Accountability in the Investment Legal Framework" - Chercheuse invitée - Bourse du Centre de droit transnational asiatique - (4 juin – 31 juillet 2025)
- Mme KIRAZ Serife Esra (Turquie), Professeure assistante, Université Çankırı Karatekin, Cankin - Recherche: "Verified Carbon Credits: Lessons from UNCITRAL Model Law on Secured Transactions" - Chercheur invité - Bourse du Fonds d'UNIDROIT – (5 juillet – 5 septembre 2025)
- M. JAFARGULIYEV Amil (Azerbaïdjan), Doctorant, Université de Galway - Recherche: "Smart contracts as a medium of anti competitive practices and a distortion to international commerce" - Chercheur invité - Bourse du Ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM) – (4 août - 3 octobre 2025)
- M. GARCÍA GUTIÉRREZ Federico (Colombie), Titulaire d'une licence en droit de *l'Universidad del Rosario*, - Recherche: "Reviving Colombia's Rail System: The Rail Protocol as a Catalyst for Sustainable Development and Economic Equity"- Chercheur invité Bourse du Fonds d'UNIDROIT – (1^{er} septembre – 31 octobre 2025)
- Mme Su Xueji (RPC), Professeure assistante à la Faculté de droit, Université de Macao – Recherche: "Mandatory Rules and Contract Validity in Investment Contract Arbitration – Reconciling Domestic Legality and Transnational Equity" - Chercheuse invitée – du Centre de droit transnational asiatique – (3 septembre – 31 octobre 2025)
- Mme NARENDRA Maria Bunga (Indonésie), Maîtrise en droit, Queen Mary University of London – Recherche: "The Legal Recognition of RWA-Based Token: Bridging Gaps Between Traditional and Cross-Border Ownership Structures and Insolvency Risks" - Chercheuse invitée - Bourse du Centre de droit transnational asiatique – (8 septembre – 28 novembre 2025)
- M. JOVANOVIĆ Stefan (Serbie), Doctorant, Université de Belgrade – Recherche: "Conflict of Laws in the field of Digital Assets" - Chercheur invité - Bourse du Fonds d'UNIDROIT – (8 septembre - 7 novembre 2025)
- M. OKORLEY Solomon (Ghana), Docteur en droit, Université de Johannesburg – Recherche: "Ascertaining the applicable law in the absence of choice of law in international commercial contracts: the influence of the fourth industrial revolution" – Chercheur invité - Bourse du Ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM) – (1^{er} octobre – 30 novembre 2025)
- Mme REINILA Essi (Finlande), Master en droit, Université de Turku – Recherche: "The UNIDROIT Model Law on Factoring and the Finnish legal framework on transfer of receivables compared: inspiration for law reform in Finland?" - Chercheuse invitée - Bourse du Fonds d'UNIDROIT – (20 octobre – 19 décembre 2025)
- M. ILBOUDO Wend-Nongdo Justin (Burkina Faso), Professeur associé, Université jésuite d'Abidjan - Recherche: "The OHADA's New Uniform Act on enforcement measures in the light of the UNIDROIT Best Practices of Effective Enforcement" - Chercheur invité – Bourse du Ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM) – (23 octobre – 23 décembre 2025)
- M. AMUNATEGUI ABAD Anthony (Philippines), Doctorant, World Trade Institute, Université de Berne - Recherche: "Artificial Intelligence and the Development of a New Legal Framework for the

International Trade and Investment System” - Chercheur invité - du Centre de droit transnational asiatique – (10 novembre – 9 décembre 2025)

Par ailleurs, les cinq chercheurs chinois suivants ont effectué des stages en 2025 dans le cadre d'un Programme spécifique soutenu par le Conseil chinois des bourses d'études:

M. Li Tao, M. Liu Jingkun, Mme Liu Wanting, Mme Luo Xiaoke, Mme Zhao Hongmei.

2. **Stagiaires et chercheurs**

Le Secrétariat a accueilli 67 *stagiaires* de 30 pays en 2025 qui ont collaboré sur des projets en cours avec le Secrétariat d'UNIDROIT:

Mme Yara Boehlen, Mme Alexia Vatter, M. Armin Pezhhan (Allemagne), Mme Julia Duncan, Mme Isobela Healy (Australie), Mme Verena Wodniansky-Wildenfeld (Autriche), Mme Rosario Echevarria Alba (Bolivie), Mme Aline Miranda, Mme Izabela Moriggi (Brésil), M. Michal Ekiert (Canada), Mme Alessandra Ferrari (Canada/Italie), Mme Shi Leyi, Mme Fang Bing, Mme Xia Yiyue, Mme Wei Yuchen, M. Hu Haoyu, Mme Yu Wenqian, Mme Fang Bing, Mme Li Baiyu, Mme Yan Xiran, Mme Dai Wenqin, Mme Bao Hairi, Mme Feng Shuye, Mme Ze Yuan, M. Zhang Huan, Mme Lu Anni, Mme Wang Yan, Mme Zeng Qing Yi, Mme Huang Jiehuang, M. Ai Xivan, Mme Shi Ziyang, Mme Lin Yating, Mme Hu Yilan (RPC), M. Fernando Gazzella, Mme Andrea Bocanegra Roza, Mme Manuela Gonzalez Vargas (Colombie), Mme Isabella Carvajal (Costa Rica), Mme Esraa Qutp, Mme Zeina Aly (Égypte), Mme Carmen Saenz de Cabezón (Espagne), Mme Hannah Kinsey, Mme Mirella Rogers, Mme Annabella Cerria (États-Unis d'Amérique), Mme Rosanna Salonen (Finlande), Mme Alexandra Delorme, Mme Beatriz Mourre (France), Mme Alex Buathier-Phillips (France/Royaume-Uni), M. Balazs Murakozy (Hongrie), Mme Vasuvita Singh (Inde), Mme Fateme Talebi Lemraski, M. Pezhman Yazdani (Iran), Mme Claudia Forti, Mme Camilla Garzon, (Italie), Mme Sheila Njeru (*en ligne/en personne*) Kenya, Mme Alexandra Kurdian (Liban), Mme Alina Mubashir (Pakistan), Mme Michelle Resendiz Alvarez (Mexique), Mme Prakriti Malla (Népal), Mme Rachael Olaitan Aborishade (Nigeria), Mme Juliana Goreka (Pologne), Mme Maria Arancha Simiuc (*en personne/en ligne*) (Roumanie), Mme Svetlana Kondrateva (Fédération de Russie), Mme Jovana Maricic (Serbie), M. Edoardo Nicotra, M. Dogukan Kalinoglu (*en personne/en ligne*), Mme Zeynep Simal Bildrici (Turquie), M. Yevhen Korotchenko (Ukraine).

Les 13 stagiaires seniors chinois suivants ont effectué des stages de longue durée en 2025 dans le cadre d'un Programme spécifique soutenu par le Conseil chinois des bourses d'études:

Mme Cai Jiachun, Mme Chang Yusha, Mme Fang Hui, Mme Feng Yuning, Mme Guo Yufei, Mme Hu Weiyi, Mme Jiao Xiaotong, Mme Li Wanrong, M. Wang Jianfa, Mme Xu Yifeng, Mme Wang Yan, M. Zhang Yiduan, Mme Zhang Wenting.

Les personnes suivantes ont été accueillies en tant que *chercheurs* à la Bibliothèque d'UNIDROIT:

Mme Sheelagh McCracken (Australie), Mme Camilla Benevides Dos Santos, Mme Izabel Vicente Izidoro da Nóbrega, Mme Djenifer Do Amarante, M. Humberto Carneiro Filho, Mme Sabrina Maria Fadel Becue (Brésil), M. Pablo J. Recabarren Fial (Chili), M. Wen Boyu, Mme Chen Jinxian, Mme Liu Shijia, M. Wen Boyu, Mme Xue Jiao, Mme Gu Daijun, M. Wu Hao, Mme Wang Shengzhe, M. Liu Hao, M. Li Huxing, M. Fuhua Ni (RPC), M. Pablo Esteban Vivas Parra, Mme Maria Andrea Santacruz, Mme Daniela Velez Toro, M. Andres Alvarez Villalobos, Mme Betty Martinez-Cardenas (Colombie), M. Kristijan Poljanec, M. Toni Nogolica (Croatie), M. Paúl Noboa-Velasco (Équateur), Mme Helena Palomino Moraleda, M. Alejo Morodo Cañeque, M. José Luis Iriarte Angel, M. Pablo Tortajada Chardi, M. Alejandro Llopis Blanque, M. Unai Belintxon, M. Alvaro Asencio Gallego, Mme Laura Gonzalez Calvache, Mme Gema Diaz Rafael, M. Eduardo Calderon Marengo (Espagne), Mme Gopika Shah (États-Unis d'Amérique), Mme Ambre Tissot, M. Morad El Kadmiri (France), Mme Sara Ludwig, Mme Frieda Marie Mainka (Allemagne), Mme Fatima Tatheer (Inde), Mme Eva Lukacs Gellerne, M. István Erdos (Hongrie), M. Reza Azizi Hassanabadi (Iran), M. Fabbio Phillip, M. Fausto Gaggia, M. Lucio Casalini, M. Federico Riganti, Mme Anna Maria Mancaloni, Mme Sofia Marchiafava, M. Luigi Pigna, Mme Agnese Colucci, M. Luca Venero, Mme Valentina Chabert (Italie), Mme Min-Ju Kim (Japon), M. Medet Taimassov (Kazakhstan), M. Bildad Ondago (Kenya), M. Laurynas Didziulis (Lituanie), Mme

Nour El Alaoui (Maroc), Mme Nikolina Tomovic (Monténégro), Mme Gabriela Danila (Roumanie), M. Jan Kadlec (République tchèque), M. Kadir Berk Kapançi (Türkiye).

D. PROGRAMME INTERNATIONAL D'UNIDROIT POUR LE DROIT ET LE DÉVELOPPEMENT (PIDD)

Grâce au soutien financier de la Direction Générale pour la coopération au développement du Ministère italien des Affaires étrangères et de la coopération internationale (DGCS-MAECI), le Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD) a franchi une nouvelle étape de consolidation et d'expansion en 2025. Au cours de l'année, le Programme s'est déroulé en deux éditions distinctes mais complémentaires, reflétant la volonté d'UNIDROIT de renforcer les capacités, de partager les connaissances et de favoriser le dialogue entre différentes régions et traditions juridiques: l'édition "Africa Plus" en juin-juillet 2025, et l'édition "Balkans, Partenariat oriental, Asie centrale et Caucase" (BEPCAC) en octobre 2025. Cette initiative vise à mieux faire connaître les instruments et les activités d'Unidroit, à favoriser les échanges entre les professionnels du droit de différentes juridictions, à renforcer les cadres juridiques afin de soutenir le développement durable et, enfin, à promouvoir des relations pacifiques entre les États et les communautés.

1. PIDD Africa Plus

En juin-juillet 2025, UNIDROIT a organisé la quatrième édition de son Programme phare PIDD, désormais intitulé "Africa Plus", bénéficiant d'un soutien accru de la part de la DGCS-MAECI. Ce Programme de quatre semaines a réuni un groupe prestigieux de professionnels du droit issus de quinze pays africains: Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Maurice, Nigeria, Ouganda, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Le PIDD Africa Plus 2025 a combiné une semaine de formation en ligne et trois semaines de formation en présentiel à Rome, proposant un programme complet axé sur les principaux instruments d'UNIDROIT et les cadres juridiques internationaux relatifs aux contrats commerciaux, à l'accès au crédit, au développement agricole, à l'innovation technologique, à la réforme de la procédure civile, à la protection du patrimoine culturel et au développement durable. Outre la formation de base, le Programme comprenait des sessions animées par des intervenants invités issus d'organisations et d'institutions partenaires, ainsi qu'une série d'événements de réseautage et culturels destinés à favoriser un esprit de communauté et de collaboration.

2. Balkans, Partenariat oriental, Asie centrale et Caucase (BEPCAC)

En 2025, UNIDROIT a lancé une nouvelle édition pilote du PIDD axée sur les Balkans, le Partenariat oriental, l'Asie centrale et le Caucase (BEPCAC). Cette nouvelle initiative a réuni des experts juridiques aux compétences et aux parcours variés, originaires d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de Mongolie, du Monténégro, d'Ouzbékistan, de Serbie et du Tadjikistan, et a contribué à expérimenter et à affiner le modèle du PIDD dans un contexte géographique plus large, dans la perspective de sa reproduction et de son adaptation futures, y compris pour d'autres régions.

E. COOPÉRATION AVEC DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES OU À DES FINS ACADÉMIQUES

1. Réunions et conférences

Quelques exemples parmi les nombreuses conférences, colloques et symposiums universitaires auxquels des représentants du Secrétariat d'UNIDROIT ont participé en 2025 sont présentés ci-dessous.

- Le 20 février 2025, UNIDROIT a animé une table ronde à la *Columbia Law School* de New York, aux États-Unis. Organisé par la *Columbia Latin American Business Law Association*, cet

événement comprenait notamment des présentations du Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, sur le rôle d'UNIDROIT dans l'harmonisation du droit international privé et les Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé, de la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, sur les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats commerciaux internationaux, de M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, sur l'Académie d'UNIDROIT et son Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT, et du Professeur Alejandro Garro de l'Université Columbia sur l'utilisation des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats commerciaux internationaux en Amérique latine.

- Le 4 juin 2025, UNIDROIT, en collaboration avec des institutions universitaires et juridiques de premier plan, s'est réuni à Rome pour rendre hommage à l'importante contribution du regretté Professeur Guido Alpa lors de la conférence "*Guido Alpa, Maestro e Avvocato: Profilo di un giurista eclettico senza confini*" ("Guido Alpa, Maître et avocat: portrait d'un juriste éclectique sans frontières"). L'événement a été organisé conjointement par l'Université Sapienza de Rome, le *Consiglio Nazionale Forense* (CNF), UNIDROIT, *l'Associazione Civilisti Italiani*, le Master en droit privé européen de l'Université Sapienza (MDPE), *l'Associazione Italiana di Diritto Comparato* (AIDC) et la *Società Italiana degli Studiosi del Diritto Civile* (SISDIC – Regione Lazio).

- Le 14 septembre 2025, UNIDROIT et la Faculté de droit de l'Université nationale du Vietnam, à Hanoï, ont organisé une Conférence internationale intitulée "Reforming property law in the new era: International and Vietnamese Perspectives".

- Les 9 et 10 octobre 2025, le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, et la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, ont participé à la seizième édition de la Réunion annuelle des Professeurs de droit du commerce transnational, tenue à l'Université de Tübingen en Allemagne et organisée par le Professeur Stefan Huber.

- Le 22 octobre 2025, UNIDROIT a participé à la quatrième Conférence italo-norvégienne, organisée par l'Institut de recherche italo-norvégien pour le droit et l'économie (*Italian Norwegian Research Institute for Law and Economics*, INRILE) à la Luiss Guido Carli à Rome. La conférence était consacrée à "The Impact of EU Regulation on Models of Banking and Finance". Mme Myrte Thijssen, Fonctionnaire senior, a participé à la session II consacrée à l'actualité de la réglementation de l'UE en matière bancaire et financière et a présenté le Guide législatif sur la liquidation bancaire. La conférence a également permis d'explorer les possibilités de collaboration entre l'INRILE et le Centre de droit nordique d'UNIDROIT, notamment par le biais d'événements conjoints et d'initiatives de recherche dans des domaines d'intérêt commun. Mme Theodora Kostoula, Consultante juridique et coordinatrice du Centre de droit nordique, a participé à des discussions approfondies avec l'équipe de l'INRILE, mettant en avant les instruments pertinents d'UNIDROIT et échangeant des idées pour de futures initiatives conjointes.

- Du 24 au 28 octobre 2025, Mme Valentina Viganò, Coordinatrice des ressources humaines, a représenté UNIDROIT lors de la cinquième édition du Salon de l'emploi des Nations Unies, organisé par le Conseil chinois des bourses d'études (CSC) et accueilli par l'Université des sciences et technologies de Huazhong à Wuhan et par l'Université des études étrangères du Guangdong à Guangzhou, en République populaire de Chine. Au cours de cette mission, Mme Viganò a participé à des tables rondes et à des entretiens avec des membres du corps enseignant des universités hôtes et a fait plusieurs présentations lors des deux sessions du salon afin de fournir des informations importantes sur le Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT, ainsi que sur le Programme spécifique de stages et de bourses senior lancé en partenariat avec le CSC en mars 2025, dans le cadre des nombreuses activités du Centre asiatique de droit transnational.

- Du 1^{er} au 3 décembre 2025, Mme Philine Wehling, Fonctionnaire, a prononcé un discours liminaire lors de la Conférence "Sustainable Justice: Law, Environment, and Other Pathways to Achieving SDG 16" à l'Université Prince Mohammad Bin Fahd (PMU) de Dammam, en Arabie saoudite, et a animé une table ronde sur le thème "Environmental Justice and Legal Frameworks". Elle a également animé un atelier destiné aux étudiants de la PMU, en collaboration avec la Professeure Radwa Elsaman, Correspondante d'UNIDROIT pour l'Égypte. Cette mission a renforcé la visibilité et le rayonnement d'UNIDROIT en Arabie saoudite et dans toute la région du

Golfe, jetant ainsi les bases de nouvelles initiatives visant à renforcer la coopération universitaire et à promouvoir l'harmonisation du droit privé.

2. Accords de coopération

Conformément à la politique menée au cours des années précédentes, et avec l'intention de se développer davantage à l'avenir, le Secrétariat a encouragé la coopération avec un certain nombre de partenaires, notamment avec des institutions universitaires, sans toutefois s'y limiter.

En 2025, des accords de coopération ont été signés pour élargir et renforcer la coopération et la collaboration avec des institutions académiques, notamment par l'inclusion des instruments et projets d'UNIDROIT dans leurs programmes académiques pertinents, l'organisation de séminaires, d'ateliers, de cours et d'événements tenus dans les universités, à UNIDROIT ou en ligne, ainsi que par la promotion du Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT. En 2025, des accords ont été conclus avec les institutions universitaires suivantes:

- Université hébraïque de Jérusalem, Faculté de droit (21 janvier 2025);
- École de droit de l'Université Union (UUSL), Belgrade, Serbie (30 janvier 2025);
- Université de Belgrade, Faculté de droit (6 mars 2025);
- Université Medeniyet d'Istanbul (25 mars 2025);
- l'Université Prince Mohammad Bin Fahd (PMU) (26 mai 2025);
- L'Université chinoise de Hong Kong, Faculté de droit (CHUK LAW) (29 mai 2025);
- Université de Zurich (UZH), Faculté de droit (15 août 2025);
- Université de droit, Université nationale du Vietnam, Hanoï (VNU-UL) (14 septembre 2025);
- Université royale de droit et d'économie (Cambodge) (26 septembre 2025);
- l'Institut de recherche italo-norvégien pour le droit et l'économie (*Italian Norwegian Research Institute for Law and Economics, INRILE*) (29 octobre 2025);
- Institut asiatique de droit financier international (*Asian Institute of International Financial Law (AIIFL)*) de l'Université de Hong Kong (HKU) (26 novembre 2025);
- Faculté de droit de l'Université de Hong Kong (HKU Law) (10 décembre 2025).

Par ailleurs, le 21 juillet 2025, UNIDROIT a signé un Protocole additionnel à son Protocole d'accord de 2024 avec la Faculté de droit de l'université Roma Tre, visant à entreprendre un projet commun dans le secteur spatial, élargissant ainsi davantage le cadre de la collaboration universitaire et de recherche (voir section III, B.3)

Au cours de l'année 2025, en plus des partenariats universitaires, UNIDROIT a également conclu des Protocoles d'accord avec d'autres institutions de premier plan, renforçant ainsi la collaboration en matière de réforme juridique, d'arbitrage et d'administration de la justice:

- Conseil d'État égyptien (13 mai 2025);
- Commission d'arbitrage de Pékin/Centre international d'arbitrage de Pékin (BAC/BIAC) (26 juin 2025);
- Association italienne pour l'arbitrage (*Associazione Italiana per l'Arbitrato, AIA*) (1^{er} août 2025);
- Ministère de la Justice du Royaume d'Arabie Saoudite (21 octobre 2025).

Enfin, le 23 octobre 2025, UNIDROIT a signé un accord avec l'Administration judiciaire nationale du Tribunal suprême de Corée pour le détachement de membres du corps judiciaire coréen.

Ces accords reflètent l’engagement continu d’UNIDROIT visant à promouvoir la collaboration universitaire internationale, la formation juridique pratique et les partenariats institutionnels favorisant la diffusion et l’application de ses instruments à l’échelle mondiale.

F. BIBLIOTHÈQUE

En 2025, la Bibliothèque d’UNIDROIT est parvenue à enrichir ses fonds malgré un budget limité et la augmentation des prix d’acquisition. La Bibliothèque est d’autant plus redevable pour tous les dons en nature reçus en 2025, représentant une valeur totale de plus de 13.000 € de documents, comprenant notamment des monographies et des échanges de revues juridiques.

En particulier, la Bibliothèque d’UNIDROIT a reçu en 2025 une importante collection de livres provenant de la Bibliothèque personnelle du regretté professeur Paolo Picone, grâce à la coordination de sa veuve, Mme Bettina Maxion, ancienne Bibliothécaire en chef. Le personnel de la Bibliothèque a achevé le catalogage des ouvrages de la collection Picone au début de l’année 2026: plus de 550 volumes couvrant non seulement le droit international et le droit privé comparé, mais aussi le droit public, le droit et l’économie, l’histoire du droit, la politique et la sociologie, dans différentes langues. Par ailleurs, la Bibliothèque souhaite remercier la Professeure Maria Chiara Malaguti, Présidente émérite d’UNIDROIT, qui a également fait don d’une collection variée d’ouvrages à la Bibliothèque en 2025, et qui sera cataloguée sous le nom de Collection Malaguti. De plus, la Bibliothèque d’UNIDROIT exprime, encore une fois, ses sincères remerciements à l’Institut Max Planck de droit privé comparé et international de Hambourg, en Allemagne, pour sa générosité et son soutien constants.

Par ailleurs, l’année 2025 a été marquée par des avancées significatives dans le cadre des travaux poursuivis par la Bibliothèque sur plusieurs projets en cours: i) l’indexation de la Collection Cordero, un important don de la Professeure Giuditta Cordero-Moss effectué en 2024, couvrant plusieurs siècles de droit et de littérature; ii) la numérisation de la Collection Scialoja, composée d’environ 700 documents d’importance historique ayant appartenu au Professeur Vittorio Scialoja, fondateur et premier Président d’UNIDROIT, grâce à un don du Professeur Achille de Nitto; et iii) la numérisation de la collection de miscellanées historiques de la Bibliothèque, grâce à l’aide d’un bénévole à temps partiel.

En plus des projets en cours, la Bibliothèque a lancé plusieurs initiatives à long terme visant à assurer son développement, notamment: i) la réorganisation et le “réaménagement” des espaces de rayonnage afin de tenir compte de l’enrichissement des collections et de l’évolution des besoins des utilisateurs; ii) la mise en place d’un suivi et d’une évaluation de la consultation et de l’utilisation des documents par les usagers; iii) la recherche d’une optimisation du développement des collections, tant imprimées que numériques; iv) la mise en œuvre de mesures adéquates de nettoyage et de désinfection des rayonnages de la Bibliothèque, tout en s’efforçant de limiter au maximum les perturbations pour les usagers; et v) la planification d’une mise à niveau du logiciel de gestion de la Bibliothèque et d’une éventuelle migration du catalogue vers une plateforme de nouvelle génération. Compte tenu des estimations relativement élevées concernant les coûts liés à ce dernier objectif, la collecte de fonds et d’autres possibilités de financement continuent d’être explorées.

Enfin, en 2025, le personnel de la Bibliothèque a entamé une procédure visant à obtenir une déclaration d’“intérêt culturel exceptionnel” auprès de la Surintendance spéciale pour les beaux-arts et le paysage de Rome de la Commission régionale du patrimoine culturel relevant du Ministère italien de la Culture.

G. BIBLIOTHÈQUES DE DÉPÔT POUR LA DOCUMENTATION UNIDROIT

À la fin du mois de décembre 2025, 54 bibliothèques dans 48 États membres avaient été désignées comme dépositaires de la documentation d’UNIDROIT. La liste des États membres figurant sur le [site Internet](#) indique également si des bibliothèques dépositaires ont été désignées.

H. PUBLICATIONS

1. La Revue uniforme de droit

La *Revue de droit uniforme* est une source d'information incontournable tant en ce qui concerne l'Institut et ses instruments que les instruments d'autres organisations. Son importance est également attestée par le nombre croissant d'articles soumis spontanément par les auteurs, notamment en provenance d'Afrique et d'Asie.

La nouvelle méthode de soumission en ligne d'articles à la *Revue de droit uniforme*, leur examen et leur traitement (le système de soumission "ScholarOne") introduite en 2023 est désormais pleinement opérationnelle. Les négociations pour le renouvellement du contrat triennal conclu en 2025 ont mis en évidence les plans d'Oxford University Press (OUP) de transposer toutes ses revues en publications exclusivement électroniques. Afin de répondre au besoin de l'Institut de disposer de la Revue en format papier pour le Centenaire en 2026, l'OUP a accepté de reporter à 2027 le transfert de la *Revue de droit uniforme* vers la plateforme exclusivement en ligne.

Les données relatives aux abonnements fournies par l'OUP indiquent une tendance générale en faveur des abonnements en ligne. Il convient de noter l'accord spécial mis en place par l'OUP pour les pays en développement, qui propose des abonnements en ligne aux revues à des tarifs réduits et, dans certains cas, à titre gratuit, car UNIDROIT ne dispose pas des moyens permettant d'atteindre tous les pays en développement concernés par ce programme. Le nombre d'abonnements a augmenté régulièrement, passant de 2.070 en 2020 à 2.450 en 2024. Sur le plan géographique, en 2024, les visites en ligne proviennent en premier lieu d'Europe (42,3 %), suivie de l'Asie (28,1 %), de l'Amérique du Nord (9,1 %), de l'Afrique (11,7 %), de l'Océanie (5,8 %) et de l'Amérique centrale et du Sud (2,8 %).

2. Autres publications

En 2025, UNIDROIT a publié les instruments suivants: la version française du Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles UNIDROIT/FIDA en février; une édition limitée de la Loi type UNIDROIT-CNUDCI sur les récépissés d'entrepôt et du Guide pour l'incorporation en mai; le Guide législatif d'UNIDROIT sur la liquidation bancaire en septembre; les Principes relatifs au droit des contrats de réassurance en octobre; et la traduction espagnole de la Loi type sur l'affacturage (*Ley Modelo de UNIDROIT sobre Factoraje*) en décembre. Par ailleurs, en mai 2025, UNIDROIT a également publié l'ouvrage intitulé "Thirty Years of the Unidroit Principles of International Commercial Contracts: Past, Present and Future Relevance" (*Trente ans des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international: pertinence du passé, du présent et de l'avenir*), les actes de sa conférence de mai 2024 célébrant le 30^{ème} anniversaire de l'adoption des Principes d'UNIDROIT, accompagnés de quelques contributions supplémentaires.

3. Traductions

En 2025, la traduction en arabe des dispositions des Principes d'UNIDROIT 2016, les traductions en chinois et en japonais des dispositions des Principes relatifs aux actifs numériques et droit privé (ANDP), la traduction en japonais du Guide sur la liquidation bancaire, ainsi que la traduction en ukrainien des Règles modèles européennes de procédure civile ELI-UNIDROIT ont été publiées sur le site Internet d'UNIDROIT. La traduction portugaise des Principes d'UNIDROIT 2016 dans son intégralité a été publiée par Quartier Latin en 2025; elle sera disponible sur le site Internet d'UNIDROIT en juin 2026. Par ailleurs, les travaux de traduction suivants ont été poursuivis en 2025: les traductions en letton et en géorgien Principes d'UNIDROIT 2016; les traductions en arabe, en japonais et en turc de la Loi type sur l'affacturage; les traductions en coréen et en japonais de la version intégrale des Principes ANDP; et les traductions en espagnol et en chinois du Guide sur la liquidation bancaire. Enfin, comme indiqué plus haut dans la section consacrée aux publications imprimées, la traduction espagnole de la Loi type sur l'affacturage a été achevée et publiée en décembre 2025.

I. STRATÉGIE DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE ET SENSIBILISATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La présence numérique d'UNIDROIT continue de jouer un rôle central pour faire connaître les travaux de l'Institut et l'impact de ses instruments. Afin de renforcer davantage cette présence, UNIDROIT a élaboré une stratégie de communication numérique pour 2025-2026, visant à améliorer de manière significative la visibilité et la portée de l'Institut à l'échelle mondiale. Cette stratégie fournit un cadre complet pour optimiser l'utilisation du site Internet et des plateformes de réseaux sociaux, qui constituent les principaux canaux numériques de l'Institut.

Parallèlement, UNIDROIT a également élaboré une stratégie de communication numérique dédiée à son Centenaire, dont la mise en œuvre est actuellement en cours, ainsi qu'un logo Centenaire. UNIDROIT a également introduit des directives officielles relatives à l'utilisation du logo à l'intention du personnel, des partenaires externes et des collaborateurs, dans le but de garantir une utilisation cohérente et précise du logo d'UNIDROIT dans tous les supports de communication et de promotion.

1. Site Internet d'UNIDROIT - <https://www.unidroit.org>

Afin d'améliorer son accessibilité et de créer une présence numérique plus conviviale, le site Internet d'UNIDROIT a été réorganisé et amélioré en 2025. Ces changements ont été mis en œuvre sur la base du rapport du Secrétariat intitulé "Réorganisation et amélioration du site Internet d'UNIDROIT", présenté lors de la 103^{ème} session du Conseil de Direction en Annexe au document sur la Stratégie de communication et diffusion sur les réseaux sociaux (voir [UNIDROIT 2024 - C.D. \(103\) 22](#)).

Internet est surveillé par Google Analytics. La plupart des utilisateurs du site Internet d'UNIDROIT en 2025 étaient originaires des États-Unis (plus de 20 %), de l'Inde (7,5 %), du Royaume-Uni (7 %), de la France et de l'Italie (environ 5 % chacun) et de la Chine (4,5 %).

Les pages Internet les plus consultées ont été celles relatives au Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT, aux Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (Principes d'UNIDROIT) de 2016 et aux Règles modèles, suivies de la Convention du Cap et de ses Protocoles, de la Convention sur les biens culturels de 1995 et des Principes relatifs aux actifs numériques et le droit privé.

2. UNIDROIT sur les réseaux sociaux

UNIDROIT dispose actuellement de comptes sur [LinkedIn](#) (2016), [Facebook](#) (2016), [X \(ancien Twitter\)](#) (2018) et [YouTube](#) (relancé en 2019). La présence d'UNIDROIT sur YouTube a été renforcée. En 2025, une nouvelle initiative vidéo a été lancée afin d'améliorer l'accessibilité de ses principaux instruments grâce à des contenus explicatifs courts et structurés. Les premières vidéos ont déjà été publiées et d'autres sont en cours de production. Cette initiative aboutira à une série complète qui coïncidera avec le Centenaire de l'Institut.

À la fin de 2025, UNIDROIT comptait 44850 abonnés sur LinkedIn, 6 400 abonnés sur Facebook, 2524 abonnés sur X (anciennement Twitter) et 810 abonnés sur YouTube. Les réseaux sociaux demeurent la principale source de visites sur le site Internet d'UNIDROIT, après les liens directs et les moteurs de recherche. LinkedIn a enregistré une augmentation de 18 % des interactions et de la participation des abonnés. En 2025, les contenus publiés par UNIDROIT sur l'ensemble de ses réseaux sociaux ont été diffusés plus d'un million de fois dans les fils d'actualité des utilisateurs.

J. FONDATION D'UNIDROIT

En 2025, la Fondation d'UNIDROIT (<https://www.unidroitfoundation.org>) a poursuivi ses activités de soutien aux travaux d'UNIDROIT. Le Conseil d'administration de la Fondation d'UNIDROIT s'est réuni pour sa 30^{ème} session le 19 mai 2025.

Les travaux se sont poursuivis en 2025 sur les trois projets importants menés sous les auspices du [Projet académique de la Convention du Cap](#) (CTCAP) et soutenus par la Fondation d'UNIDROIT: le projet sur les Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement de registres électroniques ("le projet MPRE"), le projet sur l'évaluation économique ("EE") de la réforme

du droit commercial international et le projet sur la mise en œuvre et la conformité aux traités de droit commercial international (Projet sur les traités). Ces trois projets sont menés avec le soutien du personnel du Secrétariat d'UNIDROIT.

Le projet MPRE a tenu une réunion intersessions en ligne le 11 février 2025, au cours de laquelle les participants ont discuté de la portée des informations accessibles au public sur les registres du commerce et des cadres internationaux existants. Le projet MPRE a organisé un autre atelier les 18 et 19 juin 2025 au siège d'UNIDROIT. Au cours de cet atelier, un projet révisé de Guide des meilleures pratiques pour les registres d'entreprises électroniques a été examiné en détail et les participants ont convenu que le projet de Guide ferait l'objet d'une consultation ciblée. Cette consultation ciblée a été lancée le 1^{er} septembre 2025 au Robinson College de Cambridge, au Royaume-Uni. Le 8 octobre 2025, le projet MPRE a été présenté et la consultation ciblée a été promue lors de la Conférence annuelle du *Corporate Registers Forum* en Tunisie. Le 22 novembre 2025, la consultation ciblée a été clôturée et les commentaires reçus ont servi de base à la révision du projet de Guide, dont la finalisation et la publication sont prévues en 2026.

Le projet projet EE a tenu son onzième atelier le 23 janvier 2025 à l'Université de Cambridge et en ligne, réunissant onze participants pour examiner et finaliser le Cadre, le Guide et une nouvelle étude de cas. L'atelier a été suivi d'une consultation ciblée lancée le 28 avril et d'un atelier de consultation organisé le 17 juin à UNIDROIT à Rome et en ligne. Cet atelier a réuni 23 participants, dont des chercheurs et des représentants d'organisations telles que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, l'Organisation mondiale du commerce et la Banque asiatique de développement, et a permis d'examiner les commentaires reçus sur l'amélioration et la finalisation du Cadre et du Guide. Ces commentaires ont servi de base aux révisions ultérieures, à l'élaboration de nouvelles études de cas et à la finalisation du Guide. Le Guide sur le Cadre pour l'évaluation économique de la réforme du droit commercial international devrait être lancé en mai 2026.

Le premier atelier du Projet sur les traités s'est tenu les 21 et 22 janvier 2025 au *Lauterpacht Centre for International Law* de l'Université de Cambridge et en ligne, avec la participation de 20 chercheurs issus d'universités de renom. L'atelier s'est principalement concentré sur les domaines cibles liés aux traités qui ont servi d'exemples et de comparaisons pour la mise en place de mesures incitatives en matière de mise en œuvre et de conformité. Des experts de divers domaines liés aux traités avaient préalablement répondu à des questionnaires ciblés et ont partagé leurs réflexions lors de l'atelier. Le deuxième atelier s'est tenu le 4 septembre 2025 au *Lauterpacht Centre* et en ligne, et a réuni 18 participants. Il a porté sur l'examen du premier projet de lignes directrices préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT. Le prochain et dernier atelier est prévu pour le 8 juin 2026 et sera consacré à l'examen et à la finalisation des lignes directrices.

Par ailleurs, la Fondation a parrainé plusieurs stages et bourses d'études grâce à un don de 6 000 euros versé au Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT en 2025. Le cabinet d'avocats Madruga BTW a également financé un stage pour un ressortissant brésilien en 2025 par l'intermédiaire de la Fondation d'UNIDROIT.

K. ARCHIVES D'UNIDROIT

Le projet visant à réorganiser les Archives historiques d'UNIDROIT a poursuivi ses activités tout au long de l'année 2025. Il a notamment permis de réaliser les tâches suivantes:

- la description des documents fondateurs (Statut organique et Règlement), des organes de gouvernance (Assemblée Générale, Conseil de Direction, etc.) et le lancement du traitement des documents relatifs à l'activité scientifique (études, conférences diplomatiques, congrès, etc.);
- la préparation de documents assainis avec la contribution du Ministère de la Culture;
- la réorganisation de l'espace de rayonnage destiné à accueillir les nouveaux documents;
- la création d'un parcours thématique à mettre en place pour l'exposition des documents d'archives à l'occasion du Centenaire.

Par ailleurs, le 14 mai 2025, les Archives ont figuré au premier plan de l'événement "UNIDROIT at Codeway 2025: Law, Memory, and Cooperation", consacré à la valeur et à la coopération internationale dans le domaine du droit international privé et du développement. La session, intitulée "Historical Archives for Private International Law", a bénéficié des contributions de Mme Federica Onelli, Archives historiques diplomatiques du Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale; Mme Diana Fiore, Archiviste d'UNIDROIT; Mme Maria Teresa Iaquina, Directrice du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD). Elles ont souligné l'importance des archives historiques pour comprendre l'évolution des cadres juridiques internationaux et de la coopération. Une attention particulière a été accordée au projet d'archives historiques en cours d'UNIDROIT, qui vise à préserver et à rendre accessible la mémoire juridique de l'Institut, une collection extraordinaire de plus de 300 mètres linéaires de documents datant de 1926 à nos jours.

ANNEXE I

LISTE DES DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LE SECRÉTARIAT D'UNIDROIT EN 2025 DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE SON PROGRAMME DE TRAVAIL

Les documents suivants sur la mise en œuvre du Programme de travail de l'Institut ont paru en 2025. Sauf mention contraire, ils ont été publiés en anglais et en français. * Les documents marqués d'un astérisque sont confidentiels ou à diffusion restreinte, en tout ou en partie, et ne sont donc pas accessibles au public.

STUDY L-IIC – UNIDROIT PRINCIPLES OF INTERNATIONAL COMMERCIAL CONTRACTS AND INTERNATIONAL INVESTMENT CONTRACTS (English only)

Working Group – Fifth session (hybrid) (Paris, 1-3 April 2025)

W.G.5 – Doc. 1	Annotated Draft Agenda
W.G.5 – Doc. 2	Secretariat's Report
W.G.5 – Doc. 3 *	Preliminary Draft Master Copy of the future instrument
W.G.5 – Doc. 4 *	Report Intersessional Workshop
W.G.5 – Doc. 5 *	Report of Subgroup 0
W.G.5 – Doc. 6 *	Report of Subgroup 1
W.G.5 – Doc. 7 *	Report of Subgroup 2
W.G.5 – Doc. 8 *	Report of Subgroup 3
W.G.5 – Doc. 9 *	Report of Subgroup 4
W.G.5 – Doc. 10	Summary Report

Working Group – Sixth session (hybrid) (Paris, 10-12 June 2025)

W.G.6 – Doc. 1	Annotated Draft Agenda
W.G.6 – Doc. 2 *	Preliminary Draft Master Copy
W.G.6 – Doc. 3	Summary Report

Working Group – Seventh session (hybrid) (Rome, 27-29 October 2025)

W.G.7 – Doc. 1	Annotated Draft Agenda
W.G.7 – Doc. 2 *	Preliminary Draft Master Copy of the future instrument
W.G.7 – Doc. 3 *	Feedback from the Consultative Committee on the Preliminary Draft Master Copy of the future instrument

STUDY LVIII B – GUIDE TO ENACTMENT ON FACTORING (English only)

Working Group – Second session (hybrid) (Rome, 16-19 December 2024)

W.G.2 – Doc. 3	Summary Report
----------------	----------------

Working Group – Third session (hybrid, Beijing, 9-11 April 2025)

- W.G.3 – Doc. 1 Annotated Draft Agenda
- W.G.3 – Doc. 2 Draft Guide to Enactment to the UNIDROIT Model Law on Factoring
- W.G.3 – Doc. 3 Draft Guide to Enactment with track changes

STUDY LXXB – PRIVATE ART COLLECTIONS – ORPHAN OBJECTS (English only)

Working Group – Second session (hybrid, Rome, 11-13 December 2024)

- W.G.2 – Doc. 5 Summary Report

Working Group – Third session (hybrid, Rome, 17-19 March 2025)

- W.G.3 – Doc. 1 Annotated draft agenda
- W.G.3 – Doc. 2 Preliminary draft guidelines on Orphan Cultural Objects: Report of Sub-groups
- W.G.3 – Doc. 3 Cultural Objects in Private Collections
- W.G.3 – Doc. 4 Summary Report

Working Group – Fourth session (hybrid, Rome, 1-3 December 2025)

- W.G.4 – Doc. 1 rev. Annotated draft agenda
- W.G.4 – Doc. 2 rev. Research Symposium on “Orphan Objects: Curatorial, Ethical, and Legal Aspects” - Concept Note and Programme
- W.G.4 – Doc. 3 Research Symposium on “Orphan Objects: Curatorial, Ethical, and Legal Aspects” (Memorandum prepared by Professor Janet Ulph)
- W.G.4 – Doc. 4 Research Symposium on “Orphan Objects: Curatorial, Ethical, and Legal Aspects” (Speaking Notes from Jacques Schuhmacher)
- W.G.4 – Doc. 5 Notion of Importance regarding Cultural Objects in International Law
- W.G.4 – Doc. 6 Current status of the Working Group discussions on key issues
- W.G.4 – Doc. 7 Creation of a new Guideline on the scientific publication of Orphan Cultural Objects

STUDY LXXVIB – BEST PRACTICES FOR EFFECTIVE ENFORCEMENT (English only)

Working Group - Ninth session (hybrid) (Rome, 2-4 December 2024)

- W.G.9 – Doc. 9 Summary Report

Working Group - Tenth session (hybrid) (Rome, 10-12 March 2025)

- W.G.10 – Doc. 1 Annotated draft Agenda
- W.G.10 – Doc. 2 Secretariat’s Report on the Background, Status of the Project and Intersessional Developments
- W.G.10 – Doc. 3 * Draft Best Practices of Effective Enforcement
- W.G.10 – Doc. 4 Summary Report

Working Group - Eleventh session (hybrid) (Rome, 13-15 October 2025)

- W.G.11 – Doc. 1 rev. Annotated draft Agenda
- W.G.11 – Doc. 2 Secretariat’s Report on the Background, Status of the Project and Intersessional Developments
- W.G.11 – Doc. 3 * Draft Best Practices of Effective Enforcement
- W.G.11 – Doc. 4 rev. * Table of comments
- W.G.11 – Doc. 5 rev. * Comments received during consultations
- W.G.11 – Doc. 6 Summary Report

STUDY LXXXC – PREPARATION OF AN INTERNATIONAL GUIDANCE DOCUMENT ON COLLABORATIVE LEGAL STRUCTURES FOR AGRICULTURAL ENTERPRISES (English only)

Working Group – Sixth session (hybrid) (Rome, 20-22 November 2024)

- W.G.6 – Doc. 7 Summary Report

Working Group – Seventh session (hybrid) (Rome, 9-11 April 2025)

- W.G.7 – Doc. 1 Annotated draft Agenda
- W.G.7 – Doc. 2 Secretariat’s Report
- W.G.7 – Doc. 3 * Draft Discussion Paper on the use of companies as collaborative instruments in agriculture
- W.G.7 – Doc. 4 * Draft discussion Paper on the use of multiparty contracts as collaborative instruments in agriculture
- W.G.7 – Doc. 5 * Draft Discussion Paper on the use of cooperatives as collaborative instruments in agriculture
- W.G.7 – Doc. 6 Discussion Paper on Digital Platforms in Agriculture
- W.G.7 – Doc. 7 rev. * Master Copy of the UNIDROIT/FAO/IFAD Legal Guide on Collaborative Legal Structures for Agricultural Enterprises

Working Group – Eighth session (hybrid) (Rome, 19-21 November 2025)

- W.G.8 – Doc. 1 Annotated draft Agenda
- W.G.8 – Doc. 2 * Draft Master Copy of the UNIDROIT/FAO/IFAD Legal Guide on Collaborative Legal Structures for Agricultural Enterprises
- W.G.8 – Doc. 3 Remaining topics for discussion and input

STUDY LXXXVI – LEGAL NATURE OF VERIFIED CARBON CREDITS (English only)

Working Group – Fourth session (hybrid) (Rome, 15-17 January 2025)

- W.G.4 – Doc. 1 Annotated draft Agenda
- W.G.4 – Doc. 2 rev. Issues Paper
- W.G.4 – Doc. 3 Draft UNIDROIT Principles on the Legal Nature of Verified Carbon Credits
- W.G.4 – Doc. 4 * Public Nature of VCC Registries

- W.G.4 – Doc. 5 Summary Report
W.G.4 – Doc. 6 * Report of the UNIDROIT Subgroup on PIL on its Intersessional Work

Working Group – Fifth session (hybrid) (Rome, 2-4 April 2025)

- W.G.5 – Doc. 1 Annotated draft Agenda
W.G.5 – Doc. 2 rev. UNIDROIT draft Principles
W.G.5 – Doc. 2 * Annexe: working draft of Principle 4 on Applicable Law
W.G.5 – Doc. 3 Summary Report
W.G.5 – Doc. 4 * Revised draft Principle 4
W.G.5 – Doc. 4 * Revised draft Principle 4 Redline

Working Group – Sixth session (hybrid) (Rome, 10-12 September 2025)

- W.G.6 – Doc. 1 rev. Annotated draft Agenda
W.G.6 – Doc. 2 Secretariat’s Report
W.G.6 – Doc. 3 Draft Principles and Commentary
W.G.6 – Doc. 4 rev. * Input from CC
W.G.6 – Doc. 4 add. * Consultative Committee comments to draft VCC Principles and Commentary
W.G.6 – Doc. 5 Summary Report

Working Group – Seventh session (hybrid) (Rome, 17-19 December 2025)

- W.G.7 – Doc. 1 Annotated draft Agenda
W.G.7 – Doc. 2 rev. Secretariat’s Report
W.G.7 – Doc. 2 rev.* Annexes (Restricted)
W.G.7 – Doc. 3 rev. Draft Principles and Commentary
W.G.7 – Doc. 4 rev. Draft Principles and Commentary – Redline
W.G.7 – Doc. 5 * Consultative Committee comments and Drafting Committee responses

INSTRUMENTS DRAWN UP BY UNIDROIT / INSTRUMENTS ÉLABORÉS PAR UNIDROIT

- 1964 Convention relating to a Uniform Law on the International Sale of Goods (ULIS) / *Convention portant loi uniforme sur la vente internationale des objets mobiliers corporels (LUVI)*
- 1964 Convention relating to a Uniform Law on the Formation of Contracts for the International Sale of Goods (ULFIS) / *Convention portant loi uniforme sur la formation des contrats de vente internationale des objets mobiliers corporels (LUFC)*
- 1970 International Convention on the Travel Contracts (CCV) / *Convention internationale relative au contrat de voyage (CCV)*
- 1973 Convention providing a Uniform Law on the Form of an International Will / *Convention portant loi uniforme sur la forme d'un testament international*
- 1983 Convention on Agency in the International Sale of Goods / *Convention sur la représentation en matière de vente internationale de marchandises*
- 1988 UNIDROIT Convention on International Financial Leasing / *Convention d'UNIDROIT sur le crédit-bail international*
- 1988 UNIDROIT Convention on International Factoring / *Convention d'UNIDROIT sur l'affacturage international*
- 1994 Principles of International Commercial Contracts / *Principes relatifs aux contrats du commerce international*
- 1995 UNIDROIT Convention on Stolen or Illegally Exported Cultural Objects / *Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés*
- 1998 Guide to International Master Franchise Arrangements / *Guide sur les accords internationaux de franchise principale*
- 2001 Convention on International Interests in Mobile Equipment / *Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*
- 2001 Protocol to the Convention on International Interests in Mobile Equipment on Matters specific to Aircraft Equipment / *Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*
- 2002 Master Franchise Disclosure Law / *Loi type sur la divulgation des informations en matière de franchise*
- 2004 Principles of International Commercial Contracts / *Principes relatifs aux contrats du commerce international*
- 2004 ALI/UNIDROIT Principles of Transnational Civil Procedure / *Principes ALI/UNIDROIT de procédure civile transnationale*
- 2007 Luxembourg Protocol to the Convention on International Interests in Mobile Equipment on Matters specific to Railway Rolling Stock / *Protocole de Luxembourg portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*
- 2007 Guide to International Master Franchise Arrangements, 2nd edition / *Guide sur les accords internationaux de franchise principale, 2^{ème} édition*
- 2008 UNIDROIT Model Law on Leasing / *Loi type d'UNIDROIT sur la location et la location-financement*
- 2009 UNIDROIT Convention on Substantive Rules for Intermediated Securities / *Convention d'UNIDROIT sur les règles matérielles relatives aux titres intermédiés*
- 2010 Principles of International Commercial Contracts / *Principes relatifs aux contrats du commerce international*

- 2011 UNESCO-UNIDROIT Model Provisions on State Ownership of Undiscovered Cultural Objects / *Dispositions modèles UNESCO-UNIDROIT définissant la propriété de l'Etat sur les biens culturels non découverts*
- 2012 Protocol to the Convention on International Interests in Mobile Equipment on Matters specific to Space Assets / *Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*
- 2013 Principles on the Operation of Close-out Netting Provisions / *Principes concernant l'applicabilité des clauses de résiliation-compensation*
- 2013 Model Clauses for Use by Parties of the UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts / *Clauses types sur l'utilisation des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international par les parties*
- 2016 Principles of International Commercial Contracts / *Principes relatifs aux contrats du commerce international*
- 2016 UNIDROIT/FAO/IFAD Legal Guide on Contract Farming / *Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA*
- 2017 UNIDROIT Legislative Guide on Intermediated Securities / *Guide législatif d'UNIDROIT sur les titres intermédiés*
- 2019 Protocol to the Convention on International Interests in Mobile Equipment on Matters specific to Mining, Agriculture and Construction Equipment / *Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*
- 2020 UNCITRAL-HCCH-UNIDROIT Legal Guide to uniform instruments in the area of international commercial contracts (with a focus on sales) / *Guide juridique CNUDCI-HCCH-UNIDROIT sur les instruments uniformes dans le domaine des contrats du commerce international (notamment de vente)*
- 2020 Joint ELI-UNIDROIT Model European Rules of Civil Procedure / *Règles modèles européennes de procédure civile ELI-UNIDROIT*
- 2021 UNIDROIT/IFAD Legal Guide on Agricultural Land Investment Contracts / *Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles UNIDROIT/FIDA (traduction en cours)*
- 2023 UNIDROIT Principles on Digital Assets and Private Law / *Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé (traduction en cours)*
- 2023 UNIDROIT Model Law on Factoring / *Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage*
- 2024 UNIDROIT-UNCITRAL Model Law on Warehouse Receipts and Guide to Enactment / *Loi type UNIDROIT-CNUDCI sur les récépissés entrepôt et Guide pour l'incorporation*
- 2025 UNIDROIT Legislative Guide on Bank Liquidation / *Guide législatif d'UNIDROIT sur la liquidation bancaire*
- 2025 Guide to Enactment to the UNIDROIT Model Law on Factoring / *Guide pour l'incorporation de la Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage*
- 2025 Principles of Reinsurance Contract Law / *Principes de droit des contrats de réassurance*